PHARMACIE LANDRY
ANALYSE D'URINE "ZONTECK"
TEST DE GROSSESSE $5.00
SERVICE DE 24 HEURES
Nous allons chercher l'échantillon à domicile, n'importe où dans les limites de 15 milles.
Tél. PL. 3-7557

JUSTICE pour tous GUIDE
L'ACTION POPULAIRE

VOL. XLIX — No 52 | Joliette, mercredi le 24 janvier 1962 | No 56

Kodaks Films Développements
OUVRAGE GARANTI
SPECIALITE: PRESCRIPTIONS
PHARMACIE O. GADOURY
Porte voisine du bureau de poste
CASIER POSTAL: 280 TEL. PL. 6-4557
419, RUE NOTRE-DAME JOLIETTE
Livraison gratuite

L'EQUIPE POUR LE PROGRES DE LA CITE

Les dirigeants de la Jeunesse Rurale au Conseil diocésain



(Photo Ls Grypinich)

Dimanche dernier, le 21 janvier, la J.R.C. tenait son conseil à la Salle des Assemblées du Centre d'Action Sociale rue Montcalm. L'avant-midi les dirigeants locaux des paroisses du nord-ouest du diocèse s'étaient réunis pour discuter du contenu et de l'organisation des COURS D'EDUCATION POPULAIRE. Mlle Noella Goyet, présidente diocésaine adressa le mot de bienvenue et aussitôt, on enchaîna avec la présentation des cours. Françoise Lévesque nous donna la date et les endroits où se tiendront ces cours et elle nous fit connaître les professeurs. Louise Ducharme, une nouvelle arrivée à l'équipe diocésaine, nous fit voir l'esprit des C.E.P. et le côté technique. Vers 11 h. 30 le groupe se rendit à la chapelle Bon Secours où l'aumônier diocésain, M. l'abbé Réal Simard, célébra le Saint-Sacrifice de la messe.

Vers 1 h. 30 le groupe revint à la Sâlle et les secion des autres coins du diocèse vinrent se joindre à nous pour reviser les actions réalisées. M. l'abbé Blaise Cliche, aumônier national de la J.R.C. était parmi nous. Il nous fit un exposé sensationnel sur la spiritualité de notre action et le rôle que la J.R.C. doit jouer dans l'organisation des loisirs paroissiaux. André Léveillé nous fit découvrir en équipe la part que nous devons apporter dans les activités futures tel que: Festivals, caisse de Prévoyance et Mardi-Gras. René Piette, président diocésain tira les conclusions de la journée et chacun s'en retourna heureux de cette belle journée et tout enthousiasmé, prêt à organiser des C.E.P. du tonnerre.

Sur la photo ci-haut, apparaît le groupe des quelque 60 dirigeants locaux et diocésains, parmi lesquels mentionnons, première rangée, de gauche à droite: Mlle Paulette L'Epicier, publiciste diocésaine,, M. l'abbé P.-E. Brazeau, aumônier local à St-Félix-de-Valois, Mlle Gisèle Harnois, dirigeante diocésaine, M. André Léveillé permanent au secrétariat diocésain, M. l'abbé Réal Simard, aumônier diocésain M. René Piette, président diocésain, M. l'abbé Blaise Cliche, aumônier national, Mlle Noella Goyet, présidente diocésaine, Mlle Françoise Lévesque, dirigeante diocésaine, M. Yvon Marsolais, dirigeant diocésain, M. Atchez Arbour, dirigeant diocésain. M. l'abbé Wilfrid Bérard, aumônier local à St-Roch.

Soixantième anniversaire de mariage de M. et Mme A.-A. Dionne

M. A.-A. Dionne, Chevalier de St-Grégoire le Grand, ancien gérant de la Banque Canadienne Nationale de Joliette pendant de nombreuses années et Mme Dionne, décorée de la Médaille Pro Ecclésia et Pontifice célébraient dernièrement leur 60e anniversaire de mariage.

Une réunion familiale intime groupait donc chez leur fils le Dr Paul Dionne, chirurgien-dentiste, les heureux jubilaires et tous les membres de leur famille: Rév. Sr St-Alban, missionnaire de l'Immaculée-Conception, ancienne supérieure provinciale à Cuba, M. et Mme J.-N. Draper (Lucile) Mlle Marcelle, M. et Mme B. Boileau (Henriette) ainsi que Me Honoré Dionne, avocat, de Sept-Iles et les petits-enfants qui tous offrirent aux distingués jubilaires des hommages sincères d'admiration et d'affection et des voeux de bonne santé et longue vie.

Nous nous joignons aux membres de la famille pour offrir nous aussi nos hommages à M. et Mme Alban Dionne, époux et chrétiens exemplaires à tous points de vue apôtres de la charité sous toutes les formes, mais qui se sont particulièrement voués avec un inlassable zèle, aux oeuvres de bienfaisance et d'assistance, lui, à la Conférence St-Vincent de Paul et elle à l'Assistance Maternelle. Longue vie et bonheur à ces remarquables concitoyens.

C'est pour annoncer aux journalistes locaux, la formation de cette équipe qui fera bloc avec lui au cours de la prochaine campagne électorale, que Son Honneur le maire C.-A. Roussin convoquait hier, une conférence de presse.

Après avoir remercié les journalistes de leur présence, il a immédiatement procédé à la présentation de cette équipe, qui se composera comme suit: A la mairie Son Honneur le maire C.A. Roussin; siège no 1, Bernard Malo; no 2, Dr Sylvio Ferland; siège No 3, Armand Malo; siège no 4, Roger Cloutier; siège No 5, Roland Nadeau; siège No 6, Guy Perreault; siège No 7, René Majeau; siège No 9, Conrad Boisvert.

Si vous remarquez bien, il n'y a personne qui représente cette équipe au siège No 8, que se disputeront MM. Arthur Robillard, le doyen des membres du Conseil actuel et Bertrand Malo, industriel. Selon M. le maire, il est assez difficile de prendre position pour un ou l'autre des candidats, puisque ce sont deux amis et qu'ils ont déjà commencé leur campagne. L'équipe a décidé de ne pas prendre part à cette campagne d'aucune façon. Les deux candidats en présence seront acceptés par les au-

(A suivre à la page 8)

LEUR AMBITION: LE PROGRES DE LA CITE



Sur la photo ci-dessus, nous remarquons l'équipe qui formera bloc au cours de la campagne électorale, avec comme ambition unique et fort réalisable: Le Progrès de notre Cité, lorsque tous et chacun auront été élus et qu'ils siégeront au Conseil. Nous remarquons, à l'avant, son Honneur le maire C.A. Roussin, et de gauche à droite: MM. Bernard Malo, Armand Malo, Dr Sylvio Ferland, Roger Cloutier, René Majeau, Conrad Boisvert, Guy Perrault et Roland Nadeau. Comme le disait si bien M. le maire: Il n'est pas question de politique avec notre équipe; tout ce que nous voulons c'est le progrès de la Cité, et nous n'en démordrons pas, nous serons dans la lutte jusqu'au bout.

Décès de Me Léon-A. Fontaine, notaire

A Joliette, le 18 janvier est décédé à sa demeure, 834, boulevard Manseau, après quelques mois de maladie, Me Léon-Antoine, notaire, époux d'Alice Desroches.

Les funérailles sous la direction de la Maison Garceau, Perreault, Garceau ont eu lieu à St-Pierre, samedi le 20 janvier au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis et de confrères en notariat et de plusieurs personnalités de l'administration municipale et du monde professionnel.

Outre son épouse et ses deux enfants: Françoise et Pierre-Léon le défunt laisse un beau-frère M. Lévis Poirier du Vermont, ses belles-soeurs Mmes Jean-Baptiste et François Fontaine de Joliette, Mme Lévis Poirier, Mlle Yvonne

(A suivre à la page 5)

Décès de M. Philibert Belleville



Le 5 janvier, décédait presque subitement, un citoyen bien connu de Ste-Emmélie et de toute la région joliettaine, M. Philibert Belleville, époux de Zénaide Durand.

M. Belleville s'était fait connaître de tous et tous le connaissaient les uns pour avoir été à son emploi, alors qu'il était propriétaire d'une importante scierie à Ste-Emmélie, les autres pour l'avoir rencontré comme organisateur politique, il en était, dit-on, à sa cinquantième année de vie politique. Mais, ce qui l'a fait connaître surtout et spécialement dans sa paroisse, c'est sa grande charité à l'égard de son prochain.

Le 10 janvier, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis eurent lieu les funérailles. Le cortège funèbre précédé de deux landaus de fleurs, partait du domicile du défunt pour se rendre à l'église paroissiale où la levée du corps fut faite par M. le curé Albert Lefebvre. La messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé Ronaldo Gadoury, de Woonsocket, cousin du défunt, assisté de M. le curé Paul Toupin, comme diacre M. le vicaire Fernand Granger comme sous-diacre. La chorale, sous l'habile direction de M. l'abbé Dominique Lane et de M. Donatien Desrosiers, exécuta avec succès la messe de Requiem d'Arthur Lapierre. Dans l'assistance d'au delà

(A suivre à la page 8)

Le Centre de Loisirs du Séminaire est ouvert à tous les citoyens

Nouvel appel au public

Lors d'un souper-conférence de presse, le comité du Centre de Loisirs du Séminaire annonçait mardi dernier l'ouverture d'une campagne de publicité pour ce Centre. Le comité est formé de MM. Robert Quenneville, président, C.-E. Hétu, G. Dénommé, André Lord et de quelques moniteurs du Centre de Loisirs. Cette semaine de publicité sera suivie d'une campagne de recrutement destinée à accroître le nombre de membres du Centre.

But de la campagne

Prenant la parole au nom du comité, le Dr Robert Quenneville affirma que les objectifs de la campagne étaient de faire connaître à tous les gens de Joliette et des environs le Centre de Loisirs du Séminaire. Il exprima ensuite le désir de faire participer le plus de monde possible aux loisirs de ce Centre parce qu'ils apportent divertissement, détente et formation physique.

(A suivre à la page 2)

Neuf bureaux de votation

C'est ce qui ressort de la déclaration de M. Jacques-Alfred Désormiers, président d'élection, lors de la dernière séance régulière du Conseil tenue lundi dernier.

De cette façon, il sera plus facile pour les électeurs de savoir exactement où se rendre pour déposer leurs bulletins de votes, puisque ces bureaux contiendront plusieurs polls.

C'est grâce à la magnifique collaboration de la Commission Scolaire de la ville de Joliette et des Soeurs de la Providence que le tout a pu être organisé de cette manière, puisque les autorités ont consenti à prêter les salles des différentes écoles de notre ville.

Voici les noms des écoles concernées, dans chacun des neuf quartiers de la Cité:

No 1 — Ecole Christ-Roi
No 2 — Ecole Tellier
No 3 — Centre d'Apprentissage
No 4 — Ecole Baby
No 5 — Providence St-Joseph
No 6 — Ecole Archambault
No 7 — Ecole Secondaire Régionale
No 8 — Ecole Ste-Thérèse
No 9 — Ecole Mgr Papineau.

Le Jeune Commerce de Joliette demandera la construction

de la route trans-canadienne sur la rive-nord

JOLIETTE (Spécial) Le Jeune Commerce de Joliette vient de former un comité spécial qui aura pour mission de préparer un mémoire qui sera par la suite soumis aux autorités gouvernementales afin de les amener à modifier le tracé de la route trans-canadienne de façon à ce qu'elle passe sur la rive nord du fleuve jusqu'aux Trois-Rivières quitte, par la suite, à la continuer sur la rive sud jusqu'à Québec.

Ce geste donne suite à l'appel lancé par le député fédéral, M. Louis-Joseph Pigeon, dans son message annuel du Jour de l'An à la population des comtés de Joliette, l'Assomption, Berthier et Montcalm. On se rappelle que

(A suivre à la page 8)

A la **Fédération Joliettaine des Oeuvres de Charité**

Le président de la Campagne 1962 donne une première conférence de presse



(Photo L'Etoile du Nord)

Jeudi soir dernier au Secrétariat diocésain, Me Jean Fontaine président de la Campagne de souscription 1962 de la Fédération Joliettaine des Oeuvres de Charité donnait une conférence de presse à laquelle, on le voit sur la photo ci-haut, assistaient de gauche à droite M. le chanoine Eugène Dumontier, aumônier de la Fédération et directeur de Caritas-Joliette à laquelle la Fédération est affiliée, M. André Rheault, directeur de l'Etoile du Nord, au centre assis, Maître Jean Fontaine, le chanoine Léo Forest, directeur de L'Action populaire et M. Roland Gauvreau, directeur de Joliette-Journal.

Selon les renseignements fournis par Me Fontaine, l'objectif de la Campagne de cette année a été porté à $63,000,00, soit 5% de plus que l'an dernier, mais quelque $4000.00 de moins que les résultats atteints l'an dernier. La population augmente, le coût de la vie augmente, le nombre des oeuvres s'accroît et les malheureux aussi augmentent en nombre, de dire le président. Il faut donc accroître l'objectif. Selon toute probabilité aussi la Campagne qui sera officiellement lancée au Banquet des Citoyens le 11 février durera du 11 février au 26 mars, les 4 premières semaines étant consacrées aux Commerces, Industries, Clubs et Associations et les 2 dernières semaines aux paroisses proprement dites. Enfin le slogan utilisé pour la campagne de 1962 serait: "Donnons davantage".

Echos du Conseil de Ville

Lundi dernier, c'était la dernière séance régulière des membres du Conseil avant la tenue des élections générale qui auront lieu le 5 février prochain. Elle était présidée par son Honneur le maire C.A. Roussin et tous les échevins y étaient également présents.

Après lecture du procès-verbal de l'assemblée du 8 janvier, le secrétaire-trésorier donne lecture du rapport des Commissions du Marché et d'Urbanisme. Le rapport de la Commission d'Urbanisme entre-autres, contenait les détails fournis par les trois architectes locaux sur le projet du Marché. Ces rapports très complets avaient été fournis par MM. Martineau, Notebaert et D'Amours et il en ressort, très nettement d'ailleurs, qu'il est à déconseiller de faire toute réparation d'ordre majeur, à cette bâtisse, que ce serait de l'argent dépensé inutilement et qu'aucune partie importante de la bâtisse ne vaut réellement la peine d'être restaurée. D'aucuns prônent même sa démolition et sa relocalisation.

Au domaine des demandes verbales, l'échevin Roger Cloutier s'informe des développements survenus, à la suite de la demande faite aux autorités concernées pour le nettoyage et le creusage de la rivière L'Assomption, en

(A suivre à la page 6)

L'oeuvre du curé Brassard

EN PREPARATION DU CENTENAIRE DE ST-MICHEL-DES-SAINTS

— x —

Nous commencerons mercredi prochain, le 31 janvier et nous la poursuivrons durant plusieurs semaines, la publication d'une importante étude de l'oeuvre de M. Thomas-Léandre Brassard, curé de St-Paul et fondateur de St-Michel-des-Saints (1863). M. Brassard a fondé une paroisse, mais son oeuvre s'étend davantage et en fait l'un des grands personnages ecclésiastiques de notre région.

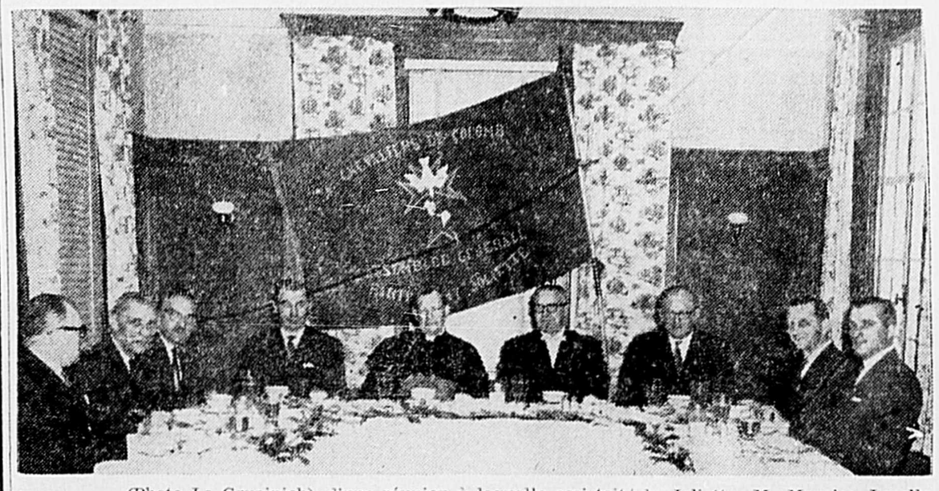
Titres des chapitres ou division du travail: Nombreux documents consultés — Vie de M. Brassard — Le Mont-Roberval — Hier et aujourd'hui — Les édifices paroissiaux — Desservants et curés — Notes et conclusions.

Cette page d'histoire a été écrite par notre ancien directeur Mgr **Omer Valois,** p.d., archiviste qui a déjà étudié le passé de plusieurs autres paroisses du diocèse. **L'Action populaire** a le plaisir de présenter à ses lecteurs, en exclusivité, un travail fortement documenté et qui intéressera tout le diocèse, particulièrement les gens de St-Michel et de la région, les anciens et les amis de cette région ouverte à la civilisation par M. Brassard.

Retenir son numéro immédiatement, ou mieux s'abonner immédiatement à L'Action populaire pour lire et conserver le récit d'une grande aventure.

Le Directeur

Les Chev. de Colomb du 4e dégré rendent hommage à Son Exc. Mgr Papineau



(Photo Ls Grypinich)

Dimanche dernier, l'Exécutif des Chevaliers de Colomb du 4e degré Assemblée Barthélemy Joliette recevaient Son Excellence Mgr Joseph-Arthur Papineau à l'occasion du début de la nouvelle année et lui rendaient hommage à un souper qu'il présida à la salle à manger du Château Windsor.

Le souper avait été précédé d'une réunion à laquelle assistait Son Excellence Mgr Edouard Jetté.

On voit ici à la table de gauche à droite: M. Maurice Girard de Joliette, le not. Geo. Beaudry, de St-Jacques, M. Maurice Gervais, de Crabtree, M. Claude Lamy, de Joliette, Fidèle Navigateur, S. E. Mgr Papineau, M. Gaston Gagnon de Joliette, ex-fidèle navigateur, M. Rayn. Marchand, de Joliette, M. Maurice Lasalle, de Joliette, et M. Edmour Perreault, de Lavaltrie. Les Chevaliers de Colomb du 4e degré ont manifesté une fois de plus leur intérêt pour toutes les oeuvres et ils ont remis à Son Excellence une somme d'argent qui sera affectée à l'oeuvre du Terrain de jeux Ste-Maria Goretti.

Membre de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada

Membre de l'ABC (Audit Bureau of Circulations)

L'ACTION POPULAIRE

LE JOURNAL DIOCESAIN

Hebdomadaire catholique paraissant le mercredi

(autorisé comme matière postale de la deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa)

PROPRIETE DE L'ACTION POPULAIRE LIMITEE

BUREAU DES DIRECTEURS:

Président d'honneur: Son Excellence Mgr J.-A. Papineau

Président d'office: Dr Roland Magnan, M.D.; vice-président: Dr Jos. Lafortune, M.D.; Directeurs: Mgr René Bounadès, P.D., procureur diocésain, Dr Albert Geoffroy, M.D., M. le chan. Léo Forest, ptre, directeur de la rédaction.

ADMINISTRATION:

GERANT: René Lapointe, publiciste — Directeur de la rédaction: Léo Forest — Publiciste-Comptable

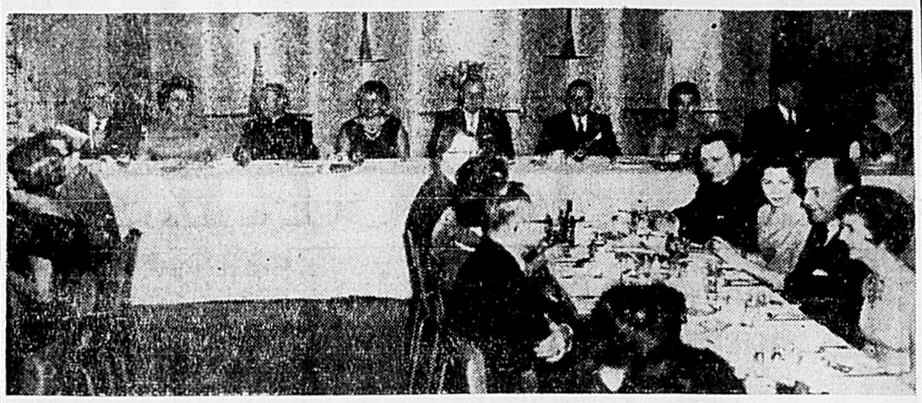
Abonnement: au Canada: $3.00; aux Etats-Unis: $3.50, ailleurs: $4.00

Bureaux ouverts tous les jours de 8 h. a.m. à 6 h. p.m. Fermés le samedi

Adresse: 72 nord, Place Bourget Joliette, P.Q., Tél. PL. 3-7539 Casier postal 50

A un souper de l'APCV

M. René Charette raconte son voyage en Europe



Lors d'un récent souper-causerie organisé par l'Association professionnelle des Voyageurs de Commerce et présidé par M. Maurice Lapierre, président de la section Joliette, M. René Charette, chef du Secrétariat diocésain de la St-Jean-Baptiste était le conférencier invité et il intéressa vivement l'auditoire par la narration circonstanciée du voyage de plus de 2 mois qu'il a fait en Europe en cours de l'été dernier et qui l'a conduit dans plusieurs pays dont la Hollande, la France, Monaco, l'Italie, la Grèce, la Turquie, la Yougoslavie, l'Autriche, l'Allemagne, le Tyrol, la Suisse.

Apparaissent ici à la table d'honneur de gauche à droite: M. Gaston Gariépy, trésorier de l'A.P.C.V., Mme Rodolphe Boucher, M. l'abbé Evariste Leblanc, aumônier, Mlle Andrée Richard qui accompagnait le conférencier, M. Maurice Lapierre, président, M. René Charette, conférencier, Mme Maurice Lapierre, M. Rodolphe Boucher, secrétaire et Mme Gaston Gariépy.

Société d'une messe

Evêché de Joliette, 23 janv. 1962

M. l'abbé L.-Gustave Melançon, ancien curé de St-Michel-des-Sts et de St-Norbert, diocèse de Joliette, décédé le 14 janvier 1962, à l'âge de 92 ans, était membre de la Société d'une Messe du Diocèse de Montréal.

La Chancellerie

M. René Chaput entrepreneur-plombier candidat au siège No 5



Liste des personnes ayant signées le bulletin de présentation de M. René Chaput comme candidat à l'échevinage au siège No 5.

MM. Roger Chaput, Paul Martel, Jacques Provost, Hélène Roch, Gilles Valois, Laurent Desrosiers, Archie Délisle, Léo Rainville, Emile Robichaud, Wellie Beaudry, Alphonse Cantin, Hermas Lagarde, Réal Dubeau, Conrad Brunelle, Jean-Louis Lafond, Mme F.X. Beaudry, Albert Forest, Yvon Beaudry, Paul Blanchard, Paul Joly, Maurice Marcil, Claude Plouffe, Roch Lasalle, Gilles Lasalle, Roland Malo, Aurèle Beaudry, Luc Landry, Réal Héroux, Florimond Perreault, Anthime Rivest, Romuald Leblanc, R. Liard, Jérémie Chaput, Wellie Lanctôt, J. Shapransky, Hector Lévesque, R. Laurin, M. Laurin, A. Forest, Bertrand Malo, Antonio Rondeau, Gilles Beaudry, Chs O. Beaudry, Mme Philippe Desmarais, Wilfrid Arpin, Hector Déziel, Victor Auger, Aurèle Beaudry, Louis Segall, Odilon Ayotte, Aimé Ladouceur, Paul Auger, Albertino Gouger, Viateur Forest, Raymond Bilodeau, Médéric Fafard, Mme Rosaire Desrochers, A.A. Robert, Gérard Laprade, Gaston Froment

SALONS FUNERAIRES

Garceau, Perreault & Garceau

(air climatisé)

636, Manseau JOLIETTE

151, Papineau

SERVICE D'AMBULANCE JOUR ET NUIT

Tél. PL. 3-7200



G. Garceau prés.

Médicaments - Prescriptions - Cosmétiques

Objets de bébés

— LIVRAISON GRATUITE —

PHARMACIE LAFOND

546, Manseau (Ancienne Commission des Liqueurs)

Tél.: PL. 6-4594 Joliette

Tél. PL 3-5622

Dr Georges-E. Joly, O.D.

OPTOMETRISTE

SPECIALISTE DE LA VUE

126, ST-PAUL, JOLIETTE

Compte rendu des dons recueillis à l'occasion du sinistre du 23 déc. 1961

Les clubs sociaux de Joliette n'ont pas hésité à verser des sommes imposantes pour aider les sinistrés de la rue St-Antoine et grâce au poste de radio CJLM, la population en général s'est jointe aux clubs sociaux dans cette oeuvre.

Afin de joindre toutes les bonnes volontés agissant indépendamment pour la même cause, il a été entendu que le Centre Notre-Dame de Bonsecours serait le poste central.

Un comité fut formé de M. le Chanoine Dumontier, M. le curé Gervais de la paroisse St-Pierre, Soeur Lucien Joseph, la Directrice du Centre, M. Valmore Lapierre, directeur de la police de Joliette, M. Albert St-Amour, directeur du Service des Indendies, M. Marcel Perreault, Président de la Société St-Vincent de Paul, paroisse St-Pierre et M. Marcel Côté représentants les clubs sociaux de Joliette.

Le total recueilli a été de 2,403.42, ne comptant point la valeur des articles donnés par la Croix-Rouge et ne comptant pas également les dons particuliers et inconnus qui furent faits directement aux sinistrés.

Le comité a décidé d'aider également les deux familles sinistrées de la rue Laforest lors de l'incendie du 28 décembre 1961.

Une première somme d'argent a été versée aux familles dans le besoin quelques heures après le sinistre.

Le montant total a maintenant été déboursé, le tout avec équité selon les besoins de chacun.

Au nom des nombreux enfants et des parents éprouvés, nous disons à la population en général un Grand Merci.

Un orchestre aux Jeunesses Musicales

Dimanche prochain, le 28 janvier, à 8 h., les JMC recevront la visite de la MONTREAL ORCHESTRAL SOCIETY. Cet ensemble à cordes de 35 membres est dirigé par M. Joseph Berljawsky, excellent musicien et le professeur de violon le plus recherché de la ville de Montréal.

On nous présentera un programme choisi: Suite, de PURCELL, Concerto grosso, de GEMINIANI, 2e concerto pour violon et orchestre, de J.S. BACH, avec Mlle Gail Halliday comme soliste, Psaume et fugue, de HOVHANESS. Admission: le carnet JMC ou $1.50.

Déclaration de M. Roger Cloutier au siège No 4



Il y a un an, j'acceptais de servir la Cité de Joliette comme échevin, dans le quartier du centre. La ligne de conduite que je m'étais alors tracée était:

1. Collaborer avec le conseil existant pour la bonne administration de la Cité.
2. Travailler à une politique de "plein emploi" dans la cité,
3. Assainir le climat industriel et essayer d'attirer de nouvelles industries à Joliette.
4. Faire collaborer et collaborer avec les gens de toute couleur politique au succès et au développement de Joliette.
5. Maintenir à Joliette un climat moral excellent.
6. Donner justice à tous les citoyens de Joliette.

Au terme de mon mandat et avec la satisfaction du devoir accompli, j'avais l'intention de redevenir simple citoyen laissant à d'autres les honneurs et la charge de la Cité. Toutefois, les électeurs du quartier 4 et mes amis m'ont convaincu que pour poursuivre le travail fait et assurer la venue de nouvelles industries à Joliette, je devais accepter un autre mandat; j'accepte donc de me porter candidat dans le quartier numéro 4 avec la même ligne de conduite qu'il y a un an.

Je remercie tous ceux qui au cours de l'année écoulée ont facilité l'accomplissement de mon devoir, entre autres: monsieur le maire, les membres du conseil, les trois journaux locaux, mes amis et les nombreuses personnes qui m'ont conseillé; à tous je dis merci et à tous aussi, je demande leur collaboration pour m'aider à continuer à bien servir la Cité. Roger CLOUTIER, agronome

685, boulevard Manseau, Joliette

Liste des personnes qui ont signé le bulletin de M. Guy Perrault

Georges Lesage, Wilfrid Barrette, André Joly, Mme Rosaire Rivest, Lionel Tessier, Mme Placide Desrosiers, Raymond Marchand, Jean-Charles Arcand, Paul Venne, J.E. Boucher, Eustache Desrochers, Ernest Dansereau, Conrad Pelletier, Mme Carmen Aubin, Albert Lavallée, Maurice Richard, Roger Malo, Frédéric Rondeau, Joseph Barthe, Réal Rocheleau, Roger Nadon, I. Martineau, Mlle Pauline Desrosiers, Joseph Pelletier, C.A. Desmarais, Reynald Roy, Léo Ratelle, Lucien Landreville, Roger Lapointe, Gérard Savoie, Mme Thérèse Lachance, Roger Robert, Raymond Blouin, Réal Laurin, Laurent Lalonde, Gaston Desrocher, Paul Gamache, J.-A. Piette, Dr Jacques Lafortune, Mme Marcel Piette, Gaston Laporte, Jean Boulard, Julien Perreault, Guy Casavant, Maurice Roberge, Patrick Riel, Marcel Dénommé, Lucien Beaudry, Jos. Poulette, Noel Laporte, Adélard Laporte, Raynald Gaudet, Léo Lefebvre, Gaston Lachapelle, Roméo Guilbault Roland Goyet, Omer Rivest, Gérard Chartier, Armand Bourdon, Jos. Gaudette, Albert Ménard, Henri Desroches, Raymond Frappier, Bertrand Frappier, Raoul Lebel, Arthur Plante, Mlle Louise Simard, Marcel Plante, Louis Tessier, Roméo Cléroux, Armand Goyet, Jean-Maurice Ayotte, André Cloutier, Albert Houde, Léo Lescouarnec, Mme Jean Pinated, Dr Jacques Laporte, Roger Roy, Louis Ducharme, Mme E. Courtemanche, René Baulieu, François Désilets, Clément Goulet, Georges Roy, Cyrille Denis, Mme Camille Denis, Gérard Morin, Fleurette Marcil, Réal Dupuis, Roland Perreault, Mme Alice Lamarche, Richmond Trudeau, Jacques Boulard, Raphael Bilodeau, A.E. Arnault, Fernand Lanctôt, Bernard Jalette, Evariste Ferland, Alain Morin, Claude Fisette, Emilien Lavigne, Donat Pelletier, Claude Ricard, Jacques Bino, Léo-Paul Lavallée.

AU SIEGE NO 7



M. René Majeau, industriel, candidat au siège no 7. M. J.-Arthur Lépine, échevin sortant ne se représente pas. M. Majeau serait donc seul sur les rangs.

Candidat au siège No 4 Lucien Malo



Sous la pression réitérée de nombreux citoyens de son quartier, M. Lucien Malo, manufacturier de tabac, de la rue St-Viateur a décidé de se porter candidat du poste d'échevin de la Cité de Joliette, siège no 4 et déposa son bulletin de présentation à l'hôtel-de-ville, hier.

M. Malo est avantageusement connu à Joliette, membre du Club Richelieu, de la Société St-Jean-Baptiste, etc.

Selon toute probabilité, il fera la lutte à M. Roger Cloutier, échevin sortant et de nouveau candidat et à M. J.-Marcel Drainville, candidat lui aussi au siège no 4. Le quartier no 4 comprend les sections de rues comprises des voies du CNR au nord-ouest jusqu'à la rivière l'Assomption au sud-est et la partie sud-ouest de la rue Lajoie sur toute sa longueur, la rue St-Barthélemy au complet et la partie nord-est de la rue Ste-Angélique dans toute sa longueur.

Voici maintenant les noms quelques-uns des électeurs ayant signé le bulletin de présentation de M. Lucien Malo.

Rosaire Roch, Mme Esdras Mainville, Victor Landreville, R. Bourdon, Joseph Rondeau, Samuel Nadeau, Mme E. Landreville, A. Pépin, P. Malo, L. Martel, Viateur Sansregret Mlle Jeanne d'Arc Lépine Mlle Madeleine Lépine Urgel Lépine, F. Thouin.

Richard Verreau aux Jeunesses Musicales

Après le prochain concert par la Montreal Orchestral Society, dimanche prochain à 8 h., les JMC présenteront l'artiste canadien bien connu, M. Richard Verreau, samedi après-midi le 3 février à 2 h. 30, et dimanche soir le 4, à 8 h. S.v.p. réservez vos billets à la Librairie Martin, PL. 6-3066, au Secrétariat de la St-Jean-Baptiste, PL. 6-2321, ou au Séminaire, PL. 3-7466.

Admission: le carnet JMC (pas besoin de réservations) ou 75c pour les étudiants le 3, en matinée, $2. pour tous le 4, en soirée.

AU SIEGE No 1



Voici les noms des personnes qui ont signé le bulletin (déposé) de Bernard Malo au siège No 1, paroisse du Christ-Roi.

Jean Bélair, Maurice Gougeon, Léopold Longpré, Azellus Bordeleau, Louis-J. Marsolais, Dr J.-P. Mireault, J.-C. Carrier, Mme Cécile C. Massicotte, F.-H. Jones, Jean-Paul Roy, René Marion, Bernard Tellier, Robert Arsenault, Lionel Fontaine, Adélard Contré, Adrien L'Oiseau.

Le Centre de Loisirs...

(Suite de la 1ère page)

Le Centre de Loisirs

En entendant parler du Centre de loisirs du Séminaire, plusieurs ne voient que la piscine. Limiter les activités du Centre uniquement à la natation serait en mésestimer la valeur. On peut y pratiquer une foule de sports individuels ou collectifs comme la trempoline, le ping-pong, le badminton, le tennis, le ballon-volant, le ballon-panier, la gymnastique, etc. Des cours de plongée sous-marine sont donnés chaque semaine.

De plus, le Centre de loisirs du Séminaire est le premier centre au Canada à posséder des cibles automatiques pour le tir à l'arc. On peut également faire du ski et utiliser un skitow tout comme sur les pentes des Laurentides. L'endroit est aussi propice aux descentes en "traîne-sauvage". Ceux qui n'en ont pas peuvent en louer une au Centre à un prix très modique. Pour les amateurs de quilles, quatre allées sont à leur disposition.

Tous peuvent jouer.

Il est un point que nous désirons souligner. Il ne s'agit pas d'être professionnel dans un sport quelconque pour participer aux loisirs du Centre. Les adultes comme les jeunes sont invités à s'y rendre pour se divertir et non pour remporter des trophées. Les Olympiades n'auront lieu qu'en l'an 2000.

Des moniteurs expérimentés

Les membres du Centre bénéficient de la présence de moniteurs qualifiés et capables de fournir l'explication des règles des différents sports. Les dames sauront sans doute apprécier leurs conseils judicieux en matière de vêtements-sports.

C'est trop cher!

Avant de faire une telle affirmation, il conviendrait de considérer plusieurs choses: d'abord tous ont besoin de loisirs. Ensuite les loisirs auxquels nous nous adonnons sont peut-être aussi dispendieux sinon plus que ceux offerts au Centre de Loisirs du Séminaire. N'oublions pas non plus que les activités pratiquées au Centre nous apportent non seulement un simple divertissement mais en même temps un délassement physique salutaire.

Une aubaine!

A l'occasion de la semaine de recrutement, ceux qui achèteront leur carte de membre auront droit au tarif "demi-saison". Une carte pour une famille entière ne se vendra que $10.00; une carte individuelle (travaillant) $5.00 et une carte d'étudiant $3.50. Une remarque s'impose: dans d'autres villes de la province comme Québec et Montréal, certains centres de loisirs chargent deux ou trois fois plus cher.

L'esprit paroissial sera-t-il diminué?

Si les gens des différentes paroisses se rendent régulièrement au Centre de Loisirs du Séminaire, l'esprit paroissial sera-t-il diminué? A cette question, nous pouvons répondre deux choses. Premièrement la majorité des activités du Centre de Loisirs du Séminaire ne sont pas organisées à l'échelle paroissiale. Deuxièmement: rien n'empêche les gens de se grouper par paroisses pour former des équipes et affronter leurs confrères du clocher voisin.

Campagne de recrutement

Le comité du Centre de Loisirs du Séminaire de Joliette s'est tracé des plans précis pour augmenter le nombre de ceux qui fréquentent actuellement le Centre. Tous sont cordialement invités à le visiter et à en devenir membres. Pensons au dicton "Mens sana in corpore sano" et devenons membres d'un Centre de Loisirs bien organisé et capable de nous fournir divertissement et détente.

Activités au Centre N.-Dame de Bonsecours

Nous vous entretiendrons aujourd'hui de la grande journée de charité dont la ville de Joliette a été le témoin le 23 décembre dernier.

Après avoir distribué plus de quarante paniers de Noel, Soeur Lucien Joseph se prépare à rejoindre sa famille religieuse, mais voici que le poste CJLM annonce qu'un malheureux incendie vient de jeter dans l'épreuve quatre familles, comprenant treize enfants, dont deux petites victimes périrent dans les flammes.

Notre dévouée directrice ne reste pas indifférente à cette nouvelle et demeure au poste. Les appels téléphoniques ne tardèrent pas. La Croix-Rouge est à l'avant garde et le Centre Notre-Dame de Bonsecours devient le poste de ravitaillement.

Automobilistes et camionneurs volontaires sont à la disposition et répondent aux appels des donateurs. Les caisses, les meubles s'entassent. Il faut procéder rapidement. Madame Alfred Tessier, présidente du Centre, lance un appel aux dames qui peuvent prêter main forte à Soeur Lucien Joseph.

Les heures passent, les forces s'épuisent, c'est l'heure du souper, mais il n'est pas question de quitter les lieux. C'est alors qu'un appel téléphonique de la part de quelques restaurateurs, offre à l'équipe au travail, repas et liqueurs.

On besogne jusqu'à une heure tardive, et le lendemain toute la journée.

Le distingué directeur de Caritas Joliette, M. le Chanoine Dumontier, mérite une mention toute spéciale, car en dépit de ses nombreuses occupations il se dévoue sans relâche oubliant l'heure et la fatigue.

Voici la liste des dons reçus...

Paroisse St-Pierre, surplus de la quête du dimanche, 24	$680.00
Chevaliers de Colomb, somme recueillie par les membres	403.47
Poste CJLM, somme recueillie	87.00
Mouvement Coopérative, somme recueillie	72.60
Club Kiwanis, Joliette	100.00
Club Richelieu Joliette	100.00
Chambre de Commerce Senior	100.00
Chambre de Commerce Junior	100.00
Association des Voyageurs de Commerce	80.00
Chevaliers de Colomb	50.00
Association des Soirées de Chez-Nous	35.17
Lacordaire Paroisse Christ-Roi	35.00
Lacordaire Paroisse St-Pierre	35.00
Club des Escoffiers Montclair	25.00
Fraternité des Policiers de Joliette	25.00
Association des Pompiers de Joliette	25.00
La Cie d'Autobus R. Gaudreault	50.00
Paroisse Notre-Dame de Lourdes	16.75
Paroisse St-Félix-de-Valois	7.00
Loisirs de la Paroisse du Christ-Roi	10.00
Les Filles d'Isabelle	10.00
La Société des Artisans	10.00
Somme versée par divers particuliers	336.43
TOTAL	$2,403.42

Il est à remarquer que la Croix-Rouge de Joliette a contribué pour beaucoup et la totalité des sommes recueillies serait d'environ $3,000.00.

A tous un merci et reconnaissance de la part des familles éprouvées à qui nous réitérons notre vive sympathie.

La courtoisie et l'entraide ont présidé à ces échanges fraternels, et seule une compréhension d'un public généreux est capable d'apporter un tel résultat.

Bel exemple de charité que cette journée du 23 décembre.

"Programme d'action" S. W. & P. pour '62



(Photo Ls Grypinich)

Jeudi le 18 janvier dernier, les dépositaires d'appareils électriques, entrepreneurs-électriciens et plombiers étaient les invités de la Division des Ventes de la Compagnie Shawinigan Water and Power. A l'occasion de cette réunion annuelle, la compagnie lançait son nouveau programme de promotion de ventes, "Programme d'action", pour l'année 1962. M. Jacques Suzor, surintendant du District, souhaita la bienvenue. M. André Jacob, directeur des ventes, fit un résumé des activités de l'année 1961 et encouragea tous les vendeurs à redoubler d'efforts au cours de 1962. Le nouveau programme fut communiqué par Jacques Gallagher. Conseiller en Applications Domiciliaires pour le District, alors que M. Serge Houde donnait les résultats des ventes 1961 MM. Paul-E. Levasseur et Gilbert Moreau intéressèrent beaucoup l'auditoire en résumant le programme mis sur pied dans le but d'aider le maitre-électricien à vendre un service électrique suffisant pour les résidences et les fermes.

Sur la photo ci-dessus, nous voyons les vendeurs de notre région qui ont remporté les prix pour la vente des appareils électro-ménagers, et nous remarquons de gauche à droite: MM. Gabriel Deschênes de Joliette, J. A. Laforest de Berthier, Armand Lebeau de Charlemagne, Jacques Gallagher, Conseiller en Applications Domicilaires pour le District, Léo Froment de Joliette, Jacques Dupuis, M. El., de l'Assomption et Roger Ferron, plombier de Repentigny.

IL Y A UNE PEINTURE C-I-L POUR CHAQUE USAGE
Louis Desrochers & Fils Ltée
"Si c'est de la ferronnerie... nous l'avons"
Tél. PL. 6-4574
537, RUE NOTRE-DAME JOLIETTE, QUE.

L'ACTION POPULAIRE
(Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa)

DR ROGER ADAM, O.D.
Optométriste, spécialiste de la vue
EXAMEN DE LA VUE
LENTILLES CORNEENNES
(VERRES DE CONTACT)
9, PLACE BOURGET TEL. PL. 6-4910 JOLIETTE

Deuxième Campagne de recrutement de l'U.C.C.

(par LEO FOREST)

Après les éclatants succès remportés par une première campagne massive de recrutement qui a valu à notre fédération diocésaine une augmentation de près de 800 membres en 1961, portant ainsi ses effectifs à 2,000 en chiffres ronds, il était tout à fait normal que ce genre d'offensive fût adopté comme une pratique à exploiter dorénavant chaque année. L'organisation d'une telle campagne a beau demander beaucoup d'efforts et de générosité d'une courageuse équipe tant sur le plan local que sur le plan diocésain, elle a beau exiger la mobilisation de près de 300 recruteurs qui se chargent de visiter un à un les quelque 4,000 chefs de familles rurales du diocèse, en plein hiver, par une température toujours imprévisible, à ce temps-ci de l'année, l'expérience de 1961 a été concluante à tous points de vue. Elle vaut d'être reprise et même de devenir tradition.

N'y aurait-il dans tout ce travail que l'essor numérique donné à l'U.C.C., il y aurait déjà là de quoi en être fier et encourager fortement les organisateurs à aller de l'avant. Sans compter que c'est à l'échelle de la province que l'U.C.C. a tenté une telle expérience et nous avons vu ses effectifs passer à 35,000 membres une augmentation de plus de 8,000 membres, dans la seule année 1961.

Mais il y a beaucoup plus que le seul facteur numérique à apprécier, il y a la force, la puissance signifiée par le nombre dans un organisme qui porte le nom d'union et pour qui "l'union" n'est pas un vain mot. On est renversé quand on s'arrête à penser aux avantages moraux, sociaux, professionnels et économiques que l'U.C.C. a apportés aux cultivateurs jusqu'aujourd'hui, en dépit du fait déplorable qu'elle ait eu à lutter d'arrache pied, pour leur venir en aide, contre les cultivateurs eux-mêmes qui, pour la majorité ont pris bien du temps à comprendre que le salut de la classe rurale était là, dans l'association professionnelle. Aujourd'hui, peut-être à cause du nombre et de la gravité des problèmes auxquels la classe agricole a à faire face dans une province qui s'industrialise à pas de géant et dans un milieu agricole qui lui-même doit se mécaniser de plus en plus pour lutter avec quelque chance de succès contre le coût de la main d'oeuvre d'une part et la concurrence grandissante d'autre part sur les marchés locaux comme sur les marchés extérieurs, on dirait que la classe agricole ressent plus l'urgence d'une union et la nécessité d'en profiter à plein. La classe agricole, en fait, n'a plus le choix. Elle doit opter pour l'utilisation maximum des moyens de triompher des difficultés. Et elle constate de plus en plus que ces moyens lui sont non seulement suggérés mais garantis par l'U.C.C.

Citons, par exemple, une des importantes mesures préconisées par l'U.C.C. et dont la mise à exécution constitue une planche de salut pour la classe rurale: le service des spécialités agricoles qui se consacre à une aide continue à l'organisation et au fonctionnement des plans conjoints de mise en marché. Avec le développement de l'industrialisation et la concentration des marchés, le cultivateur doit faire face à un problème de mise en marché. Des syndicats spécialisés et des offices de producteurs ont été mis sur pied à cet effet grâce à l'U.C.C. Mais ce n'est pas tout. Le service des spécialités a été créé par la suite au sein de l'U.C.C. pour aider ces organismes à jouer pleinement leur rôle. C'est un champ nouveau qui s'ouvre dans les domaines de la négociation, de la conciliation et de l'arbitrage en vue de la vente collective des produits agricoles. Comment les cultivateurs même les plus compétents et les mieux intentionnés, auraient-ils pu, sans l'U.C.C. et ces services bien précis, se sortir des situations suscitées précisément par l'industrialisation, la concentration des marchés et la concurrence?

Les grandes batailles livrées par l'U.C.C. pour défendre et promouvoir les intérêts de la classe agricole et des bûcherons sont vite oubliées si on ne les rappelle pas de temps à autre. Et pourtant tous les membres et les non-membres bénéficient des avantages obtenus à la suite des demandes de l'U.C.C. maintes fois formulées en congrès ou à d'autres occasions. Certaines gens se demandent même parfois ce que fait l'U.C.C. Nous voulons donc rappeler quelques-unes des réalisations de l'Union:

— Prise à charge de la *voirie rurale* par le gouvernement provincial.
— *Electrification rurale.*
— Obtention de la Loi du *crédit agricole.*
— Ordonnance du *salaire minimum* pour les travailleurs de la forêt.
— Octroi pour le *transport des grains:* 7 millions de dollars obtenus du gouvernement fédéral pour la province Québec.
— Remboursement par le gouvernement de la *taxe sur la gazoline.*
— Diminution du coût des *licences de tracteurs.*
— Prix de soutien du *beurre à 64¢.*
— *Subventions de 25¢* le cent livres de lait.
— Octrois pour l'achat *d'engrais chimiques:* 6 millions ont été votés par le gouvernement provincial à la suite de demandes formulées en congrès par les cultivateurs.
— *Loi des Marchés Agricoles du Québec* obtenue en 1956 pour réglementer la mise en marché des produits agricoles.
— En 1960 seulement, le revenu global des travailleurs de la forêt a été augmenté de *$3,250,000.* à la suite des revendication de l'U.C.C.
— Une *assurance-accident gratuite* de $1,000. pour tous les membres de l'U.C.C.

EN 1961 SEULEMENT

— *Crédit agricole* porté à $15,000.
— *Crédit spécial à l'établissement* dont ⅓ non remboursable.
— Amendements considérables à la Loi des Marchés Agricoles.
— Obtention de la *reconnaissance du syndicalisme agricole.*
— Démarches et mesures permettent d'aider à la *vente du bois à pulpe* produit par les cultivateurs et les colons.
— *Bill C-77* — Loi prévoyant la remise en valeur des terres agricoles et l'aménagement des régions rurales du Canada.
— Loi provinciale pour protéger l'industrie laitière en permettant de prendre des mesures efficaces contre *l'imitation des produits laitiers.*

(A suivre à la page 9)

Décès de l'abbé P.-E. Asselin, p.m.é.



M. l'abbé Paul-Emile Asselin, prêtre de la Société des Missions Etrangères, est décédé à Montréal le 18 janvier, des suites d'une hémorragie cérébrale. On l'avait transporté d'urgence à l'hôpital quelques jours plus tôt.

La dépouille mortelle fut exposée au Séminaire des Missions Etrangères, à Pont-Viau. La translation des restes eut lieu dimanche le 21 janvier, à 4 heures 30 p.m.. Le service funèbre fut chanté lundi, le 22 janvier à 10 h. 30 a.m., en la chapelle du Grand Séminaire de Pont-Viau suivi de l'inhumation dans le cimetière de la Société des Missions Etrangères, à Pont-Viau.

Son Excellence Mgr Edouard Jetté, représentait le diocèse de Joliette aux funérailles.

M. l'abbé Asselin, né à Joliette, le 2 février 1908, est le fils de M. Mastai Asselin, et de Mme Asselin, née Marie-Alma Ferland, qui résident à St-Thomas de Joliette depuis 1919.

Après ses études classiques au Séminaire de Joliette, l'abbé Asselin entrait au Grand Séminaire des Missions Etrangères, à Pont-Viau, en 1928. Ordonné prêtre en 1932, il partait à l'automne de la même année pour le Vicariat apostolique de Szepingkai, Mandchourie, Chine. L'année suivante, il était envoyé dans la partie ouest du Vicariat, région de Linsi, qui devait devenir la Préfecture apostolique de Lintong, en 1937.

En 1941, quelques mois avant la guerre du Pacifique, l'abbé Asselin, avec Mgr Prévost et 4 de ses confrères, fut appréhendé par la police militaire japonaise et dut subir pendant quelques semaines la prison et le cachot mongols. De décembre 1941 à septembre 1945, avec les autres missionnaires canadiens, il fut prisonnier au camp d'internement de Szepingkai. Il revint au Canada à l'automne 1945.

Après quelques mois de repos, l'abbé Asselin se prépara à repartir pour la Chine, mais l'avènement du régime communiste en ce pays l'en empêcha. Il demeura au Canada et fut attaché au Service de la prédication de sa Société. Il était directeur de ce service, pour le secteur de Montréal, depuis 1953.

A part son père et sa mère, 11 frères et soeurs lui survivent. Ce sont: Mathias (de N.-D. de Lourdes), Georges-Etienne et Jean-Maurice (de St-Thomas), Florisca (Mme J.-A.-H. Harnois, de St-Thomas), Germaine (Mme Emilien Olivier, St-Thomas), Marie-Ange (Mme Maurice Dumontier, Berthierville), Gisèle (Mme Maurice Champagne, St-Thomas), les Rév. Soeurs Flore-Alma, Georges-Emile et Edith, toutes trois des Soeurs de la Providence, et la Rév. Soeur Sainte-Pauline-Thérèse, de la Congrégation Notre-Dame. Parmi les cousins du défunt, mentionnons MM. les abbés Armand Asselin et Jean-Paul Asselin, tous deux de la Société des Missions Etrangères.

Le défunt était aussi le neveu de l'hon. Juge C.-E. Ferland, des RR. Soeurs Joseph-Anthime, Marie-Eusèbe et Laurent-Joseph, f. c.s.p. et le cousin de l'abbé Maxime Piette et du R. P. Joseph Piette, montfortain.

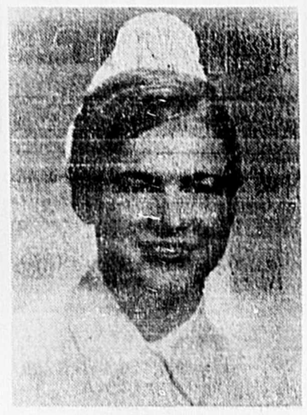
Nos sincères condoléances à sa famille et à la Société des Missions Etrangères.

Dieu aime ceux qui l'aiment; il se révèle à ceux qui le cherchent; il traite en enfants chéris ceux qui ne voient en lui qu'un Père; notre conduite envers Lui dicte la sienne envers nous.

Trois infirmières licenciées en service à l'Hôpital Le Château de Berthierville



Ghislaine SYLVESTRE, I.L.



Andrée GREGOIRE, I.L.



Marie-Suzanne LEBLANC, I.L.

32 paroisses représentées à la Session d'étude pour les prêtres

Un cinquantaine de prêtres venant de 32 paroisses du diocèse ont tenu une session d'étude les 16-17-18 janvier à la Maison Querbes.

Ils ont réfléchi sur "La paroisse et les mouvements d'apostolat laïque." Dans l'ordre temporel, la municipalité est une chose concrète, saisissable. Mais dans l'ordre spirituel la paroisse est mystérieuse. Elle est à la fois ou doit être une triple communauté de foi, de culte et de charité.

Les prêtres ensemble ont étudié les meilleurs moyens à prendre pour que nos paroisses réalisent le mieux possible leurs objectifs. Cela ne pourra se faire qu'avec des efforts coordonnés de la part des prêtres entre eux et en plus par un travail conjoint entre prêtres et laïques.

Nos mouvements paroissiaux devront former des laïques responsables et ces laïques devront avoir dans nos paroisses un rôle à jouer.

Durant ces jours d'étude des laïques sont venus dialoguer avec les prêtres. Il serait souhaitable que semblable dialogue s'établisse dans les paroisses.

Enfin pour clôturer ces journées, Son Excellence Mgr l'évêque est venu appuyer de son encouragement les prêtres qui avaient accepté les dérangements nécessaires à la poursuite de ces échanges. Il souhaita que chacun donne suite par un ministère fécond à ces études et essaie d'accomplir quelque chose.

Plus tard les voeux de cette assemblée seront connus. Les participants sont partis pleins d'espoir et d'enthousiasme.

Comm.

Avis de changement de raison sociale

En vertu de Lettres Patentes Supplémentaires enregistrées au Secrétariat de la Province de Québec, le 30 juin 1961 (Libro 1086, folio 99), le nom: "LA CORPORATION DU SERVICE D'ASSISTANCE DU DIOCESE DE JOLIETTE" est changé et devient:

Service Social de Joliette

AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE LE 1er FEVRIER 1962

Veuillez prendre note que la nouvelle adresse du Service Social de Joliette sera la suivante:

Service Social de Joliette,
Case Postale 400,
339, boulevard Querbes,
Joliette, Qué. Tél. PL. 3-7488.

Communiqué

A la veille de la mise en nomination des candidats chaque quartier doit s'élire un représentant désigné au conseil de ville; je fais appel à tous les contribuables du quartier STE-THERESE pour solliciter de nouveau, un vote de confiance. Je présume que mon passé, durant les mandats que vous m'avez confiés, est une preuve éloquente de l'intérêt que j'ai toujours porté au développement du quartir Ste-Thérèse, et ceci, sans aucune espère de parti pris. Les diverses améliorations que j'y ai apportées sont un complément du travail que je me suis imposé. Veuillez croire, chers contribuables, que je me propose d'apporter toute la jeunesse, le dynamisme, la compétence et l'expérience de mes seize années de service, qualités que semble réclamer la population de Ste-Thérèse, pour faire de notre quartier le plus beau de la cité de Joliette.

Je compte sur vous pour m'accorder votre vote "lundi le 5 février prochain. Merci.

Arthur ROBILLARD
Candidat au siège no 8

Voici d'autres noms à ajouter à la longue liste de la semaine dernière:

Léonidas Bolduc, Lucien Bourque, L.-Philippe Germain, Irène Bastien, Laurentien Charbonneau, Alexandre Généreux, Oréal Marcil, Jacques Trahan, Réjean Savoie.

Fiançailles Blain-Ethier

A l'occasion de Noel avaient lieu les fiançailles de Mlle Yolande Blain à M. Jean Ethier tous deux de Montréal. C'est M. le chanoine Léo Forest qui a présidé par la suite la cérémonie de bénédiction de la bague de fiançailles.

Décès de M. Donat Beaudry

A Montréal à l'hôpital St-Luc le 22 janv. 1962 à l'âge de 62 ans est décédé M. Donat Beaudry, époux de Aline Morand, ex-comptable au Canadien Pacifique à Joliette.

Les funérailles auont lieu vendredi le 26 courant des Salons Garceau, Perreault et Garceau Inc., 636, Manseau à l'église Cathédrale de Joliette où le service sera célébré à 10 h. 30 de là au cimetière de Joliette.

Il laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants: Marie-Paul (Jean Gladu) de Rouyn-Noranda, Jean-Luc (Gisèle St-Cyr) de Joliette, Mlle Denise de Joliette, Dr René M.D., (Gyselaine Landreville) Montréal, un frère M. Zéphirin Beaudry de Joliette. Une Soeur Rév. Sr Marie Hervé des Srs de la Providence Montréal, plusieurs autres parents.

Sincères condoléances.

Décès Bergeron

L'Hôpital de Montréal le 19 janvier à l'âge de trois ans est décédé Serge Bergeron, enfant de M. Albert Bergeron et de Yvette Hubert, demeurant à 900, rue St-Viateur.

La cérémonie des Anges eut lieu dimanche après-midi le 21 janvier des Salons Omer Landreville, 674, rue St-Louis à l'église St-Pierre de Joliette où la cérémonie eut lieu à quatre heures. Inhumation au cimetière de Joliette.

Il laisse dans le deuil: son père et sa mère M. et Mme Albert Bergeron, ses frères et soeurs: Jean-René, Yvon, Lisette, Anita, Alain, Léna, Jacques et Jocelyn.

Nos sincères condoléances à la famille.

Dieu révèle souvent bien des choses entre un Pater et un Ave.

Funérailles de M. l'abbé Gustave Melançon

Mercredi dernier le 17 janvier, en l'église paroissiale de St-Jacques de Montcalm, avaient lieu sous la présidence de Son Excellence Mgr Joseph-Arthur Papineau, le service funèbre de feu M. l'abbé Gustave Melançon, décédé à la Maison Champagneur de Joliette, le dimanche précédent à l'âge de 92 ans 3 mois.

Officiait à l'autel Son Excellence Mgr Edouard Jetté, évêque auxiliaire accompagné de Mgr J.-C. Garceau P.D. chancelier, comme prêtre assistant et MM. les abbés Gaston Malo et Antonio Ricard, diacre et sous-diacre et Emilien Houle, maître de cérémonie.

Au trône et pour le chant de l'Absoute, Son Exc. Mgr Papineau était accompagné de Mgr Omer Bonin, P.D., curé de St-Jacques, MM. les curés A. Allard de St-Norbert et F. Mousseau de St-Cuthbert et M. l'abbé Lucien Sylvestre maître de cérémonie.

Au choeur: Mgr Omer Valois, P.D., archiviste, Mgr René Bonnadère, P.D., procureur, MM. les chanoines A. Allary, curé de Ste-Elisabeth, M. Payette, a.c., Rév. Père E. Jetté, c.s.v., supérieur du Séminaire de Joliette, MM. les curés D. Ricard, a.c., L. Dion, a.c., H.-Albert Laporte, de St-Alexis, Z. Beauchamp, de St-Thomas, A. Bernèche, de St-Jean de Matha, Rév. Père René Piette, c.s.v., Maison Querbes, MM. les abbés Yvan Melançon, Fernando Blouin, Marcel Roy, René Coderre, Rosius Guilbeault, François Lanoue, Léo Lanoie, R. Lavallée, André Henri, R. Crépeau, Rév. Père Marcel Foisy, c.s.v., etc.

La Maison Placide Perreault avait la direction des funérailles. Dans la nef, de nombreux paroissiens de St-Jacques. Feu l'abbé Gustave Melançon ne laisse que de lointains parents. Il avait un frère Joseph, et une soeur Elisabeth qui "ont précédé dans la tombe, il y a plusieurs années.

Partie de cartes

Grande partie de cartes au profit des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, mardi le 30 janvier prochain. Les organisatrices sont les Membres du Cercle Joseph-Arthur, aidées de nombreuses collaboratrices. Plusieurs prix de présence seront tirés; un goûter sera servi. Pour tous renseignements, téléphonez à PL. 6-6533 ou PL. 6-6754 ou à Mme Rodolphe Robert PL 6-6446. Cordiale bienvenue à tous.

A L'ASSEMBLEE DES MAITRES-ELECTRICIENS



L'assemblée régulière de la Corporation des Maîtres-Electriciens, section de Joliette, a été tenue en vue d'un forum sur le code et ses applications. Cette assemblée a remporté un succès inespéré, plus de cinquante Maîtres-Electriciens des quatre comtés, ayant répondu à l'appel.

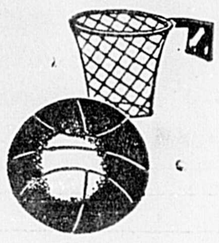
Sur la photo, nous voyons au centre, M. Claude LAMY, président de la Corporation des Maîtres-Electriciens, section Joliette; à gauche, M. Olitar MENARD, Directeur du Bureau des Examinateurs des Electriciens de la province de Québec; M. Donat PIETTE, ex-président, à droite, M. Clovis PERREAULT, inspecteur en charge du Bureau des Electriciens de Joliette; M. Lucien DESROSIERS, inspecteur; M. Guy LEMIRE, inspecteur; M. HAMEL, inspecteur, tous du bureau de Joliette. M. Jacques SUZOR, surintendant de la Shawinigan était représenté par M. QUENNEVILLE.

DEUX FABRICANTS DE MEUBLES DE NOTRE REGION A L'EXPOSITION DE TORONTO



Deux fabricants de meubles du Québec discutent d'affaires sur les lieux de la récente Foire du Meuble canadien tenue à Toronto. Il s'agit, dans l'ordre habituel, M. Jacques Foucher, de la compagnie Jean Bergeron Limitée, de St-Gabriel-de-Brandon et de M. Jean-Marie Dumont, propriétaire de Meubles J.-M. Dumont de Berthireville. L'exposition fut la plus vaste jamais organisée au Canada. (Photo C-I-L)





LE SPORT ET SES VEDETTES





Festival '62' de la Commission scolaire de Joliette le 7 février

Mercredi soir le 7 février 1962 à 7 h. 30 à l'aréna municipale. Cette soirée récréative a été organisée par les jeunes étudiantes et étudiants sous la direction du Comité exécutif de la Récréation et du Directeur du Département d'Education physique et de la Récréation

Voici les noms du Comité exécutif du festival: Gaétan Lacombe, dir. gén., Jean-Guy Pronovost, CJLM, prés. de la publicité, Richard Perrault, sec.-gén., E.S.S.V., Jocelyne Ouimet, sec., E.S.M.C., Gilles Thouin, trés.-gén., E.S.S.V., Diane Poirier, trés., E.S.S.T., Michel Martineau, sec., E.S.S.P.

Maintenant que'ques attractions au festival: patin de fantaisie, gouret intérieur, gouret, sauts de barils, courses diverses, clowns, ballon-balai.

Il est à noter que ce festival n'est pas seulement réservé pour les étudiantes et étudiants, mais pour vous parents qui devez encourager vos enfants et leur permettre par votre présence de faire de ce festival leur plus beau succès.

Richard Perrault, sec.-gén

OUVERTURE DU BONSPIEL BERNARD MALO



(Photo Louis Grypinich)

Sur cette photo prise lundi dernier au club de curling local, nous voyons le donateur du trophée M. Bernard Malo, se préparant à lancer la 1ère pierre du bonspiel qui porte son nom. Les rencontres seront disputées toute la semaine et la remise de trophée en fin de semaine. Vingt équipes participent à ce bonspiel. Nous remarquons, au centre, le donateur M. Bernard Malo, entouré des membres des équipes des skips Champlain Lépine et François Doray, ainsi que du gérant du club Richard Cloutier.

Inauguration du Carnaval de Lanoraie

C'est dans une atmosphère de fête que le carnaval de Lanoraie fut inauguré, samedi le 20 janvier dernier, par une soirée de danses.

Une nombreuse assistance composée de jeunes et de moins jeunes a participé à l'ouverture du carnaval 1962.

Danielle Ière, reine de l'an dernier et Monique Ière de l'année précédente ont présidé cette soirée d'ouverture, organisée dans le but de présenter les candidates au titre de Reine pour cette année.

Ces candidates sont: Mlle Elise Champagne, Mlle Murielle Gagnon, Mlle Micheline Primeau, Mlle Francine Sioui. Elles furent présentées à tour de rôle, par Mlle Thérèse Bonin et furent toutes applaudies chaleureusement par la nombreuse assistance.

Par la suite, Danielle Ière et Monique Ière adressèrent quelques mots pour remercier et aussi pour encourager les jeunes à continuer l'oeuvre déjà commencée et à participer ainsi à l'organisation des loisirs de Lanoraie.

M. Louis Rondeau fut maitre de cérémonie durant le reste de la soirée et s'est acquitté avec brio de ses fonctions.

Durant la soirée M. J.-A. Lusignan, président de l'Association Sportive, remercia l'assistance pour son encouragement et son appui envers l'association.

De plus, il souligna l'effort fait en ce moment, pour orienter l'organisation des loisirs, vers un but plus étendu, en y ajoutant un nouvel aspect social et culturel.

Le président en profita pour parler de plusieurs innovations apportées au carnaval de cette année.

En plus d'être plus long, il dure du 20 janvier au 7 mars, plusieurs manifestations y sont ajoutées.

Le 27 janvier, un bingo.

Le 30 janvier, l'élection de la Reine.

Le 3 février, le couronnement de la Reine.

Le 9 février, soirée dansante; orchestre "Ti-Blanc Richard".

Le 11 février, festival des écoliers, toute la journée qui se terminera par une mascarade sur glace.

Le 17 février, défilé de mode au chalet.

Le 24 février, souper, conférence dont M. D. Morin, journaliste de la Presse sera l'invité d'honneur, pour nous parler des loisirs.

Le 3 mars, soirée dansante.

Pour se terminer par la publication de notre programme souvenir le 17 mars.

Enfin M. le président invita tout le monde a participer à ces nombreuses fêtes et particulièrement au bingo le 27 janvier prochain où il y aura de nombreux prix.

Après le discours et les remerciements du Président, la soirée se continua dans une atmosphère de fête.

Pour tous renseignements, veuillez communiquer avec: L'ASSOCIATION SPORTIVE DE LANORAIE.

(Communiqué)

Nos quilleurs et leurs exploits





ACADEMIE DE QUILLES DE JOLIETTE

Ligue des Sportsmen:

Sur les allées 1 et 2, grâce à la belle tenue d'Alain Forest et Gérard Leduc, les fabricants de cigares l'ont emporté par blanchissage 7 à 0, contre les gars de la Biscuiterie Laurin, qui semble tombée en léthargie depuis quelque temps. Pour la Biscuiterie, mentionnons Gérald Pétrin, qui s'est mérité une mention pour son 391.

Sur les allées du centre Humpty Dumpty continue sa poussée victorieuse vers les sommets, en triomphant de la Brasserie Labatt au compte de 5 à 2. Encore une fois, la grande vedette des vainqueurs a été le capitaine Henri Desmarais, qui semble avoir résolu son trouble sur ces deux allées, roulant un triple de 514. Il a également été aidé dans ce triomphe, par la recrue Roger Bonin. Pour les "brasseurs", Roger O'Rourke et R. Lambert se distinguent, pour permettre à leur équipe de conserver deux points dans le classement.

Enfin, sur les allées du fond triomphe de Dubois Super Market au compte de 5 à 2, sur Grenache Enrg., avec en vedette André Desroches et Yvon Thibodeau qui roulent respectivement 434 et 362; tandis que chez les vaincus Claude Gauvreau et Bernard Laroche permettent à leur équipe de se mériter deux points.

Position des équipes:

Biscuiterie Laurin	77 pts
Dubois Super Market	75 pts
Humpty Dumpty	74 pts
Brasserie Labatt	69 pts
Imperial Tobacco	66 pts
Grenache Enrg.	59 pts

Pointeurs:

Henri Desmarais	150
Roger O'Rourke	143
Jean-Guy Pétrin	140
Gerry Clark	138
Alain Forest	138
Gérald Pétrin	136

Les deux joueurs qui se mirent le plus en évidence avec handicap dont le plus haut simple M. Gédéon Bernard avec 204 et le plus haut triple la recrue R. Bonin avec 523.

Luc Ferland, publiciste

Ligue des Quatre Saisons:

Après avoir connu un début de saison plutôt désastreux, l'équipe de René Ratelle, semble avoir retrouvé son aplomb, et sur les allées 1 et 2, la semaine dernière, triomphait des "électriciens" de Donat Piette, par le compte de 7 à 0. Pour les vainqueurs, J. Rivest, R. Perreault et R. Gauthier ont brillé tandis que pour les perdants, ce furent R. Lambert et L. Leroux qui brillèrent, même dans la défaite.

Au centre, inspirée par la tenue de M. Lépine, Réal Perreault et H. Roy, l'équipe de Longpré et Frère a blanchi celle de Gabriel Deschênes Meubles 7 à 0. Pour ces derniers, R. Croisetière et R. Bonin ont bien figuré.

Sur les allées 5 et 6, les bijoutiers ont triomphé des plombiers en jouant avec précision, pour triompher par 5 à 2. Il faut dire que l'équipe de Gaby Dénommé a été favorisée de l'absence d'un joueur de l'équipe des "ferblantiers". Pour les gagnants H. Desmarais a le plus brillé, tandis que pour les perdants, ce fut R. O'Rourke.

Position des équipes:

Longpré et Frères	75 pts
Gaby Dénommé	69 pts
Maurice Lasalle Inc.	69 pts
René Ratelle	67 pts
Donat Piette	64 pts
Gabriel Deschênes	55 pts

Big Six:

H. Desmarais	161
G. Arpin	153
J.-Y. Raynauld	149
M. Lépine	148
R.-H. Perreault	141
G. Clarke	139

Hockey Intercollégial

Troisième défaite du Séminaire contre Ste-Thérèse

Dimanche dernier, le Séminaire de Joliette disputait sa cinquième partie de hockey dans la Ligue Intercollégiale depuis l'ouverture de la saison. La joute s'est déroulée à l'arena de Joliette contre l'équipe du Séminaire de Ste-Thérèse. La rencontre s'est terminée 6 à 4 en faveur de Ste-Thérèse.

La première période a été fatale pour notre équipe. Ste-Thérèse a réussi à déjouer la vigilance du gardien de buts de Joliette quatre fois en moins de cinq minutes. Aurèle, St-André, Dagenais et Racine se sont mérités ces points du club visiteur. Boisvert, notre cerbère, en a déçu plusieurs au cours de cette période. Seulement 7 lancers ont été dirigés sur Boisvert. Mallette a reçu 5 lancers sans qu'aucun ne soit efficace.

La deuxième période a été beaucoup plus calme que la première. Lévesque a compté le cinquième but de Ste-Thérèse, et Marsolais le premier pour Joliette. Quelques secondes après le point du Séminaire, Nadeau a compté le sixième point de Ste-Thérèse. Après cette période, le club visiteur avait une confortable avance de cinq points sur Joliette.

Cependant, à la troisième période, Joliette a réussi à compter trois autres buts pour un total de quatre. Verrier, Desjardins et Gagnon, trois joueurs qui forment la ligne dynamique du Séminaire, ont enregistré ces trois derniers points de la joute. Boisvert, qui semblait se laisser aller au cours des deux premières périodes, a réussi, dans ce troisième tiers de la partie, 17 arrêts. Mallette n'a pu résister aux attaques de Joliette que 4 fois.

Les punitions ont été peu nombreuses. Dans toute la partie, Ste-Thérèse en a reçu 4, et Joliette 2. Gravel de Ste-Thérèse et Prud'homme de Joliette ont été exclus du match. Pour ce qui est des arrêts, Boisvert en a effectué 33 et Mallette 13.

Même si le Séminaire a subi une défaite, il y a eu certainement une amélioration sensible chez nos porte-couleurs depuis le début de l'année, si l'on considère que Ste-Thérèse avait eu raison des nôtres 8 à 0 au tout début de la saison régulière.

Après cette défaite, le Séminaire s'est éloigné de la troisième position occupée par Ste-Thérèse. Voici quelques statistiques sur la position de chaque club de la ligue.

	PJ	PG	PP	PN	Pts
St-Laurent	6	3	2	1	7
Eudistes	3	3	0	0	6
Ste-Thérèse	4	2	1	1	5
Joliette	5	1	3	1	3
Ste-Marie	2	0	1	1	1
Rigaud	2	0	2	0	0

Les deux prochaines parties du Séminaire auront lieu à Joliette jeudi; Joliette recevra Rigaud, et dimanche les Eudistes rendront visite au Séminaire. Ces deux parties se joueront à l'arena.

Le Service de publicité Sportive par : P.-A. Pichette.

Ligue Interscolaire

Pierre Athanasse en vedette dans le Midget Cathédrale en tête dans le Bantam

SECTION MIDGET
ST-PIERRE 2, CHRIST-ROI 3

Au hockey, lorsqu'un gardien de but obtient une assistance, on considère son exploit comme un fait rare ou chanceux qui doit se produire de temps à autre. Mais quand le même gardien de but se mérite deux passes au cours d'une même joute, son exploit n'est plus seulement dû à la chance, on doit admettre qu'il a acquis une certaine maturité et qu'il est passé maitre dans l'art de préparer les jeux. Eh bien! C'est exactement ce qui est arrivé au jeune gardien de but Pierre Athanasse du St-Pierre samedi dernier; il est sorti de ses filets à deux occasions pour empêcher des déblayements, puis a remis le disque à ses co-équipiers Alain Richard et Yvon Hétier qui ont tout déjoué sur leur passage et ont marqué chacun un but pour leur équipe. Malheureusement, ce ne fut pas suffisant puisque le St-Pierre a subi une défaite de 3 à 2 aux mains du Christ-Roi. C'était la première défaite des hommes de Claude Venne cette saison.

Si le Christ-Roi est sorti victorieux dans cette partie, il le doit pleinement à son nouveau gardien de but Claude Lachapelle qui fut tout simplement miraculeux. Ses arrêts incroyables ont souvent sauvé les siens et découragés le club adverse. En plus, pour cette importante rencontre, le Christ-Roi était piloté par l'expérimenté Donatien Corriveau.

Le St-Pierre a pris les devants dès la première période grâce à à deux buts d'Alain Richard et Yvon Hétier assistés à chaque occasion par Pierre Athanasse. Le seul filet du Christ-Roi a été enregistré par Marcel Bellemare aidé de Raymond Laporte. Après une période médiane sans point, le Christ-Roi se rallia au dernier engagement avec deux buts pour remporter une victoire bien méritée. Le point égalisateur fut compté par Paquin Renaud assisté par Michel Gagnon et Jacques Beaudry à 3.30 et quelques instants plus tard, soit à 5.20 plus exactement le point victorieux fut marqué par Raymond Laporte sans aide.

L'arbitre François Guilbeault a infligé un total de 9 punitions dont 6 au St-Pierre. Chaque équipe a compté un but alors qu'elle avait l'avantage numérique.

SECTION BANTAM
CATHEDRALE 3, ST-JEAN-BAP. 1

Le tour du chapeau accompli par Jacques Lasalle a permis au Cathédrale de Jacques Perreault de triompher du St-Jean-Baptiste par le pointage de 3 à 1. A la suite de ce gain le Cathédrale s'installe donc au premier rang trois points devant le St-Pierre I et le Christ-Roi. Un fait à noter: les 3 buts réussis par Lasalle ont été le fruit d'efforts individuels puisqu'aucune mention d'assistance n'a été accordée.

Pierre Préville du St-Jean-Baptiste a évité le blanchissage à son club en déjouant Marcel Poitras, le meilleur gardien de but de la ligue, avec un puissant boulet.

ST-PIERRE II 3, ST-PIERRE I 7

Enfin dans la dernière joute au programme le St-Pierre I, conduit à l'attaque par le trio Yvon Ricard (4 buts), Donald Richard (2 buts et 3 passes) et Luc Venne (1 but et 1 passe) a remporté une brillante victoire de 7 à 3 sur le St-Pierre II. Le duo Pierre Forget et Pierre Lanctôt du St-Pierre II a continué d'abattre de la belle besogne en obtenant respectivement 2 buts et un but et deux assistances. A la suite de cette rencontre, le St-Pierre I de Guy St-Martin conserve toujours sa fiche immaculée tandis que le St-Pierre II de Michel Martineau a maintenant un bilan d'une victoire une défaite et une joute nulle.

P.S. — Je termine enfin en empruntant le cris de guerre de Maurice Richard en cette semaine nationale du hockey; "Parents, n'envoyez pas vos enfants aux patinoires mais allez-y avec eux.

Michel Nadeau, publiciste

Ligue de ballon-balai

POSITION DES EQUIPES:

	G	P	N	PP	PC	Pts
Bolides	7	2	5	28	4	19
Cardinaux	5	4	5	13	8	15
Beavers	6	6	2	18	17	14
Crampons	4	5	5	15	19	13
Alouettes	4	6	3	10	15	11
Canadiens	3	6	4	8	29	10

LES COMPTEURS:

	B	A	T	P
Lapointe C. (Bolides)	5	7	12	9
Leblanc N. (Beavers)	4	7	11	3
Coulombe A. (Bolides)	3	7	10	18
Lavallée A. (Card.)	3	6	9	6
Ratelle C. (Bolides)	2	6	8	9
Demers N. (Bolides)	1	7	8	6
Lachapelle P (Beavers)	5	2	7	6
Bouchard M. (Card.)	3	4	7	21
Bellerose P. (Bolides)	2	5	7	24
Bourque G. (Cramp.)	5	1	6	9

Loisirs St-Félix de Valois

J'ai assez confiance en mon équipe de hockey que je ne désespère pas de la voir monter en deuxième place pour déloger le Crabtree et n'en déplaise au Ste-Marie-Salomée lui causer une de ces peurs de perdre la première place. J'aurais un meilleur moral naturellement pour vous parler hockey si mon équipe gagnait de justesse au lieu de perdre par justesse mais je me console en pensant qu'elle partage la dernière place avec nos bons amis de Ste-Elisabeth qui eux aussi semblent dormir sur leurs lauriers mais gare à vous! Puis quand on parle de dernière place vous savez ce n'est pas loin de la tête puisqu'il y a seulement 4 équipes.

La partie que j'ai vu jouer à Crabtree dimanche m'a vivement intéressé, surtout durant la première et la troisième périodes. Notre équipe a scoré le premier point pour se voir ensuite devancer par deux points et même trois points et a réussi dans la troisième période à causer une frousse au Crabtree. Cependant on a perdu de justesse 4 à 3 et j'aimerais mieux gagner de justesse par le même pointage. Il y a une chose cependant que nous avons remarquée; c'est que le St-Félix n'a pas assez de joueurs tout au plus 8 ou 9 tandis que le club adversaire en avait 14. Ce qui arrive c'est que les joueurs sont obligés de jouer trop souvent et n'ont pas le temps de se reposer. Un joueur fatigué sur la glace ne peut pas donner son plein rendement. Donc St-Félix tâchez de vous entendre pour remédier à cette lacune. A part cela, j'ai remarqué que notre gardien de buts était le meilleur de la ligue car il a sauvé plusieurs points certains dimanche dernier. Nos autres joueurs ont tous bien joué mais ils ont été malchanceux devant les buts.

La prochaine partie que le St-Félix jouera sera celle du 30 janvier, soit mardi prochain contre le Ste-Marie, qui mène la ligue mais il ne faudra pas que ces messieurs pêchent par excès de confiance car ils doivent se rappeler que le St-Félix les a déjà battus. Donc, amateurs de hockey de St-Félix montrez-vous encore sportifs et allez encourager les vôtres à la victoire mardi prochain le 30 janvier contre le Ste-Marie.

Notre équipe cyclone a égalisé le pointage avec le club du Christ-Roi dimanche soir dernier. La partie a été enlevante et n'eut été la neige qui tombait presque continuellement, les amateurs qui étaient très nombreux auraient assisté à une véritable partie de professionnels. Bravo Cyclone de St-Félix et félicitations aux visiteurs pour leur esprit.

Nos petits Rockets sont allés visiter l'équipe de Ste-Elisabeth et sont revenus avec une défaite de 4 à 3. Je n'ai pas interrogé les joueurs de ma jeune équipe mais ils ont sans doute été malchanceux. On se reprendra, les Rockets, voulez-vous? Et vous donnerez une de ces râclées au Ste-Elisabeth. En attendant, félicitations aux vainqueurs et sympathie aux perdants qui sont revenus avec une défaite bien honorable.

Tout homme est enfant de Dieu, notre frère, et membre comme nous, de ce corps mystique dont Jésus-Christ est le chef. Quand nous aurons appris cela "par coeur", la charité pour le prochain nous deviendra facile.

Bonspiel annuel des journalistes à Drummonville, les 2 et 3 février

Le septième Bonspiel de Curling annuel des journalistes sera disputé cette année sur les glaces du Club de Curling Drummondville, les 2 et 3 février 1962.

Cette compétition sportive provinciale pour le trophée MOLSON groupe tous les meilleurs curlers parmi la gent journalistique de la Province. Un nombre considérable de prix seront à l'enjeu et comme toujours, les entrées seront considérables.

Toutefois, les curlers- journalistes des Trois-Rivières, du Cap-de-la-Madeleine et de Shawinigan, soit le plus grand nombre d'équipes, procéderont à une élimination au cours de la semaine du 28 au 31 janvier 1962. Les gagnants évolueront contre la balance des équipes du Québec à Drummondville les 2 et 3 février 1962.

Patinoire à l'école Secondaire St-Viateur

Grâce à la bienveillante collaboration de la Commission Scolaire de Joliette et des autorités de L'ESSV. les LOISIRS de la CATHEDRALE, ont organisé une patinoire dans la cour de L'Ecole Secondaire St-Viateur.

Il y a séance de patinage: les mardis, vendredis et samedis soirs de 7 h. 30 à 9 h. 45, ainsi que les dimanches après-midi de 2 h. à 5 h.

En outre les enfants des écoles sont spécialement invités, le mardi soir de 6 h. 30 à 8 h. et le samedi après-midi de 3 h. à 5 h.

Une équipe d'hommes dévoués et amis des jeunes assure la surveillance de cet endroit d'amusement.

L'entrée est absolument gratuite.

LE COMITE DES LOISIRS-CATHEDRALE

Le sport en vrac



par RENE LAPOINTE

En tout premier lieu, mes remerciements aux représentants de la Cie de Téléphone Bell, pour la magnifique et intime réception offerte aux *journalistes locaux* ainsi qu'aux annonceurs de la radio, la semaine dernière... Cette réception coincidait avec la nomination dans le district, de Jacques Gagnon au Service des Relations Extérieures et je vous assure que même s'il est nouveau dans "l'bout", y sait se faire des amis; quant au "supervendeur" Marcel Rainville, il faut en prendre et en laisser, lorsqu'il vous raconte quelques-uns de ses exploits; Lucien Landreville, lui, qui agit comme assistant au Service du Département Commercial, il est comme toujours plutôt sérieux, ce qui a aussi son bon côté et le gérant local Pierre Chassé a la meilleure nature du monde, et lorsqu'il parle du choix de "son personnel" il faut en toute justice lui dire qu'il ne doit pas avoir besoin d'aide pour ce faire; encore une fois merci à ces Messieurs et espérons que la prochaine rencontre n'aura pas lieu seulement l'année prochaine... Samedi dernier, grâce à l'amabilité de l'agent local Molson et son fils Georges, les journalistes locaux assistaient au banquet annuel du club de pêche Molson, au cours duquel on a procédé à la remise des prix et trophées offerts... Le concours de conservation Molson, qui a été lancé l'an dernier, relèvera dorénavant de la Fédération, mais le concours de pêche Molson sera dans le futur sous la seule et unique direction de Richmond Pelletier et ne sera plus d'aucune façon relié à la Fédération... M. David Molson, vice-président de la Brasserie Molson, a été le principal orateur et dans un français impeccable, s.v.p., et c'est lui qui a rendues publiques les déclarations citées plus haut... Le maitre de cérémonies était Zotique L'Espérance... Au nombre des gagnants du concours de conservation, on doit mentionner le club de Pêche de St-Gabriel, qui pour une deuxième année consécutive s'est mérité une plaque en or, et le président du club, M. Sylvio Brissette nous déclarait que l'an prochain, ce serait un trophée qu'ils s'approprieraient... L'Association des Archers de Joliette, par ses président et vice-président Georges Rondeau et Jules Desrochers était représentée lors de l'assemblée annuelle de la National Archery Association, sur l'invitation de M. Dick Freeman, président de la N. F.A.A. tenue en fin de semaine dernière à l'Hôtel Palmer House de Chicago... Sur le chemin de retour, nos deux dignes représentants locaux devaient visiter l'exposition de la Sporting Goods Association, qui se tenait à Toronto, du 19 au 23 janvier... Nous espérons qu'ils ont fait un heureux voyage, et que lors de la prochaine rencontre, il n'y aura pas d'échappatoire, il leur faudra raconter ce qu'ils ont vu et entendu lors de ce voyage... Lors de l'émission télévisée dimanche dernier, et consacrée au curling, l'équipe montréalaise opposée à celle des québécois faisait réellement pitié à voir; il ne faudrait pas se fier sur cette piètre exhibition pour juger de l'intérêt que peut susciter une rencontre de curling, loin de là; et ce que c'aurait été différent, si les québécois de Louis Chassé avaient eu à affronter une de nos "bonnes équipes" de Joliette... Festival ici, festival là, c'est la période annuelle de choix de Reines de ces différents carnavals paroissiaux, mais là comme en toute autre activité, il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus: espérons que les règnes de toutes ces Majestés seront fructueux et joyeux et Vive le Carnaval... A Mme Donat Malo, épouse du représentant du quartier St-Jean-Baptiste, récemment hospitalisée, mes voeux pour un prompt et complet rétablissement et ce couple sympathique,

(A suivre à la page 7)

2e campagne de recrutement de l'U.C.C.

(Suite de la page 3)

— Abolition des *lits à deux étages* et des *"camps de batch"* pour les bûcherons.
— Revision de l'ordonnance 39 du *salaire minimum:* cette revision accorde aux bûcherons une *augmentation substantielle de $4.00 à $5.00 par semaine.*

Ces réalisations sur le plan provincial ne doivent pas nous faire oublier les réalisations sur le plan diocésain. Pour n'en citer que quelques-unes, laissons parler le président lui-même M. Aristide Pelland.

"Vous savez déjà qu'à votre Fédération il existe un secrétariat permanent, dirigé par M. Cuthbert Brousseau. Comme organisateur syndical il s'est fait un devoir d'assister aux réunions des syndicats paroissiaux, surtout aux assemblées générales annuelles, ainsi qu'aux assemblées générales de plusieurs Coopératives, principalement celles qui utilisent le service de comptabilité de votre Fédération. En se souvenant toujours que c'est au Congrès Diocésain de Ste-Julienne tenu en 1947 que les cultivateurs présents ont décidé de mettre en opération un tel service, soit la préparation des rapports d'impôts pour les cultivateurs, vérifications de la comptabilité des syndicats ou coopératives, règlements de succession, etc., et depuis le début de l'année 1961 la vérification des Conseils Municipaux et des Commissions Scolaires.

Il reste donc aux cultivateurs de faire en sorte qu'ils voient bien la situation pour encourager leur propre service, qu'ils ont bien voulu mettre sur pied pour eux. "Avis aux Intéressés".

Au cours de l'année d'opération de 1960-61, 505 visiteurs se sont présentés au bureau dont 80 cultivateurs sont venus pour remplir leurs formules de demande d'emprunt à l'Office du Crédit Agricole, et, ce qui a par conséquent exigé beaucoup d'appels téléphoniques entre la Fédération et l'Office du Crédit, même quelques voyages à faire à Québec pour régler certaines difficultés à l'avantage de ces cultivateurs.

Des services ont été apportés à la négociation pour la vente du lait des producteurs livrant à l'usine de St-Cuthbert, à la Compagnie Lowney's.

L'Office des Producteurs négocie deux contrats de vente de lait par année, en plus de certaines difficultés rencontrées au cours de 1960 et tout ce qui s'en suit.

En dépit de beaucoup de difficultés le Comité Conjoint des Coopératives, formé depuis quelques années a réussi à vendre le lait de ses membres au meilleur prix du marché.

Avec la collaboration de la Fédération il a été possible de mettre sur pied six (6) coopératives forestières dont 4 sont en opération.

Nous espérons que les six (6) avec les démarches qui s'imposent, auront des contrats de coupe l'an prochain.

Nous devons souligner que le 15 octobre dernier nous avons été rencontrer les membres du Syndicat Coopératif Forestier de St-Donat de Montcalm à leur assemblée Générale annuelle et ils ont demandé l'appui de la Fédération de l'U.C.C. de Joliette et ils se prévalent des services de vérification.

Les responsables de la Fédération ont déjà commencé à faire un travail de reconnaissance concernant les territoires couverts ou à couvrir par les Coopératives Forestières, envisageant des concessions forestières futures, si possible.

En janvier dernier une grande campagne de recrutement s'est organisée dans le diocèse couvrant 31 paroisses et les résultats ont été très bons, 2,021 membres, mais il y a encore place pour mieux.

En avril 1961, la Fédération a organisé avec la collaboration d'un professeur de l'Université Laval de Québec, des cours pour les dirigeants et administrateurs des Coopératives de la région. Nous avons déploré une très faible présence à ces cours qui furent très précieux, pour ceux qui se sont donné la peine d'y assister.

En collaboration avec la Coopérative Fédérée et pour fin publicitaire quatre (4) journées d'études furent organisées dans la région l'hiver dernier, soit à St-Lin, Joliette et St-Gabriel. Un très bon nombre de cultivateurs ont assisté à ces journées fort intéressantes et ont recueilli là des renseignements très précieux. Dû à une tempête de fin de semaine la journée d'étude de la région de St-Jacques n'a pas eu lieu, il nous a été impossible de la reprendre à date. Nous serions heureux de la réorganiser au plus tôt.

Encore l'hiver dernier malgré une température très inclémente, nous avons eu des soirées d'études à Joliette. Par la compétence des conférenciers, les sujets traités, et une assistance nombreuse et fort intéressée, il nous semble que ces soirées d'études furent un réel succès."

Nous pourrions de plus dresser une liste de coopératives, caisses populaires, services d'entraide, chantiers coopératifs, etc... qui ont pris naissance grâce à l'action de l'U.C.C. dans le but de promouvoir et de défendre les intérêts de la classe agricole. Nous pouvons affirmer que, depuis sa fondation, l'Union a rapporté aux cultivateurs du cent pour un. Elle continuera son oeuvre pourvu que ses membres, de plus en plus nombreux, continuent leur apport moral et financier.

LEO FOREST

87e assemblée générale annuelle de la Banque Canadienne Nationale

"L'un de nos problèmes les plus urgents est celui des prix de revient", déclare le président, M. Ulric Roberge.

Le gérant général, M. Louis Hébert, commente les opérations du dernier exercice et fait un bref exposé de la situation économique

La Banque Canadienne Nationale a tenu à Montréal, mardi 9 janvier, sa 87e assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Wilfrid Gagnon, président du Conseil d'administration.

Le président de la Banque, M. Ulric Roberge, a d'abord rendu hommage à la mémoire de M. Auguste Desilets, c.r., décédé à Grand'Mère le 20 octobre dernier. "Il était dit-il, le doyen du Conseil d'administration où il siégeait depuis vingt-cinq ans, et il a toujours servi les intérêts de la Banque avec un dévouement inlassable."

Au début de cette nouvelle année, a fait observer M. Roberge, plusieurs indices accusent une certaine amélioration, mais en 1961 la reprise n'a pas été aussi importante que nous l'avions espéré. L'insuffisance du progrès de l'embauchage a des effets d'autant plus graves qu'elle coincide avec une augmentation accélérée de l'effectif ouvrier.

Le contraste que forment le chômage dans l'Amérique du Nord et le plein emploi dans plusieurs pays européens révèle qu'un monde nouveau commence à émerger de la période d'après-guerre.

L'évolution de l'Europe, commencée il y a un dizaine d'années, est un nouveau chapitre de l'histoire économique du monde. Lorsque le plan Marshall eut amorcé le rétablissement de l'Europe de l'Ouest, plusieurs nations se rendirent compte que, malgré la reprise, elles ne pouvaient soutenir la concurrence internationale que par l'intégration dans de vastes ensembles. D'où la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier et, quelques années plus tard, l'établissement de la Communauté économique européenne, dit Marché commun. Le Royaume-Uni, qui a sollicité son admission à cette communauté, poursuit des négociations qui auront probablement pour résultat de faire disparaître le Commonwealth en tant que bloc économique.

Le déplacement des courants traditionnels des échanges internatioux contraindra la plupart des pays du monde libre à reviser leur politique commerciale. Ainsi, aux Etats-Unis, le président Kennedy demandera au Congrès des pouvoirs très étendus pour négocier des abaissements de droits de douane en faveur de l'Europe. Le président a d'ailleurs pour objectif à long terme l'intégration graduelle des Etats-Unis à une Communauté atlantique dont on ne saurait exclure le Canada.

Quelle que soit la politique qu'Ottawa jugera à propos d'adopter, il devra tenir compte de la situation changeante de l'économie mondiale. Les pays du Marché commun disposent aujourd'hui d'un outillage perfectionné et d'un vaste marché intérieur. En Asie, en Afrique et dans l'Amérique Sud, des pays sous-développés voient affluer des capitaux étrangers qui mettent en valeur, à peu de frais, leurs immenses ressources potentielles. Plusieurs de ces pays sont en train de s'industrialiser grâce à des concours techniques et financiers de l'extérieur. La rareté d'un grand nombre d'objets fabriqués et de produits naturels a fait place à la surabondance. Le Canada devra donc faire face à une concurrence intense. Ainsi parmi les problèmes les plus urgnts que nous ayons à résoudre, l'un des premiers est sans doute celui des prix de revient.

Il ne faudra rien de moins que les efforts conjugués du pouvoir public, du patronat et des syndicats ouvriers. L'idée d'une telle collaboration a longtemps passé pour une utopie. Mais les résultats qu'elle donne dans d'autres pays prouvent que c'est une idée réalisable et même une pratique efficace. Aussi, en ces derniers mois, l'a-t-on entendu préconiser, au Canada et ailleurs, non seulement par des économistes, mais encore par les dirigeants de grandes compagnies industrielles.

L'adaptation du Canada au monde économique de demain s'effectuera graduellement, conclut M. Roberge. Il y a lieu de prévoir qu'elle ne se fera pas sans difficulté. Mais notre pays a démontré maintes fois qu'il sait s'accommoder aux circonstances. On peut donc espérer avec une entière confiance que, la période d'incertitude passée, il saura orienter ses voiles et profiter largement du progrès économique que le nouvel ordre de choses promet aux nations libres.

Les progrès de la banque

M. Louis Hébert, administrateur et gérant général, a exposé les résultats des opérations du dernier exercice et il a fait quelques observations sur la situation économique.

Les profits nets de l'exercice, en augmentation de $173,202 relativement à 1960, ressortent à $3,242,366, soit $3.24 par action, à rapprocher de $3.07 l'année précédente. La provision pour l'impôt sur le revenu est passée de $3,035,000 à $4,355,000. La Banque a payé une somme de $2,200,000 de dividentes, en comparaison de $1,998,192 en 1960. Ses dividentes se répartissent à $2.20 par action, au lieu de $2.00. Une somme de $1,000,000 a été portée au fonds de réserve qui s'élève maintenant à $34,000,000. Le solde du compte profits et pertes s'établit à $925,710, au regard de $883,343 au 30 novembre 1960.

Le total des dépôts, en augmentation de plus de $46 millions se chiffre par $773,391,517. Les dépôts d'épargne de particuliers ont passé de $422,877,419 à $442,225,590.

L'actif total, accusant une progression de $48,019,186, atteint $823,761,709, ce qui est un nouveau sommet. Il présente une grande liquidité. Les disponibilités de caisse se montent à $115, 809,479, soit 14.86 pour cent du passif envers le public. L'actif rapidement réalisable, qui se chiffre par $413,050,021, est l'équivalent de plus de 53 pour cent de ce même passif.

Les prêts courants forment une somme de 373,293,315 à rapprocher de $346,378,817 à la fin de l'exercice antérieur. Il est intéressant de noter que les avantages de la Banque, aux termes de la loi sur les prêts aux petites entreprises, se totalisent par $2, 617,000, soit environ 45 pour cent de tous les prêts de cette catégorie qui aient été consentis l'année dernière dans la province de Québec.

Cet exposé serait incomplet, a ajouté M. Hébert, s'il ne faisait pas mention du personnel de la Banque, auquel nous sommes en grande partie redevables des résultats et des progrès de l'exercice. Il a rempli ses fonctions avec une exactitude et une célérité qui ont été d'autant plus appréciées que l'augmentation du volume des affaires alourdissait sa tâche. C'est pour nous un agréable devoir de lui rendre le témoignage qu'il a mis au service de notre institution et de la clientèle un dévouement et une loyauté dont il convient de le louer et de le remercier.

Dans un bref exposé de la situation générale, M. Louis Hébert a fait observer qui le mouvement de reprise est encore lent et que le progrès est irrégulier et inégal, mais que l'on constate une amélioration graduelle depuis cinq ou six mois. A la fin de septembre, l'indice général de la production et même celui de la production manufacturière étaient à la hausse. L'augmentation de nos exportations vers les Etats-Unis pendant le troisième trimestre de l'année nous permet d'espérer que ce grand marché nous offrira désormais de plus larges débouchés.

Si le nombre des sans-travail n'a pas augmenté, à l'automne, dans les mêmes proportions que l'année précédente, le chômage n'en persiste pas moins, bon an, mal an, d'une façon anormale. Quelles que soient les mesures que prennent les gouvernements pour y remédier, la seule solution, ce serait le développement de l'industrie manufacturière, qui utilise le plus de main-d'oeuvre et qui fait rayonner l'activité dans plusieurs autres secteurs.

Mais l'extension de l'industrie de transformation exigerait aujourd'hui des mises de fonds considérables. Or une fiscalité excessive et mal répartie risque de décourager l'esprit d'entreprise, de restreindre la production et d'entraver la création de capitaux.

Si, au cours de l'année écoulée, conclut M. Hébert, l'amélioration de la situation n'a pas répondu à l'attente générale, on n'en a pas moins constaté un regain d'activité qui, depuis plusieurs mois, s'accentue graduellement. Notre économie semble évoluer de la même manière que celle des Etats-Unis, à laquelle elle est étroitement liée. Dans l'un et l'autre pays, le mouvement de reprise, dont le départ a été tardif, s'est ensuite accéléré de mois en mois, et la tendance demeure favorable. Personne ne s'attend que 1962 soit une période d'emballement, mais les indices les plus signifiatifs font prévoir que ce sera une bonne année.

Les actionnaires dont les noms suivent ont été élus membres du Conseil d'administration: M. Pierre Beauchemin, M. Wilbrod Bherer, c.r., l'hon. F.-Philippe Brais, c.r., M. Maurice Chartré, c.a., M. Aristide Cousineau M. Etienne Crevier, M. George A. Daly, M. Roger DeSerres, l'hon. J.-M. Dessureault, M. Georges T. Donohue, M. Gaston Elie, M. Marcel Faribault, M. Henri Ferron, c.a., M. Wilfrid Gagnon, M. Louis Hébert, M. A.-J. Major, M. Henri Ouimet, l'hon. Jean Raymond, c.r. et M. Ulric Roberge.

St-Jean de Matha: U.C.F.R.

Mercredi le 10 janvier dernier se réunissaient une quarantaine de membres de l'U.C.F.R. à St-Jean-de-Matha.

Après la prière, Mme la présidente, adressa ses voeux de bonne année à l'assistance et souhaita que le bel esprit qui anime notre cercle, se développe de plus en plus.

La secrétaire donna ensuite lecture des minutes de la dernière assemblée.

Comme d'habitude, au début de chaque année, on assista ensuite à une soirée récréative qui permit à plusieurs chanceuses de retourner chez elles avec de jolis prix, et à toutes de s'amuser ferme. Félicitations aux gagnantes et merci aux donatrices!

Le tout s'est terminé par un succulent goûter que nous avaient offert Mmes Guy Généreux, Gérard Rondeau, Albertin Coutu et Robert Durand.

Le mois prochain: projet de voyage au Salon d'Agriculture. Soyez là pour donner votre opinion...

Mme Muguette Perreault,
Publiciste

Sténographe demandée

Une importante industrie dans le district de Joliette demande une sténographe ayant de 2 à 3 ans d'expérience dans le travail général de bureau et dans la sténographie. Elle devra aussi agir comme réceptioniste. Une sténographe bilingue est absolument nécessaire. La position offre un bon salaire au début, un emploi stable avec possibilité d'avancement, et de très avantageux bénéfices de sécurité.

Faire application en écrivant à Boite Postale 50

Communiqué des Chev. de Colomb Conseil 1468

Retraite fermée

Une retraite fermée s'organise présentement pour tous les Chevaliers de Colomb du Conseil Joliette. Plusieurs noms ont déjà été donnés. Cette retraite aura lieu à la Maison Querbes du 16 au 18 mars prochain. Réservez donc votre place dès maintenant en appelant le Président du Comité Catholique; M. Emmanuel Laquerre à PL. 3-7170 ou son Directeur M. Lucien Durand à PL. 6-6525. Si vous avez l'habitude de faire une retraite annuelle, faites-la donc cette année avec vos frères Chevaliers, si vous n'en avez pas encore fait. Commencez cette année. Vous en garderez un excellent souvenir. Bienvenue à tous.

Réception - René Malo

Mercredi soir dernier, le 17 janvier l'Exécutif du Conseil 1468, tous les membres du Programme en six points avec leurs présidents, ainsi que tous les membres du Club d'Eloquence étaient reçus chez René Malo. M. Malo a voulu recevoir les Chevaliers de Colomb en marque de sympathie envers le Conseil Joliette. Tous se sont très bien amusés. Le clou de la soirée fut comme à l'habitude J.-Claude Bordeleau qui a fait rire tout son monde durant toute la soirée. Merci M. Malo.

Club d'éloquence

Dimanche soir le 21 janvier avait lieu à l'Hôtel Joliette le souper du Club d'Eloquence. Ce souper était le dernier d'une série de 15 cours suivis assidûment par tous les membres. On y voyait à la table d'honneur; M. Denis Perron Grand Chevalier, M. Georges Rivest, Moniteur du club et son épouse, M. Roland Paré, Président, et son épouse, M. Gaétan Davignon, Secrétaire Mlle Lisette Ménard, fille de M. Paul Ménard ex-intendant du Conseil, et Moniteur d'un Club d'Eloquence à Crabtree Mills, ainsi que Mlle Nicole Paré, fille du Président du Club. Des fleurs furent offertes à Mme Rivest par Lisette Ménard, au nom des membres et un cadeau souvenir fut offert à M. G. Rivest par Mlle Nicole Paré au nom de tous les membres en marque d'appréciation pour les grands services rendus par leur moniteur. Des certificats de mérite furent attribués aux membres suivants: L. Robitaille, F. Beaudoin, B. Goyet, Hector Déziel, Fernand Dubois, Philippe Germain, Honorius Pelletier, Roland, Paré, Gaston Giguère, Roger Coutu, Gaétan Davignon, E. Boucher, Jean Boisvert, J.C. Leblanc, Paul Ménard, Gilles Pruneau, et Jacques Poliquin.

Le 7 février prochain une nouvelle série de 15 cours d'Eloquence commencera aux Salles du Conseil. Tous ceux qui ont suivi le dernier cours sont invités à donner leur nom ainsi que tous les Chevaliers du Conseil Joliette et leurs amis. Bienvenue à tous.

Quilles

Position des équipes: FRATERNITE 31, CHARITE 21, UNITE 21 AMITIE 19. Le plus haut simple: Roland Paré: 149. Le plus haut triple: J.P. Geoffroy, 387.

Gaston Giguère
Comité des Relations Publiques

La Voix Nationale

La Voix Nationale, numéro de janvier 1962 contient entre autres les articles suivants: Le soif de servir, par Radolphe Laplante. Eugène Lapierre, par Dominique Beaudin. Son Excellence Paul Comtois, par J.-C. Magnan. Le Tourisme et le mémoire de la Société St-Jean-Baptiste de Mont-Laurier, Adolphe Boucher. Un conte, par Job de Roince. La chronique du Père Iscope. Une analyse de disques. Le courrier d'Elisabeth. La tradition et la Nouvelle vague, par Paulaine; et plusieurs autres rubriques. Le Voix Nationale, 3502, rue Hutchison, Montréal. Prix d'abonnement: $1.75.

SUIVEZ LES COURS DE SURVIE!

Vous serez payé pendant le service que vous accomplirez en vertu du Programme spécial d'instruction de la Milice.

La Milice, autrement dit la Réserve, a besoin DÈS MAINTENANT de cent mille hommes, car advenant une attaque nucléaire elle sera appelée à collaborer avec l'Armée régulière à l'accomplissement de la mission vitale que constituerait l'organisation de notre survie nationale. Ces citoyens-soldats recevront la formation requise au moyen d'une série de cours d'une durée de six semaines chacun.

Si vous êtes âgé de 18 à 50 ans et que vous réunissez les conditions requises pour vous enrôler, pourquoi ne pas profiter de cette occasion d'apporter votre contribution d'homme à la défense du Canada, à la sécurité de votre famille et à votre bien-être futur?

Le prochain cours commencera le 26 février 1962.

Pour tous renseignements sur le programme et les conditions d'enrôlement, rendez-vous à la salle d'exercice (manège militaire) de votre localité de 1h.30 à 4h.30 tous les jours, du lundi au vendredi, ainsi que les soirs d'entraînement:

Le Régiment de Joliette,
585, rue Archambault,
Joliette, Qué.

LA MILICE DE L'ARMEE CANADIENNE

BUREAU NATIONAL DE PLACEMENT — COMMISSION D'ASSURANCE CHÔMAGE

FAITES-LE MAINTENANT

"PASSE BATIR MAIS..."
(Lafontaine)

(M. Jean Derennes, représentant de Mastex Industries, une filiale de la Canadian Industries Limited, dira dans le présent article ce qu'est la structure protectrice appelée "Air Bubble" et en donnera son utilité).

QUESTION: (Un assistant) La compagnie que vous représentez, M. Derennes, recommande une structure protectrice spéciale pour la construction. Pourriez-vous nous donner plus de détails à ce sujet?

REPONSE: (M. Derennes) La structure protectrice que fabrique la compagnie Mastex Industries est formée d'une immense enveloppe de "Bond Mastex" mesurant 52 pieds de largeur par 72 pieds de longueur et pouvant s'élever jusqu'à 27 pieds dans les airs. Un compresseur installé à un bout souffle de l'air dans l'enveloppe et une fois gonflée, lui donne l'allure d'un immense ballon. De là son nom de "Air bubble". Le "bondimaster" employé dans la fabrication de ce ballon est un matériel spécial formé de deux épaisseurs de polythène de 3 millièmes et ¼ de pouce renforcies de fibre de nylon. Sa force de résistance est quatre fois celle du tarpaulin de canvas de 14 onces et peut facilement supporter le poids de deux hommes soit 375 livres. Pour assurer plus de solidité à cette structure protectrice, une barre d'acier inclinée à la base sert de support de sûreté pour un meilleur rendement.

En plus de sa grande résistance, l'air bubble laisse pénétrer les rayons de soleil pour créer une température idéale aux ouvriers travaillant sous sa protection, tout en réduisant le coût du chauffage.

Le coût de cette structure est d'environ $3,200. Sans doute qu'à première vue ce prix semble fort élevé. Il devient beaucoup plus raisonnable pour l'acheteur qui considère les avantages et la durée du "air bubble". Employée sans interruption durant les mois d'hiver, cette enveloppe protectrice peut durer au moins trois saisons. De plus, le coût de remplacement n'est que de $700. Un autre avantage du "air bubble", c'est qu'il peut être monté en deux heures par deux hommes. Vous pouvez faire plus rapidement en ajoutant plus d'ouvriers.

QUESTION: (Un assistant) Si je comprends bien, cette structure n'est pas une enveloppe de polythène clouée à une charpente mais bien une unité indépendante.

REPONSE: (M. Derennes) Comme vous le dites, il s'agit d'une unité complète vendue avec un compresseur, la barre d'acier et la tente de polythène. A part la barre et les portes doubles, cette structure est soutenue comme un ballon à l'air poussé à l'intérieur par le compresseur.

QUESTION: (Un assistant) Quel est l'effet des chutes de neige sur la structure "air bubble".

REPONSE (M. Derennes) L'air bubble ayant la forme ronde d'un ballon ne donne qu'un minimum de prise à la neige. De plus les premiers rayons de soleil ont tôt fait de fondre le peu de neige qui auraient pu rester collée à la surface du polythène. Il est garanti que les chutes de neige ne causeront jamais de dégâts à cette structure.

QUESTION: (Un assistant) Vous avez parlé tantôt d'un ballon gonflé à l'air, de portes doubles. Qu'arrive-t-il lorsque vous devez ouvrir ces portes. Qu'est-ce qui retient alors l'air à l'intérieur?

REPONSE: (M. Derennes) Ces portes doubles ont été placées l'une devant l'autre pour éviter les pertes d'air trop fréquentes. Lorsque vous ouvrez la première porte, la deuxième est fermée; lorsque vous ouvrirez la seconde porte, vous aurez eu soin de fermer la première. Ainsi il n'y aura pratiquement pas de perte d'air. De plus il faut se souvenir qu'il y a à l'intérieur du "air bubble" un compresseur en marche qui compense amplement pour les pertes d'air accidentelles.

Partie de cartes J.I.C.F.

sous le patronage d'honneur de Son Excellence Mgr Edouard Jetté, mercredi le 31 janvier 1962 à 8 h. en la salle de la Congrégation de Notre-Dame. Prix de présence. Entrée: $1.00, goûter compris. Les billets sont en vente à la librairie René Martin Enrg.

(17-24 janv.)

Election de Miss Hospitalité 1962



Montréal, le 17 janvier 1962— C'est une jeune Québecoise de 26 ans, Mme Gaby Rodrigue, de l'hôtel Château Nancy, à Québec, qui portera cette année le titre de Miss Hospitalité.

Mme Rodrigue est née à Québec et y a toujours vécu. Elle est la troisième d'une famille de huit enfants et ses parents, M. et Mme Amyot, ainsi que ses frères et soeurs habitent tous dans la région de Québec. Mariée depuis 9 ans, elle a un fils de 4 ans. Mme Rodrigue, qui travaille depuis onze ans dans l'hôtellerie, a été successivement serveuse au Manoir Saint-Castin, chez Peppe's à Québec et au Château Nancy.

Le concours était organisé par l'Association des Fournisseurs d'Hôtels et Restaurants, en coopération cette année avec l'Association des Hôteliers de la Province de Québec.

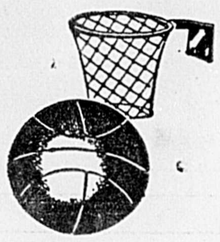
Le jury, présidé par M. Albert Desjardins, président du Grand Salon Culinaire et de l'Office Montréalais du Tourisme et des Congrès, a eu à faire son choix parmi trois finalistes: Mme Gaby Rodrigue, l'élue, Mlle Alice Adsit, 29 ans, de l'hôtel Sherbrooke, à Sherbrooke, et Mme Lucienne Tringle, 35 ans, de l'hôtel New Carlton, à Montréal.

Les concurrentes ont eu à répondre à différentes questions, qui leur étaient posées par Me Gérard Delage, administrateur de l'Association des Hôteliers de la province et ont montré leur compétence en servant successivement trois tables. Il s'agissait en somme d'un examen, où la candidate qui obtenait le plus grand nombre de points était élue; le total était de 20 points, 5 points pour l'apparence, 5 pour la courtoisie, 5 pour le service et 5 pour l'entrevue avec Me Delage.

Mme Rodrigue a reçu son ruban des mains de Mlle Alice Perry, Miss Hositalité 1961. Une bourse de $1,200 en argent lui sera attribuée par les associations membres du Grand Conseil de l'Hôtellerie et de la Restauration et le propriétaire du Château Nancy, M. Adrien Asselin, recevra une magnifique coupe qu'il pourra exposer dans son établissement pendant toute l'année.

Les premières manifestations auxquelles participera Miss Hospitalité 1962 seront L'Exposition Nationale Annuelle des Fournisseurs d'Hôtels, Restaurants et Institutions et le Grand Salon Culinaire, qui auront lieu au Palais du Commerce du 30 janvier au 2 février inclus et qui entrent dans le cadre de la Semaine de l'Hospitalité du 28 janvier au 3 février.





LE SPORT ET SES VEDETTES





Festival '62' de la Commission scolaire de Joliette le 7 février

Mercredi soir le 7 février 1962 à 7 h. 30 à l'aréna municipale. Cette soirée récréative a été organisée par les jeunes étudiantes et étudiants sous la direction du Comité exécutif de la Récréation et du Directeur du Département d'Education physique et de la Récréation

Voici les noms du Comité exécutif du festival: Gaétan Lacombe, dir. gén., Jean-Guy Pronovost, CJLM, prés. de la publicité, Richard Perrault, sec.-gén., E.S.S.V., Jocelyne Ouimet, sec., E.S.M.C., Gilles Thouin, trés.-gén., E.S.S.V., Diane Poirier, trés., E.S.S.T., Michel Martineau, sec., E.S.S.P.

Maintenant quelques attractions du festival: patin de fantaisie, gouret intérieur, gouret, sauts de barils, courses diverses, clowns, ballon-balai.

Il est à noter que ce festival n'est pas seulement réservé pour les étudiantes et étudiants, mais pour vous parents qui devez encourager vos enfants et leur permettre par votre présence de faire de ce festival leur plus beau succès.

Richard Perrault, sec.-gén

OUVERTURE DU BONSPIEL BERNARD MALO



(Photo Louis Grypinich)

Sur cette photo prise lundi dernier au club de curling local, nous voyons le donateur du trophée M. Bernard Malo, se préparant à lancer la 1ère pierre du bonspiel qui porte son nom. Les rencontres seront disputées toute la semaine et la remise de trophée en fin de semaine. Vingt équipes participent à ce bonspiel. Nous remarquons, au centre, le donateur M. Bernard Malo, entouré des membres des équipes des skips Champlain Lépine et François Doray, ainsi que du gérant du club Richard Cloutier.

Inauguration du Carnaval de Lanoraie

C'est dans une atmosphère de fête que le carnaval de Lanoraie fut inauguré, samedi le 20 janvier dernier, par une soirée de danses.

Une nombreuse assistance composée de jeunes et de moins jeunes a participé à l'ouverture du carnaval 1962.

Danielle 1ère, reine de l'an dernier et Monique 1ère de l'année précédente ont présidé cette soirée d'ouverture, organisée dans le but de présenter les candidates au titre de Reine pour cette année.

Ces candidates sont: Mlle Elise Champagne, Mlle Murielle Gagnon, Mlle Micheline Primeau, Mlle Francine Sioui. Elles furent présentées à tour de rôle, par Mlle Thérèse Bonin et furent toutes applaudies chaleureusement par la nombreuse assistance.

Par la suite, Danielle 1ère et Monique 1ère adressèrent quelques mots pour remercier et aussi pour encourager les jeunes à continuer l'oeuvre déjà commencée et à participer ainsi à l'organisation des loisirs de Lanoraie.

M. Louis Rondeau fut maître de cérémonie durant le reste de la soirée et s'est acquitté avec brio de ses fonctions.

Durant la soirée M. J.-A. Lusignan, président de l'Association Sportive, remercia l'assistance pour son encouragement et son appui envers l'association.

De plus, il souligna l'effort fait en ce moment, pour orienter l'organisation des loisirs, vers un but plus étendu, en y ajoutant un nouvel aspect social et culturel.

Le président en profita pour parler de plusieurs innovations apportées au carnaval de cette année.

En plus d'être plus long, il dure du 20 janvier au 7 mars, plusieurs manifestations y sont ajoutées.

Le 27 janvier, un bingo.

Le 30 janvier, l'élection de la Reine.

Le 3 février, le couronnement de la Reine.

Le 9 février, soirée dansante; orchestre "Ti-Blanc Richard".

Le 11 février, festival des écoliers, toute la journée qui se terminera par une mascarade sur glace.

Le 17 février, défilé de mode au chalet.

Le 24 février, souper, conférence dont M. D. Morin, journaliste de la Presse sera l'invité d'honneur, pour nous parler des loisirs.

Le 3 mars, soirée dansante.

Pour se terminer par la publication de notre programme souvenir le 17 mars.

Enfin M. le président invita tout le monde a participer à ces nombreuses fêtes et particulièrement au bingo le 27 janvier prochain où il y aura de nombreux prix.

Après le discours et les remerciements du Président, la soirée se continua dans une atmosphère de fête.

Pour tous renseignements, veuillez communiquer avec: L'ASSOCIATION SPORTIVE DE LANORAIE.

(Communiqué)

Hockey Intercollégial

Troisième défaite du Séminaire contre Ste-Thérèse

Dimanche dernier, le Séminaire de Joliette disputait sa cinquième partie de hockey dans la Ligue Intercollégiale depuis l'ouverture de la saison. La joute s'est déroulée à l'arena de Joliette contre l'équipe du Séminaire de Ste-Thérèse. La rencontre s'est terminée 6 à 4 en faveur de Ste-Thérèse.

La première période a été fatale pour notre équipe. Ste-Thérèse a réussi à déjouer la vigilance du gardien de buts de Joliette quatre fois en moins de cinq minutes. Aurèle, St-André, Dagenais et Racine se sont mérités ces points du club visiteur. Boisvert, notre cerbère, en a déçu plusieurs au cours de cette période. Seulement 7 lancers ont été dirigés sur Boisvert. Mallette a reçu 5 lancers sans qu'aucun ne soit efficace.

La deuxième période a été beaucoup plus calme que la première. Lévesque a compté le cinquième but de Ste-Thérèse, et Marsolais le premier pour Joliette. Quelques secondes après le point du Séminaire, Nadeau a compté le sixième point de Ste-Thérèse. Après cette période, le club visiteur avait une confortable avance de cinq points sur Jo'iette.

Cependant, à la troisième période, Joliette a réussi à compter trois autres buts pour un total de quatre. Verrier, Desjardins et Gagnon, trois joueurs qui forment la ligne dynamique du Séminaire, ont enregistré ces trois derniers points de la joute. Boisvert, qui semblait se laisser aller au cours des deux premières périodes, a réussi, dans ce troisième tiers de la partie, 17 arrêts. Mallette n'a pu résister aux attaques de Joliette que 4 fois.

Les punitions ont été peu nombreuses. Dans toute la partie, Ste-Thérèse en a reçu 4, et Joliette 2. Gravel de Ste-Thérèse et Prud'homme de Joliette ont été exclus du match. Pour ce qui est des arrêts, Boisvert en a effectué 33 et Mallette 13.

Même si le Séminaire a subi une défaite, il y a eu certainement une amélioration sensible chez nos porte-couleurs depuis le début de l'année, si l'on considère que Ste-Thérèse avait eu raison des nôtres 8 à 0 au tout début de la saison régulière.

Après cette défaite, le Séminaire s'est éloigné de la troisième position occupée par Ste-Thérèse. Voici quelques statistiques sur la position de chaque club de la ligue.

	PJ	PG	PP	PN	Pts
St-Laurent	6	3	2	1	7
Eudistes	3	3	0	0	6
Ste-Thérèse	4	2	1	1	5
Joliette	5	1	3	1	3
Ste-Marie	2	0	1	1	1
Rigaud	2	0	2	0	0

Les deux prochaines parties du Séminaire auront lieu à Joliette jeudi; Joliette recevra Rigaud, et dimanche les Eudistes rendront visite au Séminaire. Ces deux parties se joueront à l'arena.

Le Service de publicité Sportive par : P.-A. Pichette.

Ligue Interscolaire

Pierre Athanasse en vedette dans le Midget Cathédrale en tête dans le Bantam

SECTION MIDGET
ST-PIERRE 2, CHRIST-ROI 3

Au hockey, lorsqu'un gardien de but obtient une assistance, on considère son exploit comme un fait rare ou chanceux qui doit se produire de temps à autre. Mais quand le même gardien de but se mérite deux passes au cours d'une même joute, son exploit n'est plus seulement dû à la chance, on doit admettre qu'il a acquis une certaine maturité et qu'il est passé maître dans l'art de préparer les jeux. Eh bien! C'est exactement ce qui est arrivé au jeune gardien de but Pierre Athanasse du St-Pierre samedi dernier; il est sorti de ses filets à deux occasions pour empêcher des déblayements, puis a remis le disque à ses co-équipiers Alain Richard et Yvon Hétier qui ont tout déjoué sur leur passage et ont marqué chacun un but pour leur équipe. Malheureusement, ce ne fut pas suffisant puisque le St-Pierre a subi une défaite de 3 à 2 aux mains du Christ-Roi. C'était la première défaite des hommes de Claude Venne cette saison.

Si le Christ-Roi est sorti victorieux dans cette partie, il le doit pleinement à son nouveau gardien de but Claude Lachapelle qui fut tout simplement miraculeux. Ses arrêts incroyables ont souvent sauvé les siens et découragés le club adverse. En plus, pour cette importante rencontre, le Christ-Roi était piloté par l'expérimenté Donatien Corriveau.

Le St-Pierre a pris les devants dès la première période grâce à à deux buts d'Alain Richard et Yvon Hétier assistés à chaque occasion par Pierre Athanasse. Le seul filet du Christ-Roi a été enregistré par Marcel Bellemare aidé de Raymond Laporte. Après une période médiane sans point, le Christ-Roi se rallia au dernier engagement avec deux buts pour remporter une victoire bien méritée. Le point égalisateur fut compté par Paquin Renaud assisté par Michel Gagnon et Jacques Beaudry à 3.30 et quelques instants plus tard, soit à 5.20 plus exactement le point victorieux fut marqué par Raymond Laporte sans aide.

L'arbitre François Guilbeault a infligé un total de 9 punitions dont 6 au St-Pierre. Chaque équipe a compté un but alors qu'elle avait l'avantage numérique.

SECTION BANTAM
CATHEDRALE 3, ST-JEAN-BAP. 1

Le tour du chapeau accompli par Jacques Lasalle a permis au Cathédrale de Jacques Perreault de triompher du St-Jean-Baptiste par le pointage de 3 à 1. A la suite de ce gain le Cathédrale s'installe donc au premier rang trois points devant le St-Pierre I et le Christ-Roi. Un fait à noter: les 3 buts réussis par Lasalle ont été le fruit d'efforts individuels puisqu'aucune mention d'assistance n'a été accordée.

Pierre Préville du St-Jean-Baptiste a évité le blanchissage à son club en déjouant Marcel Poitras, le meilleur gardien de but de la ligue, avec un puissant boulet.

ST-PIERRE II 3, ST-PIERRE I 7

Enfin dans la dernière joute au programme le St-Pierre I, conduit à l'attaque par le trio Yvon Ricard (4 buts), Donald Richard (2 buts et 3 passes) et Luc Venne (1 but et 1 passe) a remporté une brillante victoire de 7 à 3 sur le St-Pierre II. Le duo Pierre Forget et Pierre Lanctôt du St-Pierre II a continué d'abattre de la belle besogne en obtenant respectivement 2 buts et un but et deux assistances. A la suite de cette rencontre, le St-Pierre I de Guy St-Martin conserve toujours sa fiche immaculée tandis que le St-Pierre II de Michel Martineau a maintenant un bilan d'une victoire une défaite et une joute nulle.

P.S. — Je termine enfin en empruntant le cris de guerre de Maurice Richard en cette semaine nationale du hockey; "Parents, n'envoyez pas vos enfants aux patinoires mais allez-y avec eux.

Michel Nadeau, publiciste

Ligue de ballon-balai

POSITION DES EQUIPES:

	G	P	N	PP	PC	Pts
Bolides	7	2	5	28	4	19
Cardinaux	5	4	5	13	8	15
Beavers	6	6	2	18	17	14
Crampons	4	5	5	15	19	13
Alouettes	4	6	3	10	15	11
Canadiens	3	6	4	8	29	10

LES COMPTEURS:

	B	A	T	P
Lapointe C. (Bolides)	5	7	12	9
Leblanc N. (Beavers)	4	7	11	3
Coulombe A. (Bolides)	3	7	10	18
Lavallée A. (Card.)	3	6	9	6
Ratelle C. (Bolides)	2	6	8	9
Demers N. (Bolides)	1	7	8	6
Lachapelle P (Beavers)	5	2	7	6
Bouchard M. (Card.)	3	4	7	21
Bellerose P. (Bolides)	2	5	7	24
Bourque G. (Cramp.)	5	1	6	9

Loisirs St-Félix de Valois

J'ai assez confiance en mon équipe de hockey que je ne désespère pas de la voir monter en deuxième place pour déloger le Crabtree et n'en déplaise au Ste-Marie-Salomée lui causer une de ces peurs de perdre la première place. J'aurais un meilleur moral naturellement pour vous parler hockey si mon équipe gagnait de justesse au lieu de perdre par justesse mais je me console en pensant qu'elle partage la dernière place avec nos bons amis de Ste-Elisabeth qui eux aussi semblent dormir sur leurs lauriers mais gare à vous! Puis quand on parle de dernière place vous savez ce n'est pas loin de la tête puisqu'il y a seulement 4 équipes.

La partie que j'ai vu jouer à Crabtree dimanche m'a vivement intéressé, surtout durant la première et la troisième périodes. Notre équipe a scoré le premier point pour se voir ensuite devancer par deux points et même trois points et a réussi dans la troisième période à causer une frousse au Crabtree. Cependant on a perdu de justesse 4 à 3 et j'aimerais mieux gagner de justesse par le même pointage. Il y a une chose cependant que nous avons remarquée; c'est que le St-Félix n'a pas assez de joueurs tout au plus 8 ou 9 tandis que le club adversaire en avait 14. Ce qui arrive c'est que les joueurs sont obligés de jouer trop souvent et n'ont pas le temps de se reposer. Un joueur fatigué sur la glace ne peut pas donner son plein rendement. Donc St-Félix tâchez de vous entendre pour remédier à cette lacune. A part cela, j'ai remarqué que notre gardien de buts était le meilleur de la ligue car il a sauvé plusieurs points certains dimanche dernier. Nos autres joueurs ont tous bien joué mais ils ont été malchanceux devant les buts.

La prochaine partie que le St-Félix jouera sera celle du 30 janvier, soit mardi prochain contre le Ste-Marie, qui mène la ligue mais il ne faudra pas que ces messieurs pèchent par excès de confiance car ils doivent se rappeler que le St-Félix les a déjà battus. Donc, amateurs de hockey de St-Félix montrez-vous encore sportifs et allez encourager les vôtres à la victoire mardi prochain le 30 janvier contre le Ste-Marie.

Notre équipe cyclone a égalisé le pointage avec le club du Christ-Roi dimanche soir dernier. La partie a été enlevante et n'eut été la neige qui tombait presque continuellement, les amateurs qui étaient très nombreux auraient assisté à une véritable partie de professionnels. Bravo Cyclone de St-Félix et félicitations aux visiteurs pour leur esprit.

Nos petits Rockets sont allés visiter l'équipe de Ste-Elisabeth et sont revenus avec une défaite de 4 à 3. Je n'ai pas interrogé les joueurs de ma jeune équipe mais ils ont sans doute été malchanceux. On se reprendra, les Rockets, voulez-vous? Et vous donnerez une de ces râclées au Ste-Elisabeth. En attendant, félicitations aux vainqueurs et sympathie aux perdants qui sont revenus avec une défaite bien honorable.

Tout homme est enfant de Dieu, notre frère, et membre comme nous, de ce corps mystique dont Jésus-Christ est le chef. Quand nous aurons appris cela "par coeur", la charité pour le prochain nous deviendra facile.

Nos quilleurs et leurs exploits





ACADEMIE DE QUILLES DE JOLIETTE

Ligue des Sportsmen:

Sur les allées 1 et 2, grâce à la belle tenue d'Alain Forest et Gérard Leduc, les fabricants de cigares l'ont emporté par blanchissage 7 à 0, contre les gars de la Biscuiterie Laurin, qui semble tombée en léthargie depuis quelque temps. Pour la Biscuiterie, mentionnons Gérald Pétrin, qui s'est mérité une mention pour son 391.

Sur les allées du centre Humpty Dumpty continue sa poussée victorieuse vers les sommets, en triomphant de la Brasserie Labatt au compte de 5 à 2. Encore une fois, la grande vedette des vainqueurs a été le capitaine Henri Desmarais, qui semble avoir résolu son trouble sur ces deux allées, roulant un triple de 514. Il a également été aidé dans ce triomphe, par la recrue Roger Bonin. Pour les "brasseurs", Roger O'Rourke et R. Lambert se distinguent, pour permettre à leur équipe de conserver deux points dans le classement.

Enfin, sur les allées du fond triomphe de Dubois Super Market au compte de 5 à 2, sur Grenache Enrg., avec en vedette André Desroches et Yvon Thibodeau qui roulent respectivement 434 et 362; tandis que chez les vaincus Claude Gauvreau et Bernard Laroche permettent à leur équipe de se mériter deux points.

Position des équipes:

Biscuiterie Laurin	77 pts
Dubois Super Market	75 pts
Humpty Dumpty	74 pts
Brasserie Labatt	69 pts
Imperial Tobacco	66 pts
Grenache Enrg.	59 pts

Pointeurs:

Henri Desmarais	150
Roger O'Rourke	143
Jean-Guy Pétrin	140
Gerry Clark	138
Alain Forest	138
Gérald Pétrin	136

Les deux joueurs qui se mirent le plus en évidence avec handicap dont le plus haut simple M. Gédéon Bernard avec 204 et le plus haut triple la recrue R. Bonin avec 523.

Luc Ferland, publiciste

Ligue des Quatre Saisons:

Après avoir connu un début de saison plutôt désastreux, l'équipe de René Ratelle, semble avoir retrouvé son aplomb, et sur les allées 1 et 2, la semaine dernière, triomphait des "électriciens" de Donat Piette, par le compte de 7 à 0. Pour les vainqueurs, J. Rivest, R. Perreault et R. Gauthier ont brillé tandis que pour les perdants, ce furent R. Lambert et L. Leroux qui brillèrent, même dans la défaite.

Au centre, inspirée par la tenue de M. Lépine, Réal Perreault et H. Roy, l'équipe de Longpré et Frère a blanchi celle de Gabriel Deschênes Meubles 7 à 0. Pour ces derniers, R. Croisetière et R. Bonin ont bien figuré.

Sur les allées 5 et 6, les bijoutiers ont triomphé des plombiers en jouant avec précision, pour triompher par 5 à 2. Il faut dire que l'équipe de Gaby Dénommé a été favorisée de l'absence d'un joueur de l'équipe des "ferblantiers". Pour les gagnants H. Desmarais a le plus brillé, tandis que pour les perdants, ce fut R. O'Rourke.

Position des équipes:

Longpré et Frères	75 pts
Gaby Dénommé	69 pts
Maurice Lasalle Inc.	69 pts
René Ratelle	67 pts
Donat Piette	64 pts
Gabriel Deschênes	55 pts

Big Six:

H. Desmarais	161
G. Arpin	153
J.-Y. Raynauld	149
M. Lépine	148
R.-H. Perreault	141
G. Clarke	139

Bonspiel annuel des journalistes à Drummonville, les 2 et 3 février

Le septième Bonspiel de Curling annuel des journalistes sera disputé cette année sur les glaces du Club de Curling Drummondville, les 2 et 3 février 1962.

Cette compétition sportive provinciale pour le trophée MOLSON groupe tous les meilleurs curlers parmi la gent journalistique de la Province. Un nombre considérable de prix seront à l'enjeu et comme toujours, les entrées seront considérables.

Toutefois, les curlers- journalistes des Trois-Rivières, du Cap-de-la-Madeleine et de Shawinigan, soit le plus grand nombre d'équipes, procéderont à une élimination au cours de la semaine du 28 au 31 janvier 1962. Les gagnants évolueront contre la balance des équipes du Québec à Drummondville les 2 et 3 février 1962.

Patinoire à l'école Secondaire St-Viateur

Grâce à la bienveillante collaboration de la Commission Scolaire de Joliette et des autorités de L'ESSV. les LOISIRS de la CATHEDRALE, ont organisé une patinoire dans la cour de L'Ecole Secondaire St-Viateur.

Il y a séance de patinage: les mardis, vendredis et samedis soirs de 7 h. 30 à 9 h. 45, ainsi que les dimanches après-midi de 2 h. à 5 h.

En outre les enfants des écoles sont spécialement invités, le mardi soir de 6 h. 30 à 8 h. et le samedi après-midi de 3 h. à 5 h.

Une équipe d'hommes dévoués et amis des jeunes assure la surveillance de cet endroit d'amusement.

L'entrée est absolument gratuite.

LE COMITE DES LOISIRS-CATHEDRALE

Le sport en vrac



par RENE LAPOINTE

En tout premier lieu, mes remerciements aux représentants de la Cie de Téléphone Bell, pour la magnifique et intime réception offerte aux journalistes locaux ainsi qu'aux annonceurs de la radio, la semaine dernière... Cette réception coincidait avec la nomination dans le district, de Jacques Gagnon au Service des Relations Extérieures et je vous assure que même s'il est nouveau dans "l'bout", y sait se faire des amis; quant au "supervendeur" Marcel Rainville, il faut en prendre et en laisser, lorsqu'il vous raconte quelques-uns de ses exploits; Lucien Landreville, lui, qui agit comme assistant au Service du Département Commercial, il est comme toujours plutôt sérieux, ce qui a aussi son bon côté et le gérant local Pierre Chassé a la meilleure nature du monde, et lorsqu'il parle du choix de "son personnel" il faut en toute justice lui dire qu'il ne doit pas avoir besoin d'aide pour ce faire; encore une fois merci à ces Messieurs et espérons que la prochaine rencontre n'aura pas lieu seulement l'année prochaine... Samedi dernier, grâce à l'amabilité de l'agent local Molson et son fils Georges, les journalistes locaux assistaient au banquet annuel du club de pêche Molson, au cours duquel on a procédé à la remise des prix et trophées offerts... Le concours de conservation Molson, qui a été lancé l'an dernier, relèvera dorénavant de la Fédération, mais le concours de pêche Molson sera dans le futur sous la seule et unique direction de Richmond Pelletier et ne sera plus d'aucune façon relié à la Fédération... M. David Molson, vice-président de la Brasserie Molson, a été le principal orateur et dans un français impeccable, s.v.p., et c'est lui qui a rendues publiques les déclarations citées plus haut... Le maître de cérémonies était Zotique L'Espérance... Au nombre des gagnants du concours de conservation, on doit mentionner le club de Pêche de St-Gabriel, qui pour une deuxième année consécutive s'est mérité une plaque en or, et le président du club, M. Sylvio Brissette nous déclarait que l'an prochain, ce serait un trophée qu'ils s'approprieraient... L'Association des Archers de Joliette, par ses président et vice-président Georges Rondeau et Jules Desrochers était représentée lors de l'assemblée annuelle de la National Archery Association, sur l'invitation de M. Dick Freeman, président de la N.F.A.A. tenue en fin de semaine dernière à l'Hôtel Palmer House de Chicago... Sur le chemin de retour, nos deux dignes représentants locaux devaient visiter l'exposition de la Sporting Goods Association, qui se tenait à Toronto, du 19 au 23 janvier... Nous espérons qu'ils ont fait un heureux voyage, et que lors de la prochaine rencontre, il n'y aura pas d'échappatoire, il leur faudra raconter ce qu'ils ont vu et entendu lors de ce voyage... Lors de l'émission télévisée dimanche dernier, et consacrée au curling, l'équipe montréalaise opposée à celle des québécois faisait réellement pitié à voir; il ne faudrait pas se fier sur cette piètre exhibition pour juger de l'intérêt que peut susciter une rencontre de curling, loin de là; et ce que c'aurait été différent, si les québécois de Louis Chassé avaient eu à affronter une de nos "bonnes équipes" de Joliette... Festival ici, festival là, c'est la période annuelle de choix de Reines de ces différents carnavals paroissiaux, mais là comme en toute autre activité, il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus: espérons que les règnes de toutes ces Majestés seront fructueux et joyeux et Vive le Carnaval... A Mme Donat Malo, épouse du représentant du quartier St-Jean-Baptiste, récemment hospitalisée, mes voeux pour un prompt et complet rétablissement et ce couple sympathique,

(A suivre à la page 7)

St-Félix-de-Valois

D.N.C. — ASSEMBLEE LACORDAIRE — L'assemblée mensuelle aura lieu le 28 janvier, dimanche prochain à 7 h. 45 à la salle paroissiale. Il y aura initiation et changement de décoration. Ensuite, il nous sera agréable d'entendre une très belle conférence donnée par M. Joseph Ménard de Joliette. Ceux et celles qui seront présents ne seront pas désappointés. Nous invitons tout particulièrement les jeunes, ils peuvent sacrifier une soirée de cinéma ou de danse pour venir entendre notre conférencier qui saura les intéresser car ces jeunes ont une responsabilité importante: préparer leur avenir et ce n'est certainement pas en courant à droite et à gauche qu'ils pourront accumuler les principes nécessaires à la bonne marche de leur futur foyer. Alors rendez-vous tous à la salle paroissiale dimanche soir, le 28 janvier, jeunes et moins jeunes, et nous comptons sur la présence de tous les membres. Pour terminer la soirée, il y aura une partie de cartes avec un prix à chaque table. On est prié d'apporter cartes et marqueurs.

Honneur, santé, bonheur, Dieu premier servi.

Mme Yvon Hénault,
secrétaire

CHANGEMENT D'HEURE — Les fidèles de la paroisse et des environs sont prié de prendre note qu'à partir du premier dimanche de février, soit le 4, les messes auront lieu à l'heure suivante: 7 heures, 8 h. 30, 10 h., la grand'messe et 11 h. 30 ceci pour donner plus de temps entre les messes afin de décongestionner la circulation.

CIRCULATION — En parlant de circulation après les messes, vous auriez dû être là pour assister au "show" qui s'est offert dimanche dernier. Vers midi moins quart les fidèles de la messe de 11 heures retournaient à la maison, ceux qui allaient à la messe de midi et ils étaient nombreux les rencontrèrent autour de l'église et là le "show" a commencé. Les gens qui revenaient de la messe de 11 heures ne pouvaient pas passer et les gens qui allaient à la messe de midi ne pouvaient pas monter parce que la route était trop glissante. Les pauvres piétons essayaient de se faufiler à travers tout ça, les uns se tenaient à un poteau de galerie, les autres étaient pris entre deux autos, et j'ai vu une vieille dame qui se tenait solidement à un poteau de téléphone pour laisser passer l'orage. C'était intéressant, j'en reviens pas. Ce qu'il y a de surprenant c'est que tout le monde veut absolument passer sur la grande rue, quelques-uns seulement ont pensé de passer par la rue Crépeau, comme c'est insignifiant du monde quand ça veut s'en donner la peine. Pour rendre le spectacle plus intéressant dimanche prochain si la rue demeure aussi glissante, il y en a paraît-il qui veulent aller à la messe en camion. M. Georges Dufresne va sortir sa dizaine de camions car il a le droit comme les autres d'aller à la messe en voiture et tous ceux qui demeurent à 10 pieds de l'église ont décidé d'aller à la messe en voiture, pourquoi pas? Pour revenir aux piétons vous n'avez pas besoin de vous occuper d'eux, passez dessus tout simplement, s'ils sont trop bêtes pour s'acheter une voiture vous n'avez pas à vous en occuper. Vous allez peut-être penser que j'ai exagéré? point du tout et c'est comme ça que ça se passe à St-Félix après la messe de 11 heures le dimanche.

COURS DE PERSONNALITE — On me permettra de publier une petite causerie choisie parmi 25 autres qui ont été entendues aux cours de Personnalité. Cette causerie a été prononcée par Mme Joseph Beaulieu. Il s'agit du don de louange. Voici en résumé ce que nous avons entendu: Un fiancé se présente un jour chez sa grande soeur mariée depuis près de 10 ans et lui annonce la date de son mariage. Je te félicite lui dit-elle et je suis heureuse pour toi, car tu sais sans doute que tu as conquis le coeur d'une perle de jeune fille. En plus d'être pieuse et très intelligente c'est une vraie femme d'intérieur, elle sait tout faire dans la maison, elle fait sa couture et elle est très jolie aussi. Est-ce que tu sauras apprécier ses belles qualités lorsque tu seras marié? Tu pourras lui offrir des louanges à l'occasion car tu sais, une femme est avide de compliments.

Je te ferai une confidence: Tu sais je suis mariée depuis 10 ans avec un mari parfait, j'ai tout pour être heureuse, il a une bonne situation, gagne de bons salaires, il ne me refuse jamais rien c'est un coeur d'or, nous avons 4 enfants en bonne santé, cependant il me manque quelque chose. Je ne lui en fais pas de reproches car mon "Fred" n'a pas le tour de me faire des compliments. Si tu savais comme ça me ferait plaisir surtout lorsque je fais une grosse journée de travail il me semble que ça me reposerait.

C'est tellement primordial pour une épouse recevoir des louanges et se voir aimée, c'est un des buts pour lesquels elle se marie. Un grand psychologue disait à la radio qu'un époux avare de compliments envers son épouse c'est sur lui que retombent les méfaits. Souvent une épouse devient de moins en moins affectueuse, se désintéresse peu à peu de ses obligations de maîtresse de maison, s'appliquant moins aux travaux ménagers se disant à quoi bon en faire autant si ce n'est pas apprécié. Parfois on rencontre chez des épouses des maladies, des dépressions auxquelles le médecin prescrit des médicaments, mais il sait à l'avance que dans ces cas ce ne sont pas les remèdes qui sont les plus efficaces.

Mais dire au mari de faire des louanges à sa femme c'est assez difficile. On entend parfois des époux se plaindre de la froideur de leur épouse dans l'intimité. Veuillez croire que c'est là le "bobo" car une épouse privée de mots tendres, ça devient en elle comme une barrière qui l'empêche de s'épanouir.

D'après Sélection de novembre dernier dans un article intitulé "libérez votre vraie personnalité, un paragraphe se résumait comme suit: Tous tant que vous êtes, chaque jour soyez aimables envers 3 personnes au moins, soit que leurs manières vous plaisent ou que vous les trouviez bien habillées. Vous n'avez qu'à dire "tu t'habilles avec goût" et si vous êtes mariés dites "je t'aime" à votre femme au moins 2 fois par jour.

Merci de votre bonne attention.

VENTE — Chez Jos. Beaulieu, chaussures, à St-Félix, la vente de 10 à 50% de réduction se continue toujours. Allez-y tout de suite tandis quil y a de grandes aubaines.

(A suivre à la semaine prochaine)

Nouveau bureau de Prêts à Joliette

Nous apprenons qu'un nouveau bureau de prêts hypothécaires (possibilités de prêts jusqu'à $100,000.00) vient d'ouvrir à Joliette et sera dirigé par M. Rosaire Desnoyers, au 375, du boulevard Manseau. Il s'agit des Prêts hypothécaires CDN Enrg. offerts aux particuliers propriétaires, hommes d'affaires, Commerces, etc. Une annonce à ce sujet paraît dans une autre colonne de ce journal.

ST-CLEOPHAS

(D.N.C.) — MARIAGE: RONDEAU ET GRANGER — A St-Cléophas le 20 janvier en l'église paroissiale a été célébré le mariage de Mlle Françoise Rondeau fille de M. et Mme Sévérin Rondeau avec M. Michel Granger fils de M. et Mme Maurice Granger de St-Gabriel. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé J. Gamarche curé de la paroisse. M. Rondeau servait de témoin à sa fille et M. Granger à son fils. Le sanctuaire était décoré de fleurs naturelles. Après la cérémonie religieuse il y eut réception au Château Bellevue St-Gabriel à la fin de l'après-midi l'heureux couple partit en voyage nos meillleurs voeux de bonheur.

STATISTIQUES: — La paroisse de St-Cléophas est composée de 60 familles donc 286 personnes résidentes 28 non-communiants. Durant l'année 1961 il y eut 3 baptêmes, 1 mariage, 8 sépultures.

RETRAITE FERMEE POUR HOMMES: — Du 14 janvier au 16 retraite à Joliette pour hommes M. Auguste Marois a suivi cette retraite et est revenu très content de ses jours passées avec Dieu.

CINGLANTE DEFAITE AU BALLON-BALAI: — 5 à 0 pour les jeunes! Après la partie, notre entraîneur genre Phil Watson pointant Albertin Gravel, Emilien Coutu nous fit une petite crise: plus de joueur sur la glace avec des pipes et des cigares mais avec des poumons de chiens, des jambes de chevreuils, des balais aimantés et surtout des joueurs convaincus de leur supériorité et déterminés à gagner. Fin de son discours: soyez bons perdants et félicitez les jeunes, pratiquez jusqu'à ce que vous les battiez. Sur ce Emilien Coutu rallume son cigare se demandant toujours comment un ballon pourrait trouver le fond du filet quand c'est le maire (240 livres) qui le garde!

Dieu a fait Marie et l'Eglise le sorte que sans l'Eglise et sans ses épouses et nos mères, de tel foyer sans une mère.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
LA CITE DE JOLIETTE

Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Cité de Joliette, tenue à l'heure et au lieu règlementaires, le lundi, 22 janvier 1962 et à laquelle il y avait quorum.

Monsieur le Maire s'adressant au Conseil s'exprime en ces termes:

"Jeudi dernier, soit le 18 janvier, Joliette perdait l'un de ses plus vieux citoyens dans la personne de M. Léon-A. Fontaine.

"Né à Joliette le 21 septembre 1878 du mariage de feu Adolphe Fontaine, ancien Maire de notre Cité en 1891 et 1892, et de feu Stéphanie Foucher, il fit ses études primaires à Joliette et ses études secondaires au Séminaire de Joliette. Une fois ses études classiques terminées, il entra à l'Université Laval de Montréal pour faire ses études en droit.

"En 1903, il ouvrit son étude de Notaire à St-Evariste-de-Beauce et pratiqua à cet endroit jusqu'en 1914 pour revenir ensuite s'établir définitivement à Joliette, où il pratiqua consciencieusement sa profession jusqu'en 1957, date à laquelle il prit sa retraite.

"Au cours de sa carrière bien remplie, il a été Maire de St-Evariste-de-Beauce de 1912 à 1914; Vice-président de la Joliette Steel de 1927 à 1939; échevin de notre Cité de 1931 à 1933; Membre de l'Exécutif de la Chambre des Notaires de 1934 à 1937; Commissaire de la Commission Scolaire de la Ville de Joliette de 1938 à 1941; Commissaire de l'Erection Civile des Paroisses du Diocèse de Joliette de 1942 à 1958; Président de la Canadian Knitting Ltée durant plusieurs année du moins jusqu'à la fermeture de cette industrie; Membre de l'Association du Notariat Canadien et, depuis sa retraite, il en était Membre Honoraire.

"Il avait épousé en premières noces feu Adèle Pelletier et en secondes noces Alice Desroches qu'il laisse dans le deuil ainsi que deux enfants: Mlle Françoise et M. Pierre-Léon Fontaine.

"Je me fais donc un devoir de présenter à la famille, au nom du Conseil et en mon nom personnel, nos plus sincères condoléances."

Sur proposition de l'échevin J.-Arthur Lépine, secondée par l'échevin Bernard Malo, il est unanimement résolu:

Que soit ratifiée la décision prise:

De faire chanter une grand'messe dans chacune des paroisses de la Cité de Joliette;

La mise en berne du drapeau de l'Hôtel de Ville, la journée des funérailles;

L'assistance en corps des membres du Conseil et des Officiers municipaux aux funérailles;

Les constables agissant comme porteurs;

Le tocsin (9 coups) a été supprimé à la demande même de la famille en deuil;

Que copie de la présente résolution soit transmise à la famille du regretté disparu, ainsi qu'aux journaux locaux pour publication.

ADOPTE A L'UNANIMITE.
Copie certifiée conforme:

Secrétaire-trésorier

TOURNOI DES CHAMPIONS "DOW"

HAUT TRIPLE DE LA SEMAINE
— $50.00 —
Charles Morneau, Chicoutimi 707

MENEURS — SEMAINE FINISSANT LE 13 JANVIER 1962

Montréal, J. Joyal	696	Trois-Rivières, E. Gracerte	580
Québec, Paul Picard	646	St-Geo. de Beauce, G. Bisson	565
Joliette, Henri Desmarais	**645**	Alma, Rainer Makila	548
St-Jérôme, Maurice Richer	643	Rimouski, Gilles Dionne	548
Granby, Gustave Hemond	639	Sorel, Gérald Dalbé	541
Sherbrooke, J.-M. St-Cyr	612	St-Jean, L.-P. Guay	539
Lévis, Jacques Vallière	611	Valleyfield, A. Gauvreau	536
Farnham, M. Nadeau	603	Valleyfield, V. Poirier	536
Drummondville, D. Lalancette	593	Bourlamaque, J.-G. Lapierre	532
Shawinigan, Marcel Bourassa	592	Vaudreuil, M. Gareau	532
Magog, Guy Ruelle	589	Matane, Honoré Bouchard	532
St-Hyacinthe M. Desprès	588	Dolbeau, Marcel Dion	531
La Tuque, Paul Renault	586	Mont-Laurier, A. Parent	530
Hull, Guy Asselin	584	Thetford Mines G. Grondin	525
Baie Comeau, Roland Fortin	581	Lachute, G. Hanson	501
		Rivière du Loup, J.-M. Lavoie	498
		Ste-Agathe, R. Durocher	493
		Rouyn, Ronald Labbé	480
		Amos, André Jacob	453
		Chandler, Jack Kilganon	428

Décès de Me Léon-A. Fontaine, notaire

(Suite de la 1ère page)

Desroches de Montréal, plusieurs neveux et nièces dont Me Jean Fontaine avec qui il a pratiqué durant un certain nombre d'années. Il était également le frère entr'autres de feu Zénon Fontaine, ancien administrateur du journal la Presse.

Me Léon-Antoine Fontaine est né à Joliette le 21 sept. 1878, du mariage d'Adolphe Fontaine et de Stéphanie Foucher.

Il fit ses études classiques au Séminaire de Joliette et ses études de droit à l'Université Laval (Montréal) admis à la Chambre des Notaires en 1903, il ouvrit une étude à St-Evariste de Beauce où il exerça sa profession jusqu'en 1914 et dont il fut maire de 1912 à 1914. Il vint ensuite s'établir à Joliette où il pratiqua jusqu'à sa retrait en 1957. Echevin de Joliette (1929-32), membre de l'Exécutif de la Chambre des Notaires (1934-37) vice-président de la Joliette Steel (1927-1939) Commissaire d'école de la Cité de Joliette (1938-41) il fut aussi commissaire pour l'érection civile des paroisses du diocèse, durant plusieurs années, il fut président de Canadian Knitting Ltd et depuis 1958 il était Notaire honoraire de l'Association du Notariat Canadien.

Nos sincères condoleances a sa famille.

S.P.A.

La J.O.C.F. de Ste-Thérèse et St-Jean-Baptiste annonce des cours de préparation à l'avenir qui commenceront à l'Ecole Lajoie, le 7 février à 8 h.

Invitation à toutes les jeunes travailleuses de ces deux paroisses.

Pour information s'adresser à: Mlle Lucie Généreux. PL. 6-6838. Mlle Nicole Thifault, PL. 6-6123.

LES BOUCHERS ET LES MARCHANDS DE FRUITS DEVRONT LAISSER LE MARCHE LE 30 AVRIL

C'est ce qui a été décidé à la séance de lundi dernier, alors qu'à la suite d'un avis légal demandé par les membres du Conseil à Me Maurice Majeau, c.r., par lequel ce dernier recommande qu'un nouvel avis soit envoyé à ces détenteurs de permis de location. C'est le Dr Sylvio Ferland qui en a fait une proposition appuyée par l'échevin Arthur Lépine.

Seul l'échevin Donat Malo n'a pas semblé aimer la position prise et a enregistré sa dissidence.



Courtier en Assurances générales
Léo Laurin
Courtier en assurances
40, rue des Erables
TEL. 581-0570 ou 581-2766
REPENTIGNY

ST-ROCH DE L'ACHIGAN

(D.N.C.) — NOS JOIES: — Dimanche le 21 janvier a été fait enfant de Dieu et de l'Eglise, Marie, Paule, Louise, fille de M. et Mme Lionel Vendette (Georgette Boivin). Parrain et marraine: M. et Mme Etienne Vendette oncle et tant de l'enfant. Porteuse: Micheline Vendette soeur de l'enfant.

ACTIVITES PAROISSIALES: — Lundi le 15 janvier: Réunion de l'U.C.C., en vue de réorganiser les cadres de ce mouvement social d'importance pour la classe agricole, M. Aristide Pelland président diocésain étant occupé ailleurs, M. Leblanc de l'Epiphanie fut délégué à sa place. La température très inclémente de ce soir-là n'a permi de réunir qu'un groupe restreint de cultivateurs: à peine une quinzaine ont répondu à l'appel. Tout de même on a décidé de donner un élan à ce mouvement de l'U.C.C. pour recueillir d'ici les prochains jours un plus grand nombre de membres et on s'est choisi des directeurs.

Samedi le 20: Des Croisées se sont rendues à Joliette accompagnées de leur aumônier à une journée d'étude. Ces jeunes Croisées avec leur institutrice Mlle Jeannine Mercier sont revenues enchantées de leur voyage avec les directives qu'elles ont reçues là, spécialement celles de Son Excellence Mgr Papineau.

SOIREE DE FOLKLORE: — Le 26 janvier à 8 heures p.m. à la salle Locat tous les jeunes de la paroisse sont invités à une soirée organisée par l'équipe folklorique de St-Roch. (Entrée gratuite).

BILAN FINANCIER DE L'ANNEE FINISSANT LE 31 DECEMBRE 1961: — M. le curé l'a donné du haut de la chaire dimanche dernier le 21, et il a invité tous les paroissiens qui désiraient des détails complémentaires sur ce bilan à se rendre au sous-sol de l'église à l'issue de la grand'messe. C'est un bilan qui nous permet d'espérer pour d'ici un an une situation financière très améliorée d'après les chiffres plutôt consolants qui nous ont été donnés.

M. le curé nous a suggéré trois bons moyens d'atteindre le plus rapidement possible nos objectifs financiers: augmenter les quêtes, continuer la souscription en cours et organiser des soirées.

Parmi ces soirées à la salle paroissiale une de celles-là s'annonce des plus intéressantes: LE GRAND SOUPER CANADIEN de samedi le 27 janvier, organisé par les Dames Fermières à l'occasion de leur 10e anniversaire de fondation et au profit des oeuvres paroissiales.

Nous sommes maintenant organisés pour donner des repas puisque nous avons chaises, vaisselles, et accessoires, poêle et très beau buffet dans une cuisine élégante attenante à la salle paroissiale. Nous pouvons remercier le Comité social et les Dames de l'U.C.F.R. d'avoir fait des prodiges pour nous organiser si bien.

Les Fermières qui font un succès de toutes leurs organisations espèrent que la population de St-Roch et d'ailleurs répondra une fois de plus à l'invitation cordiale qu'elles font à tous de venir inaugurer ces nouveautés en participant au Grand Souper du 27 janvier.

SOUSCRIPTION DE M. LE CURE: — M. Roger Gagnon: $25.00. Merci Qu'est que cette souscription? Au mois de septembre dernier M. le curé faisait appel à la générosoté des paroissiens en les invitant à faire des dons afin d'aider la Fabrique à faire face à ses obligations. M. le curé nouvellement arrivé nous en avait donné un bel exemple. Nous aimons à souligner ici que depuis le début de cette souscription il ne s'est pas passé une semaine, que nous n'ayons de montant à annoncer. Ils ont varié de $20.00 à $700.00. Nous renouvelons donc nos remerciements à tous les généreux souscripteurs et espérons que ce n'est pas fini...

RETRAITES: — Plusieurs retraites sont annoncées; répondons généreusement à l'appel lancé deux dimanches de suite du haut de la chaire, participons nombreux, il y a tant de bien à puiser.

ELECTION CHEZ LES LACORDAIRE: — M. Armand Brien, réélu président, Mme Alfred Trudel, réélue présidente, M. Elie Dugas élu vice-prés., Mme Viateur Allard réélue vice-présidente. M. Roch Lamarche trésorier, Mme Robert Mailhot trésorière, M. Léo Brais et Mlle Cécile Gariépy, secrétaires. Conseillers et conseillères nouvellement élus: M. André Mercier, M. Albert Brien, M. Napoléon Brien, M. Normand St-André, Mlle Claire Duval, Mlle Monique Legris, Mme Roch Henri. Responsable des jeunes: M. Réal Lemire réélu. Elus M. Raymond Dugas, M. Elzéar Faucher, M. Adonias Tourangeau, M. André Labrèche, M. Clément Thibodeau, Mme Elie Dugas, Mme Elzéar Faucher, Mme Adonias Tourangeau.

GRATIFICATION: — Mlle Géraldine Perreault recevait dernièrement du Département de l'Instruction Publique par l'entremise de M. l'inspecteur Rosaire Rochon, une gratification de vingt dollars pour succès obtenu dans l'enseignement Mlle Perreault est institutrice à l'école secondaire St-Guillaume de l'Epiphanie. Sincères félicitations.

CE QUI SE PASSE AU COUVENT DE ST-ROCH DE L'ACHIGAN: — Cours d'Orientation: Jeudi le 18 janvier, commença au Couvent une série de cours d'orientation dans la vie. Les conventines sont priviligiées. Ces cours sont donnés par M. l'abbé Chrysologue Bonin, qui, depuis plusieurs années aide la jeunesse à résoudre ses différents problèmes et ses incertitudes en face de l'avenir. Avec l'expérience qu'il possède et le bon vouloir de chacune elles pourront certainement mieux orienter leur vie à la clarté de ses judicieux conseils. Les étudiantes des 10e et 11e années remercient sincèrement M. l'abbé pour ces périodes précieuses et intéressantes: elles l'assurent de leur entière application pour chercher la vraie direction afin de guider à bon port leur petite barque devant l'immense océan qui s'ouvre devant elles. Ensemble donc, vers la lumière!

VISITE DE LA RESPONSABLE DE L'ACTION CATHOLIQUE: — Cette semaine, le Couvent de St-Roch recevait la visite de soeur Marie-Paule-Andrée, responsable de l'Action catholique dans la Communauté des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Elle donna une conférence très goûtée et très appréciée par chacune des étudiantes. Diplômée en psychologie et graphologue distinguée, en un instant, elle met les élèves face à leurs qualités et défauts, les portant ainsi à réfléchir pour leur permettre d'exploiter à fond leur capital humain et de s'épanouir en plénitude. Elle visita aussi à l'école Jésus-Marie les différents mouvements d'Action catholique pour constater le magnifique travail qui se réalise dans chacune de ces sections. Elle trouva des jeunes très enthousiastes et désireuses de faire partie de cette Eglise en marche vers le Christ. Nous la remercions pour ses précieux encouragements et sa sympathique compréhension.

QUARANTE-HEURES: — Jeudi, au couvent s'ouvrirent les belles solennités des Quarante-Heures. La messe d'ouverture fut célébrée par M. le curé Léo Héneault. Malgré ses nombreuses occupations, jeudi et vendredi, M. le curé à présidé l'heure d'adoration du soir. Exécuté par les élèves sous l'habile direction de Soeur Marie-Ida-de-la-Croix, accompagné par Soeur Supérieure touchant l'harmonium, le chant ajoutait plus de ferveur et de beauté à ces différentes cérémonies. La jolie parure de fleurs naturelles complétait le cachet de piété de la chapelle du couvent. Vendredi matin, le Saint Sacrifice fut offert par M. l'abbé Wilfrid Bérard. Durant ces heures de prières les élèves et les paroissiens se succédèrent pour rendre hommage à Jésus-Hostie. Que notre divin Roi donne à chacun sa part de bénédiction pour qu'il remplisse pleinement sa mission ici-bas. Ces jours bénis se clôturèrent par la messe solennelle chantée par M. l'abbé Chrysologue Bonin. Nos prêtes zélés nous donnèrent une fois de plus leur dévouement inlassable. Pour le service de Dieu et le bien des âmes, ils n'épargnent ni les fatigues, ni le labeur. Apportons toute notre coopération à l'oeuvre divine qu'ils exercent dans notre belle paroisse.

Activités Lacordaire à Ste-Mélanie

PRESENTATION D'UN GRAND FILM

Dimanche soir prochain le 28 janvier, à 8 heures, à la salle paroissaile de Ste-Mélanie réunion mensuelle des membres Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Mais étant donné l'importance et le cachet spécialement intéressant de cette soirée, une invitation générale est lancée à tous les paroissiens.

Il y aura, en effet initiation et changement de décorations ainsi que les élections du nouveau conseil pour 1962, ce qui déjà donne un caractère plus imposant à la soirée.

Mais il y aura aussi, par une faveur exceptionnelle présentation d'un grand film de réputation internationale intitulé: "Le fond de la bouteille."

Les organisateurs comptent donc sur la présence de tous les membres Lacordaire mais aussi de tous les paroissiens disponibles ce soir-là. Le film en est un de grande classe à ne pas manquer.

Pincé sur le fait

Cette nuit (vers 4 h.) le lieutenant Alger Corbeil et le constable Jacques Rivest, en patrouillant rue Piette ont pincé sur le fait un dénommé Raymond Ferguson de Montréal en train de charger un camion à même le stock de Joliette Wholesale du 1179 Piette dont M. Roland Dion est le propriétaire.

Le voleur, le camion et le stock volé pour une valeur de $5,600 dont près de $5,000.00 de cigarettes ainsi qu'une automobile furent saisis.

Le voleur qui apparemment était accompagné de 2 comparses encore au large avait pratiqué un trou dans le mur en blocs de ciment de l'arrière de l'entrepôt. L'automobile appartiendrait à Ferguson et le camion à un dénommé M. Paquin de Montréal.

Ce vol semble avoir une relation avec celui effectué dans la nuit de vendredi à samedi à l'entrepôt Ogilvie au C.N.R. ou un coffre-fort fut éventré et $60.00 volés.

Le chef Valmore Lapierre félicite ses hommes pour le beau travail de cette nuit.

Décès de M. Nazaire Beaudry

A Joliette le 23 janvier, à l'âge de 72 ans est décédé M. Nazaire Beaudry, marchand, époux en première noce de Rose-Alba Gendron et en deuxième noce de Blanche Généreux, demeurant à 33, Place Bourget nord.

Les funérailles auront lieu jeudi le 25 janvier des Salons Omer Landreville, 674, rue St-Louis pour la Cathédrale de Joliette où le Service sera célébré à dix heures. Inhumation au cimetière de Joliette.

Outre son épouse il laisse dans le deuil une fille Yvette et son époux Lucien Lafrenière de Joliette, un petit-fils Roland Lafrenière et son épouse Jacqueline Forest, un beau-fils et une belle-fille M. et Mme Léo Ratelle (Gracia Morache) de Joliette.

Il laisse également ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Joseph Beaudry (Nini Paradis) de Rawdon, Mme Frédéric Mondor (Jeanne Beaudry) de St-Thomas, Mme Euclide Trottier (Marie Beaudry) de Montréal, Mme J.-Alfred Bérubé (Herméline Beaudry) de Montréal et M. et Mme Xavier Brousseau (Alexandrine Généreux).

Nos sincères condoléances à la famille.

BUREAU A LOUER
Chauffé, éclairé
32, PLACE BOURGET N.
JOLIETTE
S'adresser à
144, Gaspard Sud
Tél. 3-7940
— ou au —
TRUST GENERAL DU CANADA
84, Notre-Dame ouest
Montréal

Un service de CR-TV Joliette
54, Place Bourget nord

FILMS A LA TV

Cote morale		Cote d'intérêt
T Tous	1	banal
Aa Adultes et adolescents	2	bien
A Adultes		
AR Adultes avec réserves	3	très bien
D A déconseiller		
AP A proscrire	4	exceptionnel

JEUDI le 25 janvier

Canal 2 — 1 h. 30: La ligne blanche	Aa	2
Canal 10 — 3 h. 38: Les anges du péché	A	3
Canal 10 — 7 h. 15: Sarati le terrible	P	
Canal 10 — 11 h. 10: Les nuits moscovites	Aa	2

VENDREDI le 26 janvier:

Canal 2 — 1 h. 30: Toya	T	3
Canal 2 — 9 h.: Rue des Prairies	AR	2
Canal 2 — 11 h. 34: La fille de la nuit	AR	1
Canal 10 — 3 h. 30: Meurtres à Calcutta	A	2
Canal 10 — 11 h. 10: La cage aux souris	AR	2
Canal 7 — 11 h. 30: Le banquet des fraudeurs	AR	2

SAMEDI le 27 janvier:

Canal 2 — 3 h.: Le train sifflera trois fois	A	3
Canal 2 — 11 h. 34: Le désert de Pigalle	A	2
Canal 10 — 3 h. 30: Les aventures des pieds nickelés	A	2
Canal 10 — 8 h. 15: Le joyeux barbier	A	1
Canal 10 — 11 h. 10: Nous sommes tous des assassins	A	3
Canal 7 — 11 h. 30: Je dois tuer	A	2

DIMANCHE le 28 janvier:

Canal 10 — 3 h. 30: Les Robinsons de la mer	T	1
Canal 10 — 7 h. 30: Héros dans l'ombre	Aa	2
Canal 10 — 11 h. 10: Sans laisser d'adresse	AR	2

LUNDI le 29 janvier:

Canal 2 — 1 h. 30: Le joueur	AR	2
Canal 10 — 3 h. 30: Cartouche, roi de Paris	A	2
Canal 10 — 11 h. 20: Le paradis perdu	A	1

MARDI le 30 janvier:

Canal 2 — 1 h. 30: Solita de Cordoue	A	2
Canal 10 — 3 h. 30: Jordan le révolté	A	1
Canal 10 — 11 h. 10: La fugue de Monsieur Perle	D	

MERCREDI le 31 janvier:

Canal 2 — 1 h. 30: L'or de Naples	AR	1
Canal 10 — 3 h. 30: Une fille dans le soleil	AR	1
Canal 10 — 11 h. 10: Fusillé à l'aube	A	2
Canal 7 — 11 h. 30: La mal aimée	AR	1

JEUDI le 1er février

Canal 2 — 1 h. 30: Ca, c'est du cirque	T	2
Canal 10 — 3 h. 30: Conflit	AR	2
Canal 10 — 8 h. 30: La mariée est trop belle	AR	2
Canal 10 — 11 h. 10: Après la tourmente	AR	1

PRINCESSES DU CARNAVAL DE L'EPIPHANIE



DIANE PRUD'HOMME — FRANCINE OUELLETTE — GISELE LAPIERRE

Les Associations de l'Epiphanie se sont réunies, comme les années précédentes, pour l'organisation du Carnaval. Comme le point de mire de tout Carnaval est l'élection d'une reine, chaque Association s'est choisi une Princesse et fait tout en son pouvoir pour que cette dernière soit proclamée Reine, le soir du 10 février.

Samedi prochain, le 27 janvier, au Centre Paroissial de L'Epiphanie, aura lieu une soirée de danse avec l'orchestre de Ti-Blanc Richard. Une autre soirée aura lieu le 3 février, avec l'orchestre des "Valley Boys". Suivez avec intérêt le "Carnaval de L'Epiphanie", vous ne le regrettez certainement pas.

(Photo Ls Grypinich)

Ce qui se passe à l'Epiphanie

(D.N.C.) — BAPTEME: — Le 21 janvier a été baptisé par l'abbé C.-E. Guilbeault, Joseph, André, enfant de M. et Mme Origène Pimparé (Jeannine Pimparé), de Pointe-aux-Trembles. Parrain: René Pimparé; marraine: Murielle Pimparé.

SERVICES: — Le 17 janvier Mgr Wilfrid Caillé, curé, assisté de MM. l'abbé R. Thibodeau, vic. et du Rév. Père Gérard Rainville, aumônier du collège, chantait le service de Mme Antonio Chayer, née Félonise Dinel décédée à l'âge de 76 ans.

Le 22 janvier Mgr Wilfrid Caillé, curé, assisté des abbés Guilbeault et Thibodeau, vic. chantait le service de Philibert Pimparé, époux de feu Marie Masson au Foyer Notre-Dame de l'Assomption, à l'âge de 90 ans et 11 mois.

DECES: — M. François-Xavier Chayer, époux de feu Bertha Chayer décédé et inhumé récemment à Ville St-Michel. Il était le frère de Fortunat Chayer, de Mmes Josaphat Pimparé et Oscar Masson de cette paroisse.

COURS DE PREPARATION AU MARIAGE: — Nos cours du S.P.M. commencent dans la paroisse mardi de cette semaine le 23 janvier et se poursuivront à raison de deux cours par semaine soient les mardi et jeudi à 8 h. 30 et ont lieu à la salle de l'Ecole Mgr Mongeau comme par le passé. Sous la direction de M. l'abbé Raymond Thibodeau les responsables sont M. Marcel Morency et Mlles Huguette Papineau et Micheline Desrivières. Mgr Wilfrid Caillé a donné le premier cours.

STATISTIQUES: — Durant l'année 1961 nous avons eu dans la paroisse 98 naissances, 16 mariages et 25 sépultures, comparativement à 109 naissances, 31 mariages et 36 sépultures pour l'an dernier. Pour ce qui est des décès: 10 sont du sexe masculin et 15 sexe féminin; 5 étaient des enfants de moins d'un an. Deux avaient entre 40 et 50 ans; trois entre 50 et 60 ans; six entre 60 et 70 ans; six entre 70 et 80 ans; deux entre 80 et 90 ans et un avait plus de 90 ans. La moyenne d'âge au décès a été de 54 ans et 10 mois. Six inhumations venaient de l'extérieur. Mariages: deux garçons étaient mineurs et 6 filles étaient mineures. Baptêmes: Deux couples de jumeaux ont été baptisés durant l'année. Cinquante-neuf sont nés dans les hôpitaux de Christ-Roi, St-Eusèbe, St-Paul l'Ermite, Ste-Justine, Repentigny, Maisonneuve, Hôtel-Dieu de St-Jérôme et de St-Louis de Terrebonne. Les autres sont nés à domicile.

FEUILLET PAROISSIAL: — La paroisse doit beaucoup de reconnaissance aux familles qui font le beau geste d'apostolat en distribuant le feuillet paroissial. Le Feuillet paroissial est une oeuvre de collaboration qui permet chaque semaine aux familles ou aux personnes qui ne peuvent assister à la messe, de prendre contact avec la vie spirituelle de la paroisse et ses activités sociales. En tout premier lieu il y a Mgr Wilfrid Caillé, curé, qui rédige le feuillet et donne chaque semaine son message aux paroissiens: "Le mot du Curé". Puis M. Roméo Audy apporte et ramène de l'Imprimerie à Montréal le feuillet. Ensuite Messieurs C.-E. Guilbeault et Raymond Thibodeau, vicaires, comptent et classent les feuillets pour chaque groupe de distributeurs. Les autorités du collège remettent pendant l'année scolaire aux élèves les paquets de feuillets. Puis le vendredi ou le samedi les chefs de familles distribuent par l'un de leurs enfants, le feuillet dans chaque famille. Durant les vacances un vicaire va porter à 45 distributeurs les paquets de feuillets de sorte que chaque famille le reçoit à temps. Enfin il y a les annonceurs qui par leur contribution financent le coût du feuillet. Pour rendre hommage à ceux qui chaque semaine assurent la distribution nous publions la liste: MM. Armand Lévesque, Sylvanie Gagné, Wilfrid Aimireault, Roch Brousseau, Bernard Marin, Raymond Guilbeault, Siméon Martel, Julien Picotte, Prescot, Hervé Chayer, Louis Poirier, Noel Tessier, Ubald Chayer, Lionel Payette, Georges Bélanger, Clément Allard, André Riopel, Roland Picotte, Marc Riopel, Philippe Turenne, Clément Demers, René Pharand, Maurice Masson, Jean Payette, Arthur Leblanc, Jos. Lafortune, Raoul Laferrière, Justin Hamelin, Paul Leblanc, Léo Chartrand, Emilien Riopel, Allard et Frères, Gaston Laferrière, Moïse Rivest, Réginald Riopel, Philippe Baribeau, Leonien Riopel, Romuald St-André, Roch Charpentier, Mme Rodolphe Grégoire, Georges Duchesneau, P.-Emile Lavallée, E-Riopelet Roger Mireault.

LACORDAIRE ET JEANNE D'ARC: — L'assemblée annuelle pour les élections des comités des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc a eu lieu dimanche soir au Centre paroissial. La soirée a eu comme visiteur M. Rosaire Beaudry, président régional accompagné de sa dame et de M. Yvan Payette. Après le mot de bienvenue par le président Victorien Chaput, M. Vézeau et Mlle Madeleine Fullum ont donné tous deux un rapport intéressant sur la situation des Cercles à la fin de l'année. Chez les Lacordaire on compte 105 membres adultes en règle et 18 jeunes abstinents. Chez les Jeanne d'Arc on a 99 membres et 16 jeunes abstinentes. Toutes les contributions moins 8 sont rentrées à date pour l'année 1962. Puis on procéda aux élections: M. Emilien Riopel a été élu président; M. Bernard Faucher: vice-président; M. Jacques Vézeau: trésorier; conseillers: Léonard Duval, Jos Morel, Gérald Leblanc, Martin Grégoire, Rolland Beauchamp, Justin Hamelin et J.-Berchmans Leblanc. Chez les Jeanne d'Arc: Mme Cuthbert Drainville, présidente; Mme Féréol Lafortune, vice-présidente; Mme Jos Lafortune, trésorière; conseillères: Mlle Gilberte Périgny, Mlle Irène Landry, Mmes Jos Lafortune, Arthur Leblanc, Paul Chayer, Fernand Vincent. Ont adressé la parole M.Victorien Chaput, le nouveau président Emilien Riopel, Mme Drainville, présidente et l'abbé Guilbeault, aumônier. Après l'assemblée il y eut courte assemblée du nouveau conseil qui a nommé Rolland Beauchamp secrétaire et Mlle Madeleine Fullum secrétaire. L'assemblée prochaine du conseil aura lieu mardi 13 février. Félicitations à M. Victorien Chaput pour nomination récente comme vice-président diocésain. Chez les jeunes abstinents MM. Rolland Payette et Aurèle Poitras ont été nommés responsables. Chez les jeunes abstinentes Mlles Suzanne Guy et Francine Vézeau ont été nommées responsables.

ACTIVITES CENTRE PAROISSIAL: — Samedi dernier avait lieu le souper aux fèves la première d'une série d'activités à l'occasion du Carnaval. Ceux dont les noms suivent ont permis à l'organisation de donner ce souper sans aucune dépense: M. J.-A. Fullum, R. St-Cyr, G. Grisé, J. Hamelin, R. Majeau, H. Amireault, H. Giroux, M. Rochon, W. Amireault, J. Rochon, J.-E. Pelletier, Mme W. Demers, Allard et Frères, J. Lévesque, F. Lévesque, F. Lafortune, J.-G. Riopel et F. Beaupré. On pouvait voir l'exposition des morceaux auquels s'en ajouteront d'autres et qui formeront le gros lot qui sera le prix du tirage organisé par le festival. Citons: une chaise berçante chromée don de Roux et Fils Ltée; un set de chambre don de Messieurs Gérard Gauthier Ltée, Daniel Paré et Marcel Champoux; un pupitre d'écolier don de la Forge Moderne Inc.; un set de vaisselle, don de J.-A. Fullum Enrg.; un Presto, don de J.-E. Majeau; une sécheuse automatique, don de MM. J.-H. Roch, V. Chaput, F. Lafortune, B. Bernier, J.-P. Prud'homme; horloge Coucou, don de Mme J.-A. Chalifoux; un stéréo don de Radio-Luc, Mgr Wilfrid Caillé, curé, Papineau Transport, Armand Cyr, Dr Marcel Bourassa, Marcel Martin, Gérard Bonenfant, Claude Lacasse, Victor S Chartrand, Hervé Amireault, Roger Rondeau et Raymond Majeau.

FESTIVAL: — L'élection de la Reine et des Duchesses aura lieu le 3 février et le couronnement le 10 février suivi d'une soirée populaire.

TI-BLANC RICHARD: — Grande soirée de Ti-Blanc Richard samedi le 27 janvier.

Gigantesque vente

DU 27 JANVIER AU 27 FEVRIER 1962

POUR BEBES
Filles ou garçons de 3 mois à 2 ans
25% d'escompte

ENSEMBLES: Manteau, jambière, bonnet.
COSTUMES de neige en lama de nylon.
ROBES, BARBOTEUSES, HABITS.
FOULARDS, MITAINES.
BONNETS de laine.
LEOTARDS (collants)
PANTALONS, JUPES en viyella.
BAS "Kroy wool".

GARCONNETS ET FILLETTES
de 2 à 6 ans
25% d'escompte

ENSEMBLES en tweed de laine: Manteau, jambière, bonnet.
COSTUMES de neige.
COIFFURES, MITAINES.
ROBES de lainage, velours, nylon ou coton.
PYJAMAS en flanellette.
ROBES DE CHAMBRE.
PANTALONS.
HABITS, LEOTARDS (collants).
BAS "Kroy wool".

FILLETTES DE 7 A 14 ANS **25%**
ROBES de lainage ou coton
PYJAMAS en flanellette
LEOTARDS (collants)
ROBES DE CHAMBRE en viyella

LINGERIE "TANTE CLAIRE" ENRG.
Marie-Claire Racette, prop.
Tél. 46, 480, St-Joseph, St-Lin-des-Laurentides

GIGANTESQUE VENTE DU 27 JANV. AU 27 FEV. 1962
Achetez des vêtements de qualité et bon goût à des prix réellement réduits et faites une double économie. Bienvenue à nos fidèles clientes et à leurs amies.

Ste-Elisabeth

D.N.C. — LACORDAIRE — C'est jeudi prochain, le premier février à 8 h. 30 du soir à la Salle paroissiale qu'aura lieu l'assemblée mensuelle des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc de la paroisse. A cette occasion, il y aura élection du nouveau conseil de direction pour l'année 1962. Il va sans dire qu'il n'y aura pas de cabale ni de boissons pour cette élection. Tous les Lacordaires et le grand public sont invités pour la circonstance. Après l'élection, pour fêter cela, il y aura grande partie de cartes avec un prix pour chaque table et prix de présence en plus. Bienvenue à tous le premier février prochain.

VOYAGE DES FINISSANTES DU PENSIONNAT — C'est vendredi dernier par une très belle journée que s'est effectué par autobus Desmarais le voyage des finissantes à la grande ville: ce n'était pas simplement une partie de plaisir, mais plutôt un enrichissement propre à meubler l'esprit et le coeur de nos grandes filles se disposant à prendre bientôt leur rôle dans la vie.

Première escale: assister à une profession de Novices à la Maison-Mère. C'est une cérémonie touchante qui montre la générosité de ces âmes voulant se consacrer librement et totalement au service du divin Maître. Et puis, c'est la causette avec ces nouvelles religieuses avant de nous rendre à l'Oratoire pour confier à S. Joseph et au bon Frère André, toutes les intentions personnelles.

Dîner au magnifique cafétéria de l'Oratoire et départ pour l'Institution des Sourdes-Muettes. Quelle sympathie envers ces personnes privées de l'exercice du sens de l'ouie et de la parole. Intérieurement, c'est le grand merci à Dieu pour toutes les bontés dont Il nous comble depuis notre naissance.

Visite à St-Jean-de-Dieu. Quelle leçon de charité et de dévouement de la part des religieuses et des garde-malades attachées au service de ces patients. Il n'y a que la grâce de Dieu qui puisse faire tenir le coup pour tant de renoncement et de travail obscur. Pour terminer ce beau voyage, notre soeur directrice, Soeur Victorien propose un arrêt à l'Assomption pour rendre visite à notre ancienne supérieure: Soeur Bernadette de l'Immaculée. On la trouve enchantée de notre visite et l'on remarque le grand attachement qu'elle a gardé envers le Pensionnat de Ste-Elisabeth et les élèves qui le fréquentent. Et puis comme toute bonne chose à un fin, c'est le retour au point de départ. Nous revenons à domicile remplies de joie et de gratitude envers tous ceux qui ont contribué à rendre ce voyage possible. Merci encore une fois à nos bonnes religieuses.

CROISADE — Samedi dernier, un groupe de filles et de garçons de notre paroisse s'était uni à un nombre considérable de croisés du diocèse à l'Ecole Marie-Charlotte pour une journée d'étude sur la Croisade. Le thème: assistance à la messe. Il y eut étude en équipe sur la question et puis plénière où furent entendues les différentes idées sur le sujet. Dans l'après-midi il y eut projection d'un film missionnaire qui procura aux enfants des moments agréables.

Enfin, avant le départ, les croisés offrirent à Mgr Papineau, leurs voeux pour l'année 1962 et c'est par la bénédiction du Père du diocèse que la journée prit fin. Ces journées sont enrichissantes pour nos jeunes et nous souhaitons une autre rencontre pour bientôt.

PROFESSION RELIGIEUSE — Samedi dernier à la Maison-Mère de la Providence à Montréal, Mlle Louiselle Gagnon, fille de M. et Mme Donat Gagnon de notre paroisse faisait profession chez les religieuses de la Providence. Toute la famille Gagnon avait voulu se rendre à Montréal pour cette occasion. Nous souhaitons à la nouvelle religieuse longue vie et bonheur dans son nouvel état.

ST-NORBERT

D.N.C. — STATISTIQUES PAROISSIALES — Il y a dans la paroisse 221 familles, 985 âmes. Au cours de l'année 1961 il eut 17 naissances, 5 mariages, 13 sépultures.

RéTRAITE FERMEE — Pour les hommes, à la maison Querbes du 31 janvier au 2 février.

CAISSE POPULAIRE — Lundi soir dernier, assemblée générale. Malgré la température inclémente, l'assistance était nombreuse. Après la lecture des rapports et quelques commentaires, on proclame les officiers élus. Dans le Conseil d'administration: Rév. A. Allard, curé, MM. Auguste Laporte, président depuis la fondation, Donatien Boivin, vice-président, J.-Jacques Rocheleau et Maurice Ferland directeurs, Yvan Morin, sec.-trés. Conseil de crédit: MM. Jules Dubeau président, P.-Aimé Rondeau et André Robillard, Commissaire.

Conseil de surveillance: MM. Lucien Paradis, Raoul Dubois, René Roch. Félicitations à tous les directeurs. Puis on procède au tirage des prix en argent répartis comme suit: un $20.00 quatre $10.00, dix $5.00. Ces prix furent décernés aux personnes favorisées par le sort et répondant à un questionnaire en rapport à l'état de leur Caisse. Le $20.00 fut gagné par M. le Curé, les quatre $10.00 furent gagnés par MM. Marcellin Marcoux, Lucien Paradis, Roland Boivin, Pierre Desalliers et dix autres personnes chanceuses ont remporté les $5.00.

BENEDICTION DES ENFANTS — Dimanche dernier, ce nombreux parents se rendaient à l'église avec leurs enfants, pour assister à la cérémonie qui avait lieu à deux heures et demie. Après la récitation du chapelet, il y eut la Bénédiction des enfants et la vénération suivies du Salut du S. Sacrement. Puisse le Divin Enfant répandre ses Bénédictions dans chacune de nos familles.

SOIREE DES FERMIERES — Mercredi soir dernier, même si les routes étaient passablement glacées, on pouvait compter au-delà d'une centaine de personnes. Au début de la soirée, Mme William Dubeau présidente, adresse la parole, elle souligne d'abord la présence de M. le curé et souhaite la bienvenue à toute l'asssistance, puis remercie tous ceux et celles qui ont contribué à faire de cette soirée un véritable succès. De nombreux prix furent tirés au sort, plusieurs de ces prix étaient une gracieuseté de nos marchands. Aux amateurs de cartes un prix par table au gagnant. Avant de clore cette soirée bien remplie, un excellent goûter préparé par nos Dames Fermières fut gratuitement et abondamment servi. Merci pour cette agréable rencontre familiale.

ST-HENRI DE MASCOUCHE

D.N.C. — BAPTEME — Dimanche le 13 janvier a été baptisée Marie, Jeannine, Line, fille de M. et Mme Maxwell Bergeron (Lise Malette), de cette paroisse. Le parrain a été M. Claude Brunet et la marraine Jeannine Rouleau, son épouse, de Montréal. Mme Rosaire Malette, grand'mère était porteuse.

FUNERAILLES — Mardi le 15 janv. avaient lieu les funérailles de M. Arthur Lusignan, époux de feu Aurore Léveillé, décédé subitement le 12 janvier, à sa demeure du rang La Plaine, à l'âge de soixante et onze ans et un mois.

M. le curé chanta le service assisté de diacre et sous-diacre. L'inhumation a eu lieu en notre cimetière paroissial. M. Lusignant laisse dans le deuil trois frères et plusieurs enfants dont Mme John Johnson, sa fille de Mascouche. Nos condoléances à la famille.

FETE DES ENFANTS — Dimanche le 14 janvier avait lieu la bénédiction annuelle des enfants, cérémonie qui normalement a lieu à chaque année à la Fête de la Sainte Famille, mais remise cette année à cause de la mauvaise température.

Les parents sont venus avec leurs enfants en très grand nombre. Puissent ces bénédictions de l'Enfant-Jésus apporter dans notre paroisse de nombreuses semences de vocations.

BON VOYAGE — A Mme Marie-Antoinette Mathieu-Duval, de Montréal, Mme Simonne Desmarais de l'Assomption, Mme Robert Bédard et Mme Richard de Mont-Laurier, parties par avion pour un séjour de trois semaines à Miami, Floride.

ST-LIN

D.N.C. — 50e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE — Nos meilleurs voeux de bonheur et de longue vie à M. et Mme Avila Beaudoin qui célébraient le 23 janvier leur 50e anniversaire de mariage et aussi à M. et Mme Henri Cyr qui célébreront leur 50e, le 30 janvier prochain.

PRESIDENTE DU "CLUB DES CENT" — Depuis le 14 janvier 1962 la Présidence du Club des Cent est confiée à Mme Anselme Duquette de St-Calixte. Le salaire est toujours $100.00. Le prochain détenteur de ce poste sera connu le 18 février 1962. Retenez vos chances d'être éligible. Bonne chance.

BAPTEME VEZINA — Le 5 janvier 1962 à M. et Mme Ovide Vézina (Elisabeth Lanoue) est née une fille baptisée le 13 janvier sous les noms de Marie, Thérèse, Claire. Le parrain et la marraine étaient M. et Mme Jean-Maurice Vézina (Thérèse Brien), oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Cécile Vézina, soeur de l'enfant.

DECES MORIN EMMA — Le 13 janvier 1962 décédait à sa demeure Mlle Emma Morin, fille de feu Odilon Morin et de feu Lévina St-Vincent. Elle était âgée de 84 ans et 8 mois. Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs et une belle-soeur: Mlle Yvette Morin, organiste à St-Lin, avec qui, elle demeurait, M. et Mme J.O. Morin (Laurette Drolet) de Québec et de Montréal, Mme R.A. Guénette (Clara Morin, Mme Antonio Valiquette (Marie-Louise Morin) et M. Roland Morin. Lui survivent également plusiurs neveux et nièces. Aux funérailles qui eurent lieu le 16 janvier Mme Marguerite Bourdon-Ratel de l'Epiphanie touchait l'orgue et on notait une belle délégation de l'U.C.F.R. locale dont Mlle Yvette est la secrétaire. Nos sincères sympathies à la famille.

U.C.F.R. — C'est le cas de le dire, ça bouge à l'U.C.F.R. de St-Lin. Mardi soir, le 16 janvier, la réunion mensuelle était en même temps la partie de cartes annuelle. Dès 8 h. 15, 90 membres entouraient M. le curé Paul Valois, aumônier du Cercle, l'abbé G. Amireault et les membres du Conseil. La joie et l'entrain des jeunes personnes dévouées auxquelles Mme la Présidente avait confié l'organisation de la veillée se reflétaient sur tous les visages. Plusieurs gagnaient beaucoup, d'autres gagnaient moins, chaque table recevait néanmoins un beau prix de table. Des prix de présence nombreux et distribués à divers moments de la soirée faisaient des nouvelles heureuses. Les "Chicago" étaient soulignés par un cri strident de locomotive. Mme Olivier Moreau gagna le gros lot du tirage spécial et après avoir été loquaces pendant 3 heures, les personnes présentes se reposèrent en prenant une succulente collation. Mme la Présidente avait une agréable nouvelle à nous apprendre. A l'assemblée de février, Mlle Germaine Gloutnez donnera une démonstration d'art culinaire et les canards nous disent qu'il y aura probablement des cours de couture en mars. Qu'on se le dise et les nouvelles deviendront des réalités.

ELECTION MUNICIPALE — ST-LIN PAROISSE — Cette année 3 conseillers finissaient leur mandat dans la Municipalité de St-Lin (Campagne): MM. Paul Bélanger, Josaphat Hogue et Roméo Lapierre. Le 10 janvier, c'était le jour de la nomination. M. Roméo Lapierre fut réélu pour un 2e mandat. M. Paul Bélanger ne briguant plus les suffrages dans l'arrondissement Ruisseau St-Jean et Prescott, M. Viateur Archambault fut élu par acclamation et deux candidats convoitaient le siège laissé vacant par M. Josaphat Hogue c'est-à-dire M. Raymond Hogue et M. Roger Franc. Le jour de la votation, le 15 janvier, M. Raymond Hogue l'emportait sur son adversaire par une majorité de 179 voix. Félicitations à tous les nouveaux élus.

INHUMATION DOSTIE ARMAND — Le 20 janvier 1962 était inhumé dans le cimetière de St-Lin M. Armand Dostie, époux de Donalda Brabant décédé à Montréal le 17 janvier à l'âge de 65 ans et 2 mois. Il était de la paroisse St-Louis de Gonzague à Montréal.

PAROISSE DE BERTHIER

D.N.C. — NAISSANCE MOREAU — Dimanche le 21 janvier a été baptisé Joseph, Florent, Alain, né le 15 janvier à l'hôpital Comtois de Louiseville, enfant de M. et Mme Conrad Moreau (Jeannine Caron), du 59, rue Lévis, Berthierville. Parrain et marraine: M. et Mme Florent Caron (Hélène Allarie), aussi de Berthier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Hervé Caron (Laurette Doucet), de St-Barthélemy, tante de l'enfant. Officiant: Louis-Joseph Robert, vic.

NAISSANCE CHAMPAGNE — Vendredi le 19 janv. a été baptisée, Marie, Florence, Johanne, née le 13 janv. à l'hôpital Comtois de Louiseville, enfant de M. et Mme Gérard Champagne (Laurette Mirandette), de Berthier-Paroisse. Parrain: Yvon Mirandette; marraine, oncle et tante de l'enfant. Officiant: Abbé Mario Beauséjour, vic.

NAISSANCE DESROSIERS — Dimanche le 21 janvier a été baptisé Joseph, Claude, Laurent, Pierre, né le 12 janvier à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette, enfant de M. et Mme Georges-Marie Desrosiers (Yvette Tessier), demeurant rue Montcalm, Berthierville. Parrain: M. Jean-Claude Desrosiers, aussi de Berthier, oncle de l'enfant, et la marraine: Mlle Laurette Tessier, de Ste-Elisabeth, tante de l'enfant. Porteuse: Mme Ambroise Tessier de Ste-Elisabeth, grand'mère de l'enfant. Officiant: Abbé Louis-Joseph Robert, vic.

DECES LABONTE — Mardi le 16 janv. avaient lieu les funérailles de Welly Labonté, célibataire, fils de feu Joseph Labonté et de feu Elzire Voisard, à l'âge de 76, 11 mois. Il demeurait chez M. Beaudoin, Place du Marché, Berthierville.

DECES DUMOULIN — A Lacolle, mardi le 16 janv., à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Ernest Dumoulin, née Alice Carreau, mère de Mme Paul Gervais (Yvette). Ses funérailles ont eu lieu vendredi le 19 janv. à Lacolle. Nos sympathies au Dr Paul Gervais et à son épouse, autrefois de Berthierville.

A L'ANTENNE DE ST-ZENON

(D.N.C.) — CARNAVAL D'HIVER: — Le Carnaval d'hiver de St-Zénon aura lieu les 23, 24 et 25 février. Tous se doivent de collaborer généreusement pour faire de ce carnaval une réussite.

LACORDAIRE ET JEANNE D'ARC: — Conseil des Lacordaire: Président M. Réginald Lachapelle, vice-président M. Martial Lefebvre, conseillers: MM. Fortunat Sirois, Victorien Boisvert, Armand Rivest, Roch Lefebvre. Initiation Lacordaire: MM. Roméo Godfroy, Hector Thibault. Initiation jeunes abstinents: M. Jacques Boisvert. Conseil des Jeanne d'Arc: Présidente: Mme Viateur Ferland, vice-présidente: Mme Armand Rivest, conseillères: Mme Victorien Boisvert, Mme Camille Champagne. Initiation Jeanne d'Arc: Mme Victorien Boisvert, Mme Charles Boisvert. Initiation jeunes abstinentes: Mlle Nicole Beauséjour.

STE-EMMELIE

(D.N.C.) — DECES: — Le 18 janvier décédait Mlle Eva Corneillier dit Grandchamp fille de feu Joseph Cornellier et de feu Médérise Lachapelle âgée de 62 ans. Elle était en service chez le Dr Lucien Ferland depuis plus d'une dizaine d'années. Les funérailles eurent lieu le 20 janvier, M. le vicaire Granger chantait le service assisté des Abbés Toupin et Payette. La défunte laisse quelques cousins et cousines. Sincères sympathies.

VISITE: — Rév Soeur Jeanne-Lucie, religieuse de la Providence était de passage ces jours derniers chez son frère M. et Mme Jacques Lapierre.

REMERCIEMENTS: — La famille de M. Philibert Belleville, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort du regretté disparu; soit par les offrandes de messe, condoléances, bouquets spirituels, couronnes de fleurs, ou visite au salon. Que les personnes qui ne se seraient pas inscrites au livre d'assistance, considèrent ces remerciements comme personnels. Un rapport du décès et des funérailles de M. Belleville parait dans une autre colonne de ce journal.

Voici ci-après le texte la composition d'une petite fille de 11 ans, Louise Massicotte, qui décrivait si bien le portrait de son grand-père, sujet qu'elle avait choisi pour concours de décembre et qui avait fait tant plaisir à son grand-papa Belleville, On ne se serait pas douté à ce moment que Dieu l'aurait rappelé à lui si brusquement. Pour les gens qui le coudoyaient chaque jour, on ne peut se méprendre sur la véracité de ces faits.

PORTRAIT DE MON GRAND-PERE

(Louise Massicotte, 11 ans)

Grand-papa a soixante-dix ans; figure ronde, yeux bleus et cheveux blancs, voilà un vrai beau grand-père. Et comme tous les autres, il témoigne un soin paternel tout spécial à ses petits-enfants qu'il chérit de tout coeur. Après son dîner, grand-papa va dormir son "somme" avec un (ou des) de ses petits-enfants chéris. Dans l'après-midi, il part en auto avec ses petits pour la promenade quotidienne.

Grand-papa avait autrefois un commerce de bois important, mais malheureusement, depuis qu'il est malade il l'a vendu. Il a une grande qualité plutôt rare dans le commerce d'aujourd'hui, il n'a qu'une parole et il la tient!

Grand-papa aime beaucoup nous raconter ses excursions, ses voyages, soit de pêche ou de chasse; aussi lorsque nous lui posons des questions sur les animaux sauvages, (leurs formes, leur habitudes) il s'empresse de nous répondre. Grand-papa aime bien aussi parler politique, avec ses amis, des hommes qu'il connait depuis longtemps. C'est un homme d'affaire, compréhensif et surtout sage. Les jeunes d'aujourd'hui devraient admirer la sagesse de leur père et s'efforcer de l'imiter.

Sa petite-fille qui l'aime beaucoup.

Louise

Naissance Ricard

A l'église St-Pierre de Joliette, le 21 janvier, était baptisée par M. le vicaire Léo Lanoie, Marie, Madeleine, Sylvie, née le 12 janvier, enfant de M. et Mme Gérard Ricard (Madeleine Perreault). Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Riopel (Marie-Rose Villemaire), grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mariette Perreault, tante de l'enfant.

ST-CUTHBERT

D.N.C. — AU SERVICE DU PERE P.-E. ASSELIN, P.M.E. — M. l'abbé F. Mousseau, notre curé et M. Jean Roy, de St-Barthélemy, ont été délégués à Pont-Viau, lundi le 22 janv. dernier pour représenter officiellement l'Association diocésaine des Lacordaire et Jeanne d'Arc du diocèse de Joliette, au service du P. Paul-Emile Asselin, p.m.e.

SEMAINE DES VOCATIONS— Nous avons du 28 janvier au 3 février prochain notre grande semaine paroissiale des vocations. Toute la paroisse sera appelée à participer activement à cette semaine, nous en espérons des fruits salutaires pour les parents et pour leurs chers enfants.

CARNAVAL DE ST-CUTHBERT — Les responsables du carnaval sont heureux de vous faire savoir que les préparatifs de notre carnaval vont bon train, les duchesses de leur côté font du beau travail, tous s'y donnent à coeur joie pour la réussite de cet événement paroissial, qui contribue à favoriser des dévouements nombreux et de la bonne entente entre tous. Vous pourrez voir l'annonce du programme de notre carnaval bien en évidence dans le Journal L'Action populaire, édition du 24 et du 31 janvier. Venez nombreux, nous vous attendons.

BAPTEME — Le 21 janvier, Joseph, Gaston, Robert, né le 11 janv. à l'hôpital Comtois de Louiseville, enfant de M. et de Mme Lucien Ricard (Jeanne d'Arc Brizard), de St-Cuthbert. Parrain et marraine: M. et Mme Gaston Pichette, de l'Epiphanie, oncle et tante. Porteuse: Mlle Louise Papillon, cousine.

HOCKEY — Le 21 janv. dernier, Berthier a visité St-Cuthbert, la partie fut très intéressante et c'est de justesse que le club visiteur a triomphé de notre équipe au compte de 5-4. Il nous fait plaisir de souligner l'esprit sportif et la courtoisie de nos joueurs ici comme à l'étranger.

LAVALTRIE

FIANCAILLES — Lise Ostiguy, fille de M. et Mme Aimé Ostiguy, fiancée à M. André Giroux fils de M. et Mme Wilfrid Giroux, tous de Lavaltrie.

Parmi les invités à la réception, on remarquait la présence de M. Joseph B. Miller, avocat de Montréal.

Nos meilleurs voeux aux fiancés.

Echos du Conseil...

(Suite de la 1ère page)

regard avec la construction d'une promenade longeant cette rivière. M. le maire dit qu'il a reçu de M. Pigeon, les instructions sur la procédure à suivre. L'échevin Bernard Malo, demande par la même occasion, qu'on s'occupe de la construction d'un mur de soutènement. L'échevin Roger Cloutier annonce aux membres présents le décès de M. Achille Varech, indusriel européen avec qui il avait eu des entretiens relativement à l'installation d'une nouvelle industrie dans notre région. Il demande donc que le secrétaire-trésorier soit chargé de s'informer auprès de la famille, s'il serait donné suite par un de ses membres, aux démarches déjà entreprises.

Le maire fait part du décès de Me Léon-A. Fontaine, survenu jeudi dernier. M. Fontaine, de 1931 à 1933 avait siégé comme échevin au Conseil de Ville. Il prie donc la famille Fontaine d'accepter ses condoléances les plus sincères et mentionne que le rituel ordinaire a été suivi.

Le secrétaire-trésorier fait mention d'une lettre que M. Pigeon faisait parvenir à M. Gordon, concernant une demande faite par le Conseil à notre député en regard avec l'installation de signaux lumineux à la traverse à niveau de la rue Gauthier. Un mémoire a été présenté à la Commission des Transports à cet effet et il en ressort que cette affaire relève des municipalités de Notre-Dame des Prairies et de Joliette sud.

Des lettres enregistrées ont été envoyées aux membres du Conseil par l'Association des Pompiers de Joliette et la Fraternité des Policiers concernant les conventions collectives de travail. Dans ces lettres, il est fait mention d'un délai de sept jours, pour rencontrer les intéressés, sinon le tout sera remis à l'arbitrage. Le tout est remis à M. Lévesque et celui-ci et Me Claude-Edouard Hétu, rencontreront ces derniers et tenteront d'en venir à un règlement, en suivant les procédures ordinaires en un tel cas.

M. le maire offre des voeux de prompt rétablissement à l'épouse de l'échevin Donat Malo, et fait part de l'envoi de fleurs. L'échevin Malo, remercie et assure ses collègues que son épouse et lui ont été profondément touchés par le geste posé.

Des rapports complets des départements de Police et Incendies ayant été envoyés au conseil, l'échevin Bernard Malo suggère que copies de ces rapports soient envoyées à tous les détenteurs de système de prévention, de façon à ce qu'ils soient renseignés sur tous les appels enregistrés durant l'année.

L'échevin Arthur Lépine donne ensuite avis de motion, relativement à l'annexion d'une partie de la municipalité de St-Pierre.

Une demande d'incorporation de la part du Centre des Loisirs du Séminaire de Joliette est approuvée, sur proposition de l'échevin Bernard Malo, appuyée par M. Arthur Lépine.

Pourqupoi faire tant de cas des goûts et des sentiments sensibles, lorsque par la foi l'on possède la réalité, c'est-à-dire Dieu Notre-Seigneur par la grâce et par la très sainte Eucharistie.

Forum Matt Talbot le 4 janvier 1962

M. Jean-Paul Deschênes qui ouvrit cette soirée félicita tous ceux qui avaient passé des Fêtes sobres. M. Henri Bergeron à titre de responsable diocésain des Forum Matt Talbot est venu formuler ses voeux. "Je souhaite à tous du courage pour continuer de venir au forum régulièrement même s'il fait froid. Il y eut quelques réflexions apportées par ceux qui pour la première fois avaient passé un Noel et un jour de l'an sans boisson. Tous s'accordèrent à dire qu'ils ont été plus heureux, qu'ils ont apporté du bonheur et de la joie dans leur foyer et qu'ils ont eu plus de plaisir.

M. Rosaire Beaudry apporta son témoignage et donna quelques conseils qui lui ont été profitables: "si vous voulez rester ce que vous êtes aujourd'hui, des hommes heureux parce que vous avez retranché de votre vie cette bouteille qui vous causait tant d'ennui. Regardez en haut, priez, communiez aussi souvent que possible, aidez les autres à sortir du néant. Changez de milieu et vos vrais amis vont rester amis. Et pour ceux qui n'ont pas encore eu le courage d'abandonner la bouteille, tâchez donc d'avoir la force de vous regarder tel que vous êtes et de voir dans les autres qui continuent de boire à l'eccès, votre propre image. Réfléchissez, vous prétendez ne pas trop boire de boisons alcooliques, faites donc un petit examen pour voir quel montant de votre paye passe pour la boisson, combien de fois durant l'année 1961 vous avez dépassé la mesure? Votre femme et vos enfants n'ont-ils pas eu à déplorer certains de vos actes alors que vous étiez en état d'ivresse, combien de fois vous est-il arrivé de conduire votre automobile alors que vous aviez pris quelques verres de trop. N'est-il pas temps de vous arrêter. Si vous avez des doutes, venez nous voir au forum le jeudi soir et nous tâcherons de regarder ensemble s'il ne serait pas temps pour vous de vous arrêter avant que la bouteille vous entraîne dans le sentier du déshonneur, de la honte et du mépris.

M. l'abbé Réal Simard, aumônier, nous formula également ses meilleurs voeux et fit le souhait tout spécial de bonheur. "Plusieurs se demanderont si je sors des nuages en venant vous souhaiter du bonheur sur terre et pourtant c'est possible si l'on met en pratique cette pensée de Ls Veuillot: "Vis ou tu es—Plais-toi à ce que tu fais — Et si tu n'as pas le bonheur parfait, souviens-toi que tu es dans une vallée de larmes et attends l'éternité Le chemin du devoir c'est toujours le meilleur chemin pour être heureux.

RUBRIQUE COLOMBIENNE CONSEIL 1468

CLUB D'ELOQUENCE:

Notre distingué chancelier M. Rivest nous annonce une deuxième série de 15 cours d'Eloquence commençant mercredi soir le 7 février prochain. Ces cours seront donnés aux Salles du Conseil tous les mercredi soir à 8 h. 30. Tous ceux qui déjà ont suivi la première série peuvent s'inscrire pour celle-ci. En somme tous les Chevaliers et leurs amis sont invités à ces cours. Réservez votre place dès maintenant en appelant le moniteur à PL 6-6979 le jour et à PL 6-6241 le soir. Bienvenue à tous.

FETE D'ENFANTS:

Dimanche le 7 janvier dernier avait lieu aux Salles du Conseil une magnifique fête donnée aux enfants des Chevaliers de Colomb du Conseil 1468. Au delà de 150 enfants accompagnés de leurs parents participaient bruyamment à cette partie récréative grâce à l'organisation conjointe du Président du Comité de la Jeunesse M. Rosaire Bélanger et de notre très dévoué Intendant M. Roger Moreau, Maître de cérémonie pour la circonstance. Cette fête était sous la présidence du Grand Chevalier M. Denis Perron, agissait comme Directeur M. Claude Lamy et Directeur secrétaire M. Jean Boisvert, notre très sympathique aumônier M. l'abbé François Lanoue assistait a cette fête. Nous remercions très sincèrement M. J.-Claude Bordeleau l'un de nos dévoués syndics qui encore une fois a donné sa grande part pour le succès de cette belle réunion enfantine. Nous devons remercier les commerçants suivants pour leur générosité car les breuvages, bonbons etc., furent gracieusement fournis par eux. Les chips fournis par la Cie Maple Leaf, Montréal, Pop Corn par Lucien (Gadouille) Gadoury, les liqueurs Roger Perreault, Beauséjour et Frères, Marcotte et Fils, Racine et Frères et Roy et Frères, les bas de Noel par le Marché Richelieu, Maurice Asselin prop. la musique par Laurent Hétu.

Un cadeau fut remis à chaque enfant présent et plusieurs prix de présence furent tirés au hasard pour les parents dont l'un était une gracieuseté de M. Simon Chaput. Tous les autres cadeaux furent achetés chez un de nos membres M. Raynald Perreault. Nous espérons que cette belle initiative du présent Exécutif deviendra une des activités annuelles du Conseil Joliette.

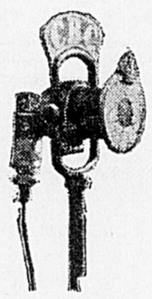
DEJEUNER-COMMUNION:

Dimanche le 14 janvier avait lieu le Déjeûner-Communion mensuel du Conseil, la messe fut chantée à 9 heures à la chapelle Bonsecours par notre cher aumônier, M. l'abbé François Lanoue qui a fait le sermon. A cette messe assistaient l'Exécutif au complet et au delà de 75 membres. Le déjeuner fut servi à la Pâtisserie Charlotte suivi d'une conférence données par M. J.-G. Coutlée député de district qui nous a entretenus sur la famille. Il a été présenté par M. Martin Forest, et remercié par M. Denis Perron, G. C. Ce déjeuner-communion était sous la présidence de M. Lucien Durand Directeur du Comité Catholique de notre Conseil. A la table d'honneur étaient présent M. Ls-J. Pigeon député fédéral, M. Olivier Brouillette Grand Chevalier du Conseil Crabtree Mills avec quelques-uns des officiers de son Conseil, ainsi que M. Champoux secrétaire du député de district.

QUILLES:

Position des équipes: Fraternité 26, Egalité 14, Charité 17, Unité 19, Chevaliers 13 Amitié 14. Le plus haut triple: R. Croisetière 474. Le plus haut simple: R. O'Rourke, 197.

Gaston Giguère,
Comité des Relations Publiques



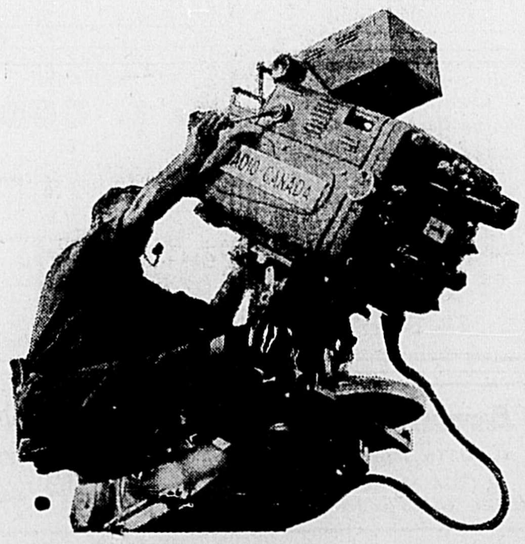
L'élan d'un quart de siècle

2 réseaux de télévision
3 chaînes nationales de radio
1 chaîne bilingue FM
1 service international

pour informer et divertir tous les Canadiens

25e anniversaire

de RADIO-CANADA



Nouvelles du Syndicat de la Biscuiterie

Au cours d'une récente assemblée du Syndicat Catholique et National des employés en Biscuiterie de Joliette, qui groupe les employés de la Cie Harnois de Joliette, les membres présents procédèrent à l'élection de leurs officiers pour l'année 1962.

L'élection était sous la présidence de Noel Lacas, organisateur du Conseil Central des Syndicats de Joliette et le secrétaire de l'élection était confrère René Comtois.

Le président d'élection, nomma d'office les deux scrutateurs dans les personnes de confrère Fernand Carrière et Mlle St-Cyr comme scrutatrice.

Furent élus: Président: M. André Coutu. Vice-président: M. Michel St-Cyr. Secrétaire: M. René Comtois. Trésorière: Mlle Réjane Ducharme. Financière: Mlle Noella Chamberland. Sentinelle: M. Claude Malouin. Agent d'affaires: M. Jacques Beaulieu.

Après l'installation des officiers, les membres adoptèrent une résolution à l'effet de nommer M. Noel Lacas comme agent d'affaires extérieur pour le syndicat.

Prochaines augmentations:

La convention collective entre le Syndicat et la Cie Harnois d'une durée de trois années comporte une clause d'augmentation automatique au 1er mars 1962 accordant des hausses horaires de 2 à 6 sous l'heure.

De plus l'indice du coût de la vie qui atteint actuellement 129.8 pts, pourrait bien prochainement accorder une augmentation générale de 3 sous l'heure s'il atteint 130 points.

NOEL LACAS



Fin de semaine folklorique à Joliette

Le 27 et 28 janvier à l'Ecole Ste-Marie, 320, Bordeleau, (coin Ste-Anne), paroisse Christ-Roi

Tel que vous l'avez lu la semaine dernière dans ce journal, l'organisation de la fin de semaine folklorique est en marche.

En collaboration étroite avec les deux troupes de la ville de Joliette, "Carrousel" et "Par'à Joie", la troupe "Etincelles" prépare et réalisera une FIN DE SEMAINE FOLKLORIQUE régionale avec l'aide d'experts du Centre de Recherches et d'Informations Folkloriques de Montréal (C.R.I.F.M.)

Vous êtes tous invités à cette fin de semaine très spéciale, la première du genre à Joliette, organisée pour tous les folkloristes de notre diocèse... et pour toutes personnes intéressées... de 16 à 61 ans.

En prévision: deux professeurs spécialisés en danses folkloriques, de Montréal.

—un programme abondemment varié de danses nouvelles.

—une soirée du samedi certainement inédite... suivie d'un goûter... en plus du plaisir que nous aurons à nous rencontrer à cette occasion...

Cette fin de semaine sera sûrement formidable!!!

Nous avons prévu, pour les gens de l'extérieur, un coucher tout à fait gratuit chez les folkloristes de Joliette pour le samedi soir. Vous n'aurez qu'à donner votre nom au comité d'accueil à l'entrée.

Début des activités: samedi 27 janvier à 10 h. précises.

Fin des activités: dimanche, 28 janvier vers 5 h. 30.

Conditions financières: chaque jour comporte 3 sessions d'étude de danses — $0.50 par session — $1.00 par jour.

Si vous désirez plus d'informations concernant cette fin de semaine, veuillez communiquer avec Mlle Micheline Lorrain, PL 8-6490 ou M. Gilles Thouin, PL 6-4435.

M. Lorrain

Distribution gratuite de boisson?

Très étrange façon d'entraîner les miliciens de 18 à 50 ans à des secours d'urgence

Nous avons peine à croire des révélations qui nous ont été faites depuis quelque temps par des personnes absolument dignes de foi qui nous ont prié d'attirer l'attention de l'opinion publique sur le problème dont on nous a parlé et que nous considérons comme très grave.

Ca se passerait tout bonnement et, apparemment, sans aucune espèce de gêne ou d'inquiétude de la part des responsables, à un Centre d'entrainement des gens qui suivent des cours de survie de la Milice de l'Armée Canadienne. D'abord, tous les vendredis, les miliciens pourraient recevoir leur paye à partir de 2 h. p.m. n'auraient pas le droit de quitter les lieux avant 4 h. 30, mais à 2 h. le bar du Centre serait ouvert. Invitation assez directe aux Miliciens-étudiants de 18 à 50 ans d'aller y brûler une partie de leur paye, ce qui se fait d'ailleurs pour plus d'un, paraît-il qui se retrouvent au Service Social le lundi suivant pour demander de l'argent pour payer le loyer ou le chauffage, la paye de $43.00 ayant été en partie ou en entier brûlée au Centre d'Entraînement.

De plus le vendredi soir, régulièrement, les miliciens-étudiants de 18 à 50 ans se verraient offrir gratuitement des boissons alcoolisées fournies en quantité assez substantielle par des agences bien déterminées, à tour de rôle, et à titre publicitaire. Nous avons les noms de ces agences et les quantités de boissons ainsi fournies gratuitement. Certain vendredi, il y aurait présentation d'un film documentaire (l'histoire de telle boisson en particulier) distribution de prix de présence marqués à l'effigie de telle Compagnie productrice de telle boisson.

Enfin tous les jours immédiatement après les cours, les étudiants-miliciens de 18 à 50 ans peuvent aller se payer une consommation au bar. On ne nous a pas dit si on y achetait à crédit à même la paye du vendredi à venir.

Ces révélations se passent de commentaires, surtout à une époque et dans une province où nos services sociaux sont débordés de problèmes individuels et familiaux causés par l'abus de l'alcool. Justement, on avait réussi entre autres à force de patience et de temps à réhabiliter un jeune père de famille qui s'en trouvait des plus heureux et sa femme aussi. Mais que faire quand on a aimé cela et qu'on en a encore le feu dans les veines, lorsqu'au Centre d'entraînement de la milice, on vous en offre gratuitement et que les copains sont là qui invitent et que l'ambiance vous énerve? Qui résisterait devant une machination aussi finement organisée? Les malheurs recommencent alors avec tout leur cortège d'angoisse et de peine. Nous n'osons continuer, nous croyons rêver et nous souhaitons qu'il ne s'agisse que d'un rêve. Mais malheureusement, nous ne rêvons pas. Alors que penser? surtout si de telles choses se pratiquent à l'échelle de la province?

L. F.

Cours d'Education populaire

DATES ET ENDROITS OU LES C.E.P. AURONT LIEU

Ste-Emmélie, St-Damien: les 16, 23, 30 mars et 13, 20 avril.

St-Ambroise, Ste-Marcelline, Ste-Béatrix: les 5, 7, 9, 13, 15 février.

St-Roch, Mascouche, l'Epiphanie: les 6, 8, 12, 14, 16 février.

St-Jacques, Ste-Marie, Crabtree, St-Alexis: les 19, 21, 23, 26, 28 février.

St-Lin, St-Calixte, St-Joachim, St-Esprit, Ste-Julienne: semaine du 12 au 17 février.

St-Liguori, St-Paul, Rawdon: les 5, 7, 9, 12, 14 mars.

1 — "UN MARIAGE CA S'PREPARE": par Abbé Hermes Pelland et Abbé Yvan Desrochers.

2 — "ADAM ET EVE": par Abbé Pierre Gaudet, Abbé Réal Simard, Abbé Victor Chaumont, Abbé André Desrochers.

3 — "COEUR A TOUT": par MM. Guy Lanoue et Charles Henri.

4 — "LA BOURSE ET LA VIE": par MM. André Breault et André Léveillé.

5 — "LES LOISIRS C'EST NOTRE AFFFAIRE": par M. Yvon Comtois.

Elections au Conseil du Travail à Joliette

Lors de la dernière réunion du Conseil du Travail de Joliette, M. Jacques Chaloult, représentant du Congrès du Travail du Canada, présidait à l'élection des officiers pour l'année 1962. Ont été élus: Président: Gérard Frève, du local 1 des Ouvriers de la Chaux. Vice-président: Ludovic Corriveau, du local 4077 des Métallurgistes Unis d'Amérique. Secrétaire: J.-Edouard Gaudet du local 644 des Ouvriers Amalgamés du Vêtement. Directeurs: Gaston Poirier du Local 1 et C. Larochelle du local 225 des Opérateurs en Poteries. Deux autres directeurs seront élus lors de la prochaine réunion.

A cette même réunion il fut décidé de former un comité de Service de bien-être. M. Ludovic Corriveau en fut élu président, C. Larochelle, vice-président et Fernand Forest, secrétaire. Les autres membres de ce comité seront choisis lors d'une prochaine réunion.

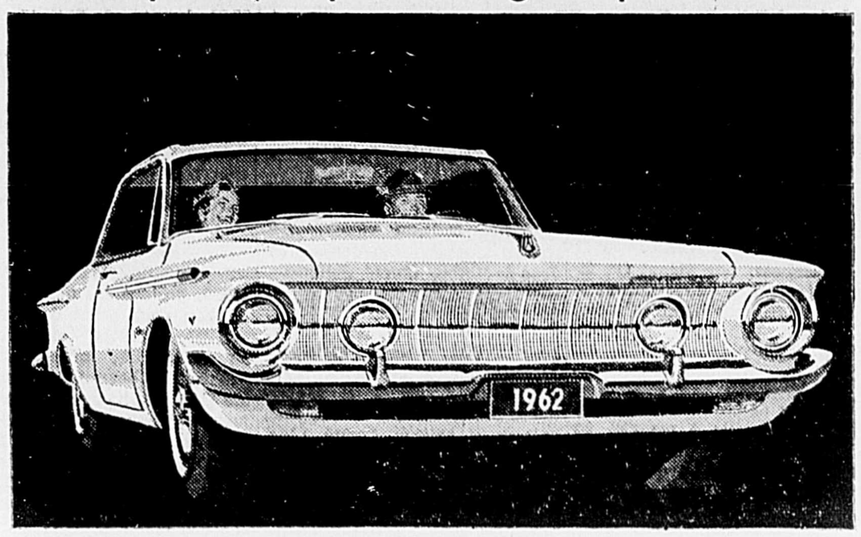
Journées d'études

Les 10 et 11 février prochain, le Conseil du Travail en collaboration avec le service d'éducation du Congrès du Travail du Canada, tiendra des journées d'études pour les membres de ses locaux affiliés. Le programme complet de ces assises vous sera communiqué dans une prochaine édition.

Conseil du Travail de Joliette
Gérard FREVE, prés.

PLYMOUTH

L'auto pratique pour les gens particuliers



Moteur? Six incliné!

Ce moteur merveilleux de 145 chevaux-vapeur est le Six le plus économique que vous puissiez trouver actuellement. (Preuve: la Plymouth a gagné à l'épreuve d'économie Mobilgas au cours des deux dernières années). De plus, sa puissance entraîne aussi l'économie. C'est un Six qui agit comme un Huit! C'est formidable. Essayez-le dès aujourd'hui!

VOUS OBTENEZ D'AVANTAGE CHEZ

GARAGE P.-E. SAVIGNAC LTEE

671, rue St-Thomas, Joliette Tél.: PL 6-4563 CP-1062F

ST-FELIX-DE-VALOIS

CHANGEMENT D'HEURE — Les fidèles de la paroisse et des environs sont priés de prendre note qu'à partir du premier dimanche de février soit le 4 les messes auront lieu à l'heure suivante: 7 h. 8 h. 30, 10 h. grand' messe, et 11 h. 30.

BANCS RESERVES — Les fidèles qui vont à la grand'messe pourront prendre place dans n'importe quel banc qui n'est pas indiqué "réservé". Il y a 70 bancs de vendus sur un total de 313. Aux autres messes, les bancs sont tous libres.

ASSEMBLEE LACORDAIRE— On est prié de bien prendre note que l'assemblée mensuelle Lacordaire aura lieu le 28 janv. 62 à 7 h. 45 à la salle paroissiale. Voici quelques détails: Il y aura initiation et changement de décoration. Ensuite il nous sera agréable d'entendre une très belle conférence donnée par M. Joseph Ménard de Joliette. Nul doute que ceux et celles qui seront présents ne regretteront pas leur soirée. Nous invitons tout particulièrement les jeunes car ce sera intéressant pour eux aussi, je crois qu'ils peuvent sacrifier une soirée de cinéma ou de danse pour venir entendre notre conférencier qui saura les intéresser car ces jeunes ont une responsabilité importante qui est celle de préparer leur avenir et ce n'est certainement pas en courant à droite et à gauche qu'ils pourront accumuler les principes nécessaires à la bonne marche de leur futur foyer. Alors rendez-vous tous à la salle paroissiale dimanche soir le 28 janvier, jeunes et moins jeunes, et nous comptons sur la présence de tous les membres. Pour terminer la soirée, il y aura une partie de cartes avec un prix à chaque table. On est prié d'apporter cartes et marqueurs.

Honneur, santé, bonheur, Dieu premier servi.

Mme Yvon Hénault,
secrétaire

Le sport en vrac...

(Suite de la page 4)

mes condoléances les plus sincères dans l'épreuve qui les frappe... Samedi prochain, nos journalistes locaux affronteront les meilleures équipes de journalistes de la province et s'il faut s'en tenir à la promesse du confrère Roland, on va revenir avec de beaux prix, sinon avec au moins un trophée; cependant, on ne sait pas si ce ne seront pas "consolation"... Sur ce, bien à la semaine prochaine; la mise en nomination aura lieu jeudi après-midi, soit demain, bonne chance et bonne santé à tous...

Sans l'Eucharistie, que la terre serait vide! que le temple serait désert! que l'âme serait froide! que le coeur serait isolé!

Mérite sécuritaire

A l'occasion de l'Année de la Sécurité Routière, l'honorable Ministre des Transports et Communications et "PRUDENTIA" sont très heureux d'accorder ce certificat de mérite sécuritaire à DESMARAIS AUTOBUS afin de reconnaître publiquement sa loyale et généreuse collaboration au mouvement de sécurité routière dans la Province de Québec.

Le Comité Provincial de Sécurité Routière ne peut atteindre son but sans une participation soutenue de nos entreprises commerciales et de tous les citoyens imbus d'esprit civique.

Par l'attribution de ce certificat il désire démontrer à la population combien nos hommes d'affaires et nos éminents concitoyens ont à coeur la surveillance de notre plus riche actif: le capital humain.

Donné à Québec ce douzième jour d'avril mil neuf cent soixante-et-un à l'occasion du cinquième congres provincial de Sécurité Routière.

Comité Provincial de
Sécurité Routière
PRUDENTIA

Retraite fermée pour jeunes gens

A note qu'à la Maison Querbes, du 26 janvier 8 h. p.m. au 28 janvier 4 h. p.m. une retraite sera prêchée pour les jeunes gens des paroisses de Rawdon, St-Cuthbert, St-Roch, Mascouche, St-Jacques, Ste-Marie Salomé, St-Lin, St-Calixte, St-Joachim, St-Alexis, St-Esprit, Ste-Julienne, St-Paul et St-Liguori.

Il y a de la place pour 80 et actuellement à peine 40 jeunes gens sont inscrits. Que l'on fasse donc l'effort généreux et méritoire nécessaire pour profiter en plus grand nombre possible des avantages spirituels incontestables d'une reclusion personnelle de 2 jours avec soi-même et avec Dieu.

Une retraite semblable prêchée au début de la semaine pour jeunes gens d'un autre groupe de paroisses a réuni 60 retraitants.

Décès Nadeau

A Joliette le 23 janvier 1962 à l'âge de 78 ans est décédé M. Romuald Nadeau, époux en 1ère noce de feu Arthémise Sansregret et 2e noce de Yvonne Boisjoly, autrefois de St-Paul de Joliette et demeurant chez son gendre Paul Savignac, 120, rue Jetté, N.-D. des Prairies.

Les funérailles auront lieu vendredi le 26 des Salon Garceau, Perreault et Garceau Inc., 636, Manseau, Joliette à l'église de St-Paul de Joliette où le service sera célébré à 10 heures, de là au cimetière de St-Paul.

Outre son épouse il laisse ses enfants: Emilien (Annette Riel) de Montréal, Yvonne (Raoul Sansregret) de Montréal, Jeanne (Jules Bacon) de Joliette, Irène (Paul Lavigne) Joliette, Simone (Paul Ricard) Crabtree Mills, J.-Paul (Monique Ratelle), Montréal, Thérèse (Lionel Chouinard) St-Jacques, Lucienne (Roger Martel), Joliette, Jean-Baptiste (Marie-Blanche Bonin) de St-Martin, Constant (Huguette Desrochers) de Montréal, Henriette (Azellus Lavallée) de Joliette; un autre gendre M. Roland Joly de Joliette, un frère M. Ovila Nadeau de St-Esprit, deux frères et belles-soeurs: M. et Mme Médérie Sansregret de Joliette, M. et Mme Lucien Sansregret de Joliette, M. Jean-Baptiste Sansregret, Montréal, Mme Jos. Nadeau de Montréal, Mme Ernest Nadeau de Montréal, M. Raoul Fiset de St-Esprit, M. et Mme Elisé Boisjoly de Lavaltrie, M. et Mme Damase Lacombe de L'Assomption, M. Henri Boisjoly de Montréal, Mme Oscar Lachance de Lanoraie, M. Arthur Boisjoly de Lavaltrie, Mme Vve A. Boisjoly de Lavaltrie, M. et Mme Eugène Boisjoly de Lavaltrie, M. et Mme Emile Duchesneau de Montréal, M. et Mme Jos. Armand Boisjoly de Joliette, 45 petits-enfants et 13 arrière petits-enfants.

Sincères condoléances.

Décès de Mère Marie de Gethsémani

Nous apprenons la mort de Mère Marie de Gethsémani (née Geoffroy, Marie, Arméline) survenue à la Maison mère des Srs de la Providence à Montréal où le service solennel a été célébré ce matin, 24 janvier.

La défunte avait 84 ans et comptait 68 ans de vie religieuse. Elle fut en mission à Joliette de 1907 à 1922 et de 1946 à 1949 comme supérieure provinciale. Originaire de Ste-Elisabeth, elle était par son ascendance paternelle parente de tous les Geoffroy de notre région et par son ascendance maternelle elle était alliée aux Bonin de N.-Dame de Lourdes.

Elle laisse le souvenir d'une religieuse humblement mais activement dévouée aux oeuvres de sa communauté, dévouée aussi à sa famille, remarquable par son travail bien ordonné et une excellente calligraphie. Elle est décédée le 21 janvier.

BINGO

On annonce pour le 22 février prochain un bingo qui aura lieu au Centre d'Apprentissage 175 St-Joseph au profit des oeuvres des Filles d'Isabelle. Bienvenue à tous.

A la Société d'agriculture

La Société d'agriculture du comté de Joliette a tenu son assemblée annuelle le 23 janvier dernier. A cette occasion, M. Louis Froment de Crabtree Mills a été réélu président. M. Froment est président de cette Société depuis plusieurs années déjà. Les agriculteurs du comté de Joliette lui témoignent leur confiance et le félicitent pour ce nouveau terme.



Petites Annonces

A VENDRE

● **A VENDRE**
Deux vaches à lait, passées à la brucellose; une vêlant fin février et l'autre début de mars; ou à choisir sur 14. S'adresser: Fernand Pelletier, St-Esprit, Comté Montcalm.

● **A VENDRE**
Mobilier de chambre à coucher et aussi de salle à manger, en parfait ordre. S'adresser à Pierre-Louis Pariseau, 89, rue Venne, Tél. 839-3659, St-Jacques (Montcalm).

● **LANORAIE**
Boucherie avec équipement moderne à vendre, bonnes conditions. S'informer à 33 rue Joliette (ancienne boucherie de M. Pascal Perreault.

● **A VENDRE**
A St-Jacques, un poêle à bois, émaillé blanc, très propre, garanti pour cuisson. Un poulailler 15 x 15 en bonne condition. S'adresser Roland Forest, No 37, St-Jacques de Montcalm, Tél. 839-2120.

● **PAILLE PRESSEE**
M. Rémi Mireault de St-Alexis annonce qu'il a de la belle paille pressée à vendre. Pour informations, Tél. 839-2286.

● **A VENDRE**
Vache fraîche vêlée, un taureau 2 ans, un de un an, jeune cheval, porc reproducteur, mille piquets, 50 tonnes de foin. S'adresser à Lionel Pelletier, Lavaltrie (Berthier) P. Q.

● **A VENDRE**
Maison à vendre ou à échanger avec 3 arpents de terre, à environ 2 milles du village de St-Jacques, sur la grand'route. S'adresser Médéric Sansregret, 557, Notre-Dame, Joliette.

● **ST-ESPRIT**
Machine shop au complet avec logement à vendre à prix raisonnable. S'adresser à RA. 9-9012, Montréal.

● **COTTAGE A VENDRE**
1½ étage, système de chauffage, sous-sol terminé. "Pas d'agent". S'adresser Maurice Crépeau, 119, rue Dugas, Joliette, PL. 6-4641.

● **A VENDRE**
Chenilles à tracteur Massey-Harris, Ferguson, Ford, seconde main, mais en très bonnes conditions. S'adresser à Arthur Rivest, Crabtree Mills (Rivière Rouge), Tél. PL. 6-2598.

A VENDRE

● **A VENDRE**
Vaches fraîches vêlées. S'adresser Joseph Desroches, St-Jean-de-Matha, Comté Joliette.

● **A VENDRE**
1 scie Homelite et une Pioneer modèle H.C., usagée mais en parfaite condition. Vendeur autorisé Pioneer, pièces et réparations. Garage H. Lamarche, Fils, St-Roch l'Achigan, Comté L'Assomption, Tél. 832-2606.

● **A VENDRE**
Télévision neuve, Admiral et Fleetwood, 21 pouces, de table $239.00, service par technicien pour trois mois inclus. Réfrigérateur 11 pds cubes Admiral, Norge, L'Islet, $269.00. aussi meubles neufs à prix très bas. Chez Gaston Daher Inc., 112, St-Charles sud, Joliette, Tél. PL. 6-4852 le soir PL. 6-6614

● **TERRAINS A VENDRE**
Succession Siméon Malo, 30 terrains sur la rue St-Antoine, près du boulevard de l'Industrie, 10 arpents en bordure du CNR, près du boulevard de l'Industrie. S'adresser Me Luc Forest, notaire, Tél. 754-2436

DIVERS

● **HOMME DEMANDE**
pour cultiver 50 acres de tabac à cigarettes. La ferme est située à Lavaltrie, Qué. Pour de plus amples informations s.v.p. vous adresser à Wilfrid De Wolfe, 1174, Avenue du Parc, Joliette.

● **PRETS HYPOTHECAIRES**
En deuxième. Ville et campagne. S'adresser à 37, Place Bourget nord, Joliette.

● **DEMANDE IMMEDIATEMENT**
Homme travailleur qui possède une automobile pour distribuer à 1500 clients les nouveaux produits Utilex si populaires partout. Pour renseignements, écrire à Utilex Inc., C.P. 29, Cap-de-la-Madeleine, P. Q.

● **FEMMES DEMANDEES**
Gagnez jusqu'à $26.00 par semaine, en faisant de la couture chez-vous, à temps partiel. S'adresser: Bunny's Baby Shoes Reg'd, C.P. 7010, Adelaide, Toronto, Ontario.

● **MACHINE A COUDRE**
Réparation de la machine à coudre SINGER et de toutes marques par Délisle et Fils, mécaniciens. — Machines à coudre neuves et reconditionnées. Toutes les pièces de rechange. — Remarquable assortiment de montures pour encadrements, 360, Notre-Dame, Tél. PL. 6-6363.

DIVERS

● **LUDGER HOULE, PEDICURE**
Hôtel St-Louis, Joliette les 29-30-31 janvier. A St-Félix, Hôtel Bruneau, le 1er février.

● **SERVICE DE TELEVISION ET VENTE**
Des experts en technique à votre service, 30 jours de garantie sur ouvrage chez Gaston Daher Inc., 112, St-Charles sud, Joliette, Tél. PL. 6-4852, le soir PL. 6-6614.

MINISTERE DES TRANSPORTS
OTTAWA, ONTARIO

Soumissions

DES SOUMISSIONS CACHETEES, portant la mention "Soumission pour achat de terrain - St-Félix-de-Valois" et adressées au Secrétaire, ministère des Transports, bureau 772, immeuble Hunter, Ottawa, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, le 21 février 1962, pour l'achat de terrain comprenant le lot no 1, subdivisions des lots originaux 545 et 546 du cadastre officiel de la paroisse de St-Félix-de-Valois (rang Ste-Julie), du canton et de la Division d'enregistrement de Joliette, comportant approximativement 825,000 pieds carrés.

On peut obtenir de plus amples renseignements du Gérant régional suppléant, Division de l'immeuble, ministère des Transports, bureau 833, 305 ouest, rue Dorchester, Montréal (P.Q.). Pour qu'il en soit tenu compte, la soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, établi à l'ordre du Receveur général du Canada et représentant 25 p. 100 du montant soumissionné, et d'un engagement constatant que le soumissionnaire acquittera le solde dès notification officielle de l'acceptation de sa soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Le Secrétaire,
F. T. COLLINS

● **JOLIETTE TELEVISION SERVICE**
Réparation générale sur toutes marques. Estimation sur demande. Tél. PL. 6-4852, le soir PL. 6-6614.

● **ATTENTION**
Nous réparons toutes marques de moteurs électriques de toutes forces, Drills électriques, Starteurs, générateurs. Service rapide par des experts, Joliette Motor Works Ltd, 232, St-Joseph, Tél. PL. 6-4810.

● **MEUBLES DE SECONDE MAIN ET NEUFS**
Comprenant set de cuisine chromé, bureaux, poêle à bois, poêle électrique 220 volts, set de chambre complet, télévisions, réfrigérateurs, laveuses, etc. Nous ne refusons pas d'offre raisonnable chez Gaston Daher Inc. 112, St-Charles sud, Joliette, Tél. PL 6-4852.

● **MESDAMES**
Régine de France a besoin de vous pour vendre un produit hautement réputé. Faites $10. à $25. par jour. Vendez partout, pas de territoires. Nous avons besoin de personnel dans toutes les localités. S'adresser 1171, Notre-Dame, Tél. PL. 3-5327, Joliette.

● **HOMME DEMANDE**
Position permanente, avec bon revenu, travail dans la région de Joliette et Trois-Rivières, auto nécessaire. Pour informations: de 7 à 9 h. p.m. à Fuller Brush Co. 1145, De Lanaudière, Joliette. de 7 à 9 h. p.m. à

● **REPARATION MACHINES A ECRIRE ET A CALCULER**
Achat, Vente, Location. Echange. Machines neuves et reconditionnées. Réparation à domicile, Henri Lucas, 370, Manseau, Tél. PL 3-7114, Joliette, Qué

● **MESDAMES**
Pour augmenter votre revenu devenez Distributeur d'articles de Toilette et nécessités domestiques Rawleigh. Notre catalogue vous aidera grandement. Ecrivez Rawleigh, Dept. A-512-CD3 4005 Richelieu, Montréal.

A LOUER

● **A LOUER**
Epicerie-boucherie-licenciée, établie depuis 30 ans, avec chambre froide, comptoirs frigidaires et tous les accessoires de boucherie-épicerie. Logements de 7 et 3 appartements, si désiré. Aussi, logement de 6 appartements, plus chambre de bain, dans un bas; libre le 1er mai. S'adresser à Jérémie Chaput, téléphone PL. 3-5640 730, rue De Lanaudière.

● **A LOUER**
Logement chauffé de 8 appartements situé dans le centre de la ville à $65.00, sera libre le 1er mai. S'adresser PL. 6-6195.

● **A LOUER**
Bureaux à louer. S'adresser à Mlle Laurette Bellerose, 451, rue Notre-Dame, Joliette, Tél. PL. 3-5103.

● **A LOUER**
Deux bureaux à louer situés au rez-de-chaussée. S'adresser à: 431, Manseau, Joliette.

L'EQUIPE POUR LE PROGRES...

(Suite de la 1ère page)

tres membres de l'équipe, peu importe celui qui sortira vainqueur.

Son Honneur le maire a tenu à faire remarquer qu'il n'est aucunement question de politique dans le nouveau groupe formé, qu'il n'y aura aucune attache, et que seul le progrès de notre ville est en cause. Il remercie tous ceux qui font partie de l'équipe et assure la population qu'avec le programme qu'ils énonceront, soit: Un urbanisme rationnel et un développement intensif de l'industrie, la ville ne pourra que continuer dans la voie du progrès.

Comme la plupart des membres ont au cours des trois dernières années siégé pratiquement sans aucune absence, ils vont continuer à se dévouer et ils le feront sans aucun embarras, s'ils reçoivent l'appui de la population.

Puis, son Honneur le maire demande à chacun des candidats de dire quelques mots. Point n'est besoin d'ajouter qu'en tout premier lieu, ces derniers ont tous déclaré être solidaires les uns des autres et qu'ils ne lâcheront pas, ils iront jusqu'au bout.

Voici, en résumé, les paroles prononcées par chacun des candidats.

ROLAND NADEAU — Le travail déjà commencé doit être continué. Il existe de nombreux problèmes à régler, entre-autres le marché, mais que dès qu'il sera de retour au Conseil, il s'adera à les régler.

CONRAD BOISVERT — Comme nouveau membre du Conseil, il appuiera tous les bons mouvements qui seront mis à l'avant.

ROGER CLOUTIER — Un des buts principaux qu'il s'est fixé, c'est d'obtenir de l'emploi pour tous et chacun. Et puis il y a le développement de l'industrie chez-nous, qui doit être mené à bonne fin; il a même ajouté que s'il ne parvenait pas à implanter de nouvelles industries dans notre vil'e, il démissionnerait, car il n'aurait pas accompli le mandat qu'on lui avait donné.

BERNARD MALO — Depuis 3 ans et demi, qu'il siège au Conseil, et il dit qu'il peut se vanter de ne s'être absenté qu'à de rares occasions. Il espère bien qu'on lui permettra d'occuper son siège à nouveau, et qu'il continuera à se dévouer pour la bonne cause.

GUY PERRAULT — Il dit qu'il n'apportera qu'une faible expérience à la cause publique, mais qu'il est prêt à se dévouer, et une chose entre-autres lui tient à coeur: c'est de tenter de faire régner au Conseil l'harmonie et la bonne entente afin de continuer à conduire la ville dans la voie tracée, le progrès.

RENE MAJEAU — Il dit toute sa joie d'être choisi comme le représentant du quartier ouvrier qu'il habite, et qu'il fera tout en son possible pour donner entière satisfaction à tous.

DR SYLVIO FERLAND — Il dit d'abord qu'il n'avait pas l'idée de se présenter à nouveau mais qu'à la suite de la formation de l'équipe il a changé d'idée et qu'il se fera un devoir de recevoir tous les électeurs de son quartier et non seulement ces derniers, mais tous ceux qui feront appel à ses services, car, dit-il, je n'aime pas seulement les gens de mon quartier, mais tous les citoyens de ma belle ville.

ARMAND MALO — Depuis huit années déjà, qu'il siège au Conseil. Il y a eu beaucoup de réalisations, mais depuis trois ou quatre ans surtout, un progrès extraordinaire a été réalisé et il entend bien aider de toutes ses forces à le continuer.

Avant de terminer, cette conférence de presse, Son Honneur le maire a tenu à souligner à la suite de la remarque de l'échevin Cloutier, qu'il n'y avait pas pénurie d'emploi dans notre ville à l'heure actuelle, et que tous ceux qui voulaient réellement travailler, pouvaient le faire. Et il mentionne que la ville même, alors qu'elle pourrait fournir de l'emploi à 100 personnes, ne peut en trouver qu'à peine 60, pour la période des travaux d'hiver. Une population qui travaille est une population heureuse; s'il y a de l'ouvrage maintenant, il y en aura tout le temps, et tous ces travaux sont exécutés sans augmentation de taxes. A preuve, ces deux dernières années, des travaux pour un montant de plus de 2 millions ont été exécutés, et il n'y a pas eu de changement dans les taxes.

L'équipe ne démordra pas, elle est dans la lutte et elle y sera jusqu'au bout.

Le Jeune Commerce...

(Suite de la 1ère page)

M. Pigeon avait dit, dans son message, que la construction de la route trans-canadienne sur la rive sud du fleuve serait néfaste pour l'économie de toute la région située entre Montréal et Trois-Rivières sur le côté nord du fleuve.

M. Gilles Loyer, qui a soulevé la question a rappelé, dans son allocution, l'invitation qui avait été lancée aux associations par M. Pigeon, dans son message du jour de l'An. Après avoir souligné l'importance qu'attachaient tous les maires des comtés de Joliette et l'Assomption de même que ceux de la Conférence des maires du coeur du Québec à cette possibilité, M. Loyer a proposé qu'un comité spécial soit formé afin de préparer un mémoire qui serait ensuite envoyé aux autorités concernées dans le but qu'elles reviennent sur leur décision.

Le comité qui a été chargé de préparer ce mémoire se compose de M. Jacques Gauthier, comme président et de MM. Robert Lafortune, Jean-Claude Joly, Gilles Charrette et Gilles Loyer qui agiront comme directeurs.

Décès de M. Phil. Belleville

(Suite de la 1ère page)

500 personnes, on notait la présence de M. Ls-J. Pigeon, député au fédéral, de M. Antonio Barrette, ancien premier ministre de la province, de Me C.-E. Hétu et de nombre d'autres personnalités qui se sont fait un devoir d'assister aux funérailles, étant le dernier hommage de reconnaissance qu'on puisse rendre à un ami disparu.

Le défunt, âgé de 69 ans 11 mois, laisse dans le deuil, outre son épouse, trois filles: Mme Jean-Paul Massicotte (Rolande), Mme Léonard Bellerose (Philiberte), Mme Jean Durand (Monique), et leurs époux; deux fils adoptifs: Raymond et René Breault et leur épouse; 14 petits-enfants: Jean-Paul et Louise Massicotte; Pierre, Michel et Jacques Bellerose; Jean, Luc Bernard, M.-Chantal et Patrice Durand; Laurianne, Raymonde et Roger Brault enfants de Raymond et Jacques, fils de René Breault, étudiant en médecine à l'Université de Montréal.

Lui survivent: un frère M. Olivier Belleville; une soeur Mme Albert Longpré et son époux de Montréal. Ses belles-soeurs: Mme Emery Belleville de St-Alphonse, Mme Ls-Philippe Belleville de Joliette. Viennent ensuite d'autres beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Jean-Paul Bernard de Farnham, M. et Mme Hervé Durand, M. et Mme Lippé Durand, M. et Mme Azélus Durand, tous de Montréal, Mme Horace Durand de Joliette, M. et Mme Wilfrid Durand de Willimantic, M. et Mme Jos. Bourque de Sault-Ste-Marie, Michigan, M. et Mme Edgar Durand de New-Haven. Il laisse aussi pour le regretter un grand nombre de parents et d'amis, dont plusieurs perdent en lui un père.

A toute la famil'e éprouvée, nous offrons nos plus sincères condoléances. (Communiqué)

St-Ambroise

(D.N.C.) — BAPTEME: — Le 21 janvier, Joseph, Albert, Maurice, enfant de M. et Mme Bernard Mayer (Jacqueline Rivest) a reçu le sacrement de Baptême. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph-Albert Rivest (Lise Asselin) de St-Paul l'Ermite, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Madeleine Mayer. Félicitations.

CROISADE EUCHARISTIQUE: — Onze élèves de la paroisse ont participé samedi dernier à Joliette à une journée d'étude pour la Croisade Eucharistique. De l'Ecole Ste-Anne, le personnel enseignant était représenté par RR. SS. Gilles-Marie, s.s.a., Marie-Jean-Noel, s.s.a., et Mlle Colette Sicard, tandis que de l'Ecole du village, il l'était par Mme Pierre Coruchesne et Mlle Ginette Noury. Nos jeunes Croisés sont revenus enrichis et enchantés de leur journée; ils sont toujours plus en mesure de faire profiter leurs compagnons de leur apostolat généreux. Merci donc aux institutrices et aux parents des Croisés qui ont foi en la valeur de la Croisade Eucharistique; qu'ils soient assurés d'être dans la vérité puisque le chef spirituel du diocèse, Son Excellence Mgr J.-A. Papineau, a bien voulu lui-même par sa présence et par ses conseils encourager les jeunes qui se sont réunis à Joliette.

COURS D'EDUCATION POPULAIRE: — Voici quelques précisions concernant les Cours d'Education Populaire. Pour favoriser la participation des étudiants de 16 ans et plus, ils n'auront pas lieu 5 jours consécutifs, mais bien aux dates suivantes: les 5, 7, 9, 13 et 15 février. A l'avance, nous souhaitons, la bienvenue aux jeunes de Ste-Marcelline et de Ste-Béatrix. Ces renseignements que nous transmettons, nous les tenons de Mlles Marie-Laure Beauséjour, Marielle Simard, Denise Paré et de M. Jean Marc Brouillette qui ont pris part à la journée d'étude de dimanche dernier à Joliette.

JOURNEE D'ETUDE SACERDOTALE: — Pour être en mesure de toujours bien servir la paroisse les prêtres de la cure ont participé récemment à deux journées d'étude à la Maison Querbes; espérons que leur geste encouragera les chefs de mouvements à de semblables démarches.

ELECTIONS: — Chez les Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, au cours d'une assemblée qui groupait une soixantaine de personnes, il y eut élection vendredi dernier. En remplacement du président M. Jean-Marie Mailhot qui honore maintenant notre cercle par sa présence au sein du Comité diocésain, fut élu M. Fernand Simard; Mme Fernand Simard fut élue présidente à la place de Mme Gélinas Riendeau, sortant de charge après 2 ans d'un généreux et très dévoué service; celle-ci d'ailleurs a bien voulu accepter le rôle de conseillère. Le conseil a en outre fait l'acquisition de 3 nouveaux membres, M. et Mme Jean Sicard et M. Gérald Landry, ancien secrétaire du Cercle et toujours vaillant Lacordaire. L'élection eut lieu sous la présidence de M. Marcel Ducharme membre du Comité diocésain. Nous remercions sincèrement les membres de l'ancien comité pour leur généreux dévouement à la cause de l'abstinence et nous souhaitons bon succès au nouveau Comité.

Il faut être patient pour devenir maître de soi et des autres: l'impatience, qui paraît une force et une vigueur de l'âme, n'est qu'une faiblesse et une impuissance à souffrir la peine.

Il faut saintement faire ce que nous sommes obligés de faire nécessairement.

BERNARD BEAUDOIN
421, de Lanaudière PL. 3-9313 — Rés. 1095, St-Louis PL. 6-6664
JOLIETTE, QUE.
Agent des Mutuelles de l'U.C.C.
Vie - Incendie - Automobile - Divers
Joliette, Lanoraie, Lavaltrie, St-Thomas et St-Paul

- Spécial -
PRELART EN COUPON, valeur $1.00 pour 59¢
TUILE DE CAOUTCHOUC, second à 17¢ ch.
SPECIAL INCRUSTE, valeur $2.00 pour $1.39
TUILE, 9 x 9, second à 7½¢
PRELART BATTLESHIP, Grade A, ayant déjà servi pour 75¢ la vg.
PREMIERS ARRIVES, PREMIERS SERVIS
G. DION
PRELART — 119, PLACE BOURGET NORD
(voisin de la Prison, Joliette)

BUREAU D'IMMEUBLES
OMER FRENETTE
434, Manseau Tél. PL. 3-9392 Joliette
Prix exigé par le vendeur, nous ne prenons aucun surplus du prix de vente.
Vente, Achat, Administration, Location
RICHMOND TRUDEAU, Représentant

AVIS
Jos. Sansoucy, le plus grand magasin de tissus à la verge de tout le comté, est maintenant situé au coin des rues Notre-Dame et St-Charles avec les prix les plus bas de Joliette.

SERVICES D'IMMEUBLES
LES PLUS COMPLETS DE LA REGION
★VENTE ★ACHAT
★HYPOTHEQUES ★ECHANGE
Roger Laplante. Rés. 581-3267
Jean Lalonde, Rés. 581-4627
LES ENTREPRISES REPENTIGNY INC.
215 NOTRE-DAME, REPENTIGNY
Tél. 581-5510

Antoine Fortin, D.C.
CHIROPRATICIEN
Etabli à Joliette depuis 1928
Tél. PL 3-5454
140, ST-CHS-BORROMEE SUD

René et Gérard CHARBONNEAU
Architectes
6260, Côte des Neiges
Tél. RE. 8-1669 MONTREAL

MALO Monuments
Inscriptions et nettoyages
— S'adresser à —
411, ST-PIERRE SUD
(près du cimetière)
Tél. PL. 6-6980, Joliette

Tél. PL 3-7427
674, St-Louis, Joliette
Omer Landreville
DIRECTEUR DE FUNERAILLES
Morgue Provinciale
SERVICE D'AMBULANCE



JEAN-BAPTISTE FORGET
Assurances générales
COURTIER AGREE
378, FABRE TEL. PL. 6-4616 JOLIETTE, QUE
Vie — Plan familial — Feu — Accident — Groupe
Automobile — Vol — Responsabilités — Hypothèques, etc
"Au service des familles et de leurs biens par l'assurance"

AUGUSTE D'AMOURS
ARCHITECTE
500, NOTRE-DAME JOLIETTE TÉL. PL. 6-8825
760 EST, B. HENRI-BOURASSA MONTRÉAL TÉL. DU. 1-6942

Tél. PL. 6-4050
Examen de la vue
DR G.-H. LAFONTAINE, O.D.
OPTOMETRISTE
Successeur du Dr Emile Prévost, O.D.
100, RUE ST-PAUL JOLIETTE, QUE.

Membre des corporations des Arpenteurs-Géomètres et des Ingénieurs forestiers de la Province de Québec
MARCEL-E. GENEST, a.-g., ing. f.
Arpenteur-Géomètre — Land Surveyor
Ingénieur forestier conseil — Consulting Forest Engineer
Gradué de la Faculté d'Arpentage et de Génie forestier (Université Laval)
Photographie aérienne et cartographie. Urbanisme
425, Chemin des Prairies Joliette, Qué.
Tél. Bureau PL 6-6755 — Rés. PL 3-7793 — Case postale: 342

698, St-Viateur Joliette, Qué. Bureau: 6-4434 Rés. 6-4227
ST-GEORGES & LALONDE
COMPTABLES PUBLICS
B. ST-GEORGES, Comptable agréé
J.-L. LALONDE, Comptable public enrg

Docteur E. Piette
Spécialiste en chirurgie
HEURES DE BUREAU
11 à 12 A.M.
3 à 5 P.M.
7 à 9 P.M. lundi et vendredi
Absent le jeudi

Dr Alf. Ducharme
Médecin Chirurgien
Post Gradue de New-York et de Cook Country
Graduate School of Medecine de Chicago
166, Manseau Joliette
Tél PL 3-555

DR J.-A. BOHEMIER M.D.
C.S.P.Q
Examen de la vue
Maladie des yeux, des oreilles du nez et de la gorge
BUREAU:
11 h. à midi sur rendez-vous
2 h. à 4 h. exc. le samedi
7 h. à 9 h. lundi et vendredi
688, MANSEAU, PL 6-6226
JOLIETTE, QUE

Tél. PL 6-205
Bertrand Forget
Representant
SOVEREIGN LIFE
Assurances générales
Ste-Elisabeth Joliette Que

Centre Médical
436, rue Queen, Rawdon, P.Q.
DR J.-A. COUPAL, M.D.
TE. 4-2304
DR B. BAILEY, M.D.
TE. 4-2404
DR Y. CANTIN, D.D.S.
TE. 4-2375
Tél. TE. 4-2304

TER. 4-2441
Dr L. GODIN
M. D.
Médecin - Chirurgien
Rayons X - Traitements électriques
Médecine générale
414, rue Queen, Rawdon, Qué.

Architectes
AUGUSTE MARTINEAU
556, Manseau
Tél. PL 6-6253 Joliette, Qué

Dr Joffre Pouliot,
D.D.S.
59 SUD, PLACE BOURGET
JOLIETTE
Téls Bureau: PL. 6-6603
Rés. PL. 3-3895

2e campagne de recrutement de l'U.C.C.

(Suite de la page 3)

— Abolition des *lits à deux étages* et des *"camps de batch"* pour les bûcherons.
— Revision de l'ordonnance 39 du *salaire minimum:* cette revision accorde aux bûcherons une *augmentation substantielle de $4.00 à $5.00 par semaine.*

Ces réalisations sur le plan provincial ne doivent pas nous faire oublier les réalisations sur le plan diocésain. Pour n'en citer que quelques-unes, laissons parler le président lui-même M. Aristide Pelland.

"Vous savez déjà qu'à votre Fédération il existe un secrétariat permanent, dirigé par M. Cuthbert Brousseau. Comme organisateur syndical il s'est fait un devoir d'assister aux réunions des syndicats paroissiaux, surtout aux assemblées générales annuelles, ainsi qu'aux assemblées générales de plusieurs Coopératives, principalement celles qui utilisent le service de comptabilité de votre Fédération. En se souvenant toujours que c'est au Congrès Diocésain de Ste-Julienne tenu en 1947 que les cultivateurs présents ont décidé de mettre en opération un tel service, soit la préparation des rapports d'impôts pour les cultivateurs, vérifications de la comptabilité des syndicats ou coopératives, règlements de succession, etc., et depuis le début de l'année 1961 la vérification des Conseils Municipaux et des Commissions Scolaires.

Il reste donc aux cultivateurs de faire en sorte qu'ils voient bien la situation pour encourager leur propre service, qu'ils ont bien voulu mettre sur pied pour eux. "Avis aux Intéressés".

Au cours de l'année d'opération de 1960-61, 505 visiteurs se sont présentés au bureau dont 80 cultivateurs sont venus pour remplir leurs formules de demande d'emprunt à l'Office du Crédit Agricole, et, ce qui a par conséquent exigé beaucoup d'appels téléphoniques entre la Fédération et l'Office du Crédit, même quelques voyages à faire à Québec pour régler certaines difficultés à l'avantage de ces cultivateurs.

Des services ont été apportés à la négociation pour la vente du lait des producteurs livrant à l'usine de St-Cuthbert, à la Compagnie Lowney's.

L'Office des Producteurs négocie deux contrats de vente de lait par année, en plus de certaines difficultés rencontrées au cours de 1960 et tout ce qui s'en suit.

En dépit de beaucoup de difficultés le Comité Conjoint des Coopératives, formé depuis quelques années a réussi à vendre le lait de ses membres au meilleur prix du marché.

Avec la collaboration de la Fédération il a été possible de mettre sur pied six (6) coopératives forestières dont 4 sont en opération.

Nous espérons que les six (6) avec les démarches qui s'imposent, auront des contrats de coupe l'an prochain.

Nous devons souligner que le 15 octobre dernier nous avons été rencontrer les membres du Syndicat Coopératif Forestier de St-Donat de Montcalm à leur assemblée Générale annuelle et ils ont demandé l'appui de la Fédération de l'U.C.C. de Joliette et ils se prévalent des services de vérification.

Les responsables de la Fédération ont déjà commencé à faire un travail de reconnaissance concernant les territoires couverts ou à couvrir par les Coopératives Forestières, envisageant des concessions forestières futures, si possible.

En janvier dernier une grande campagne de recrutement s'est organisée dans le diocèse couvrant 31 paroisses et les résultats ont été très bons, 2,021 membres, mais il y a encore place pour mieux.

En avril 1961, la Fédération a organisé avec la collaboration d'un professeur de l'Université Laval de Québec, des cours pour les dirigeants et administrateurs des Coopératives de la région. Nous avons déploré une très faible présence à ces cours qui furent très précieux, pour ceux qui se sont donné la peine d'y assister.

En collaboration avec la Coopérative Fédérée et pour fin publicitaire quatre (4) journées d'études furent organisées dans la région l'hiver dernier, soit à St-Lin, Joliette et St-Gabriel. Un très bon nombre de cultivateurs ont assisté à ces journées fort intéressantes et ont recueilli là des renseignements très précieux. Dû à une tempête de fin de semaine la journée d'étude de la région de St-Jacques n'a pas eu lieu, il nous a été impossible de la reprendre à date. Nous serions heureux de la réorganiser au plus tôt.

Encore l'hiver dernier malgré une température très inclémente, nous avons eu des soirées d'études à Joliette. Par la compétence des conférenciers, les sujets traités, et une assistance nombreuse et fort intéressée, il nous semble que ces soirées d'études furent un réel succès."

Nous pourrions de plus dresser une liste de coopératives, caisses populaires, services d'entraide, chantiers coopératifs, etc... qui ont pris naissance grâce à l'action de l'U.C.C. dans le but de promouvoir et de défendre les intérêts de la classe agricole. Nous pouvons affirmer que, depuis sa fondation, l'Union a rapporté aux cultivateurs du cent pour un. Elle continuera son oeuvre pourvu que ses membres, de plus en plus nombreux, continuent leur apport moral et financier.

LEO FOREST

87e assemblée générale annuelle de la Banque Canadienne Nationale

"L'un de nos problèmes les plus urgents est celui des prix de revient", déclare le président, M. Ulric Roberge.

Le gérant général, M. Louis Hébert, commente les opérations du dernier exercice et fait un bref exposé de la situation économique

La Banque Canadienne Nationale a tenu à Montréal, mardi 9 janvier, sa 87e assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Wilfrid Gagnon, président du Conseil d'administration.

Le président de la Banque, M. Ulric Roberge, a d'abord rendu hommage à la mémoire de M. Auguste Desilets, c.r., décédé à Grand'Mère le 20 octobre dernier. "Il était dit-il, le doyen du Conseil d'administration où il siégeait depuis vingt-cinq ans, et il a toujours servi les intérêts de la Banque avec un dévouement inlassable."

Au début de cette nouvelle année, a fait observer M. Roberge, plusieurs indices accusent une certaine amélioration, mais en 1961 la reprise n'a pas été aussi importante que nous l'avions espéré. L'insuffisance du progrès de l'embauchage a des effets d'autant plus graves qu'elle coincide avec une augmentation accélérée de l'effectif ouvrier.

Le contraste que forment le chômage dans l'Amérique du Nord et le plein emploi dans plusieurs pays européens révèle qu'un monde nouveau commence à émerger de la période d'après-guerre.

L'évolution de l'Europe, commencée il y a un dizaine d'années, est un nouveau chapitre de l'histoire économique du monde. Lorsque le plan Marshall eut amorcé le rétablissement de l'Europe de l'Ouest, plusieurs nations se rendirent compte que, malgré la reprise, elles ne pouvaient soutenir la concurrence internationale que par l'intégration dans de vastes ensembles. D'où la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier et, quelques années plus tard, l'établissement de la Communauté économique européenne, dit Marché commun. Le Royaume-Uni, qui a sollicité son admission à cette communauté, poursuit des négociations qui auront probablement pour résultat de faire disparaître le Commonwealth en tant que bloc économique.

Le déplacement des courants traditionnels des échanges internatiouax contraindra la plupart des pays du monde libre à reviser leur politique commerciale. Ainsi, aux Etats-Unis, le président Kennedy demandera au Congrès des pouvoirs très étendus pour négocier des abaissements de droits de douane en faveur de l'Europe. Le président a d'ailleurs pour objectif à long terme l'intégration graduelle des Etats-Unis à une Communauté atlantique dont on ne saurait exclure le Canada.

Quelle que soit la politique qu'Ottawa jugera à propos d'adopter, il devra tenir compte de la situation changeante de l'économie mondiale. Les pays du Marché commun disposent aujourd'hui d'un outillage perfectionné et d'un vaste marché intérieur. En Asie, en Afrique et dans l'Amérique Sud, des pays sous-développés voient affluer des capitaux étrangers qui mettent en valeur, à peu de frais, leurs immenses ressources potentielles. Plusieurs de ces pays sont en train de s'industrialiser grâce à des concours techniques et financiers de l'extérieur. La rareté d'un grand nombre d'objets fabriqués et de produits naturels a fait place à la surabondance. Le Canada devra donc faire face à une concurrence intense. Ainsi parmi les problèmes les plus urgnts que nous ayons à résoudre, l'un des premiers est sans doute celui des prix de revient.

Il ne faudra rien de moins que les efforts conjugués du pouvoir public, du patronat et des syndicats ouvriers. L'idée d'une telle collaboration a longtemps passé pour une utopie. Mais les résultats qu'elle donne dans d'autres pays prouvent que c'est une idée réalisable et même une pratique efficace. Aussi, en ces derniers mois, l'a-t-on entendu préconiser, au Canada et ailleurs, non seulement par des économistes, mais encore par les dirigeants de grandes compagnies industrielles.

L'adaptation du Canada au monde économique de demain s'effectuera graduellement, conclut M. Roberge. Il y a lieu de prévoir qu'elle ne se fera pas sans difficulté. Mais notre pays a démontré maintes fois qu'il sait s'accommoder aux circonstances. On peut donc espérer avec une entière confiance que, la période d'incertitude passée, il saura orienter ses voiles et profiter largement du progrès économique que le nouvel ordre de choses promet aux nations libres.

Les progrès de la banque

M. Louis Hébert, administrateur et gérant général, a exposé les résultats des opérations du dernier exercice et il a fait quelques observations sur la situation économique.

Les profits nets de l'exercice, en augmentation de $173,202 relativement à 1960, ressortent à $3,242,366, soit $3.24 par action, à rapprocher de $3.07 l'année précédente. La provision pour l'impôt sur le revenu est passée de $3,035,000 à $4,355,000. La Banque a payé une somme de $2,200,000 de dividentes, en comparaison de $1,998,192 en 1960. Ses dividentes se répartissent à $2.20 par action, au lieu de $2.00. Une somme de $1,000,000 a été portée au fonds de réserve qui s'élève maintenant à $34,000,000. Le solde du compte profits et pertes s'établit à $925,710, au regard de $883,343 au 30 novembre 1960.

Le total des dépôts, en augmentation de plus de $46 millions se chiffre par $773,391,517. Les dépôts d'épargne de particuliers ont passé de $422,877,419 à $442,225,590.

L'actif total, accusant une progression de $48,019,186, atteint $823,761,709, ce qui est un nouveau sommet. Il présente une grande liquidité. Ies disponibilités de caisse se montent à $115, 809,479, soit 14.86 pour cent du passif envers le public. L'actif rapidement réalisable, qui se chiffre par $413,050,021, est l'équivalent de plus de 53 pour cent de ce même passif.

Les prêts courants forment une somme de 373,293,315 à rapprocher de $346,378,817 à la fin de l'exercice antérieur. Il est intéressant de noter que les avantages de la Banque, aux termes de la loi sur les prêts aux petites entreprises, se totalisent par $2, 617,000, soit environ 45 pour cent de tous les prêts de cette catégorie qui aient été consentis l'année dernière dans la province de Québec.

Cet exposé serait incomplet, a ajouté M. Hébert, s'il ne faisait pas mention du personnel de la Banque, auquel nous sommes en grande partie redevables des résultats et des progrès de l'exercice. Il a rempli ses fonctions avec une exactitude et une célérité qui ont été d'autant plus appréciées que l'augmentation du volume des affaires alourdissait sa tâche. C'est pour nous un agréable devoir de lui rendre le témoignage qu'il a mis au service de notre institution et de la clientèle un dévouement et une loyauté dont il convient de le louer et de le remercier.

Dans un bref exposé de la situation générale, M. Louis Hébert a fait observer qui le mouvement de reprise est encore lent et que le progrès est irrégulier et inégal, mais que l'on constate une amélioration graduelle depuis cinq ou six mois. A la fin de septembre, l'indice général de la production et même celui de la production manufacturière étaient à la hausse. L'augmentation de nos exportations vers les Etats-Unis pendant le troisième trimestre de l'année nous permet d'espérer que ce grand marché nous offrira désormais de plus larges débouchés.

Si le nombre des sans-travail n'a pas augmenté, à l'automne, dans les mêmes proportions que l'année précédente, le chômage n'en persiste pas moins, bon an, mal an, d'une façon anormale. Quelles que soient les mesures que prennent les gouvernements pour y remédier, la seule solution, ce serait le développement de l'industrie manufacturière, qui utilise le plus de main-d'oeuvre et qui fait rayonner l'activité dans plusieurs autres secteurs.

Mais l'extension de l'industrie de transformation exigerait aujourd'hui des mises de fonds considérables. Or une fiscalité excessive et mal répartie risque de décourager l'esprit d'entreprise, de restreindre la production et d'entraver la création de capitaux.

Si, au cours de l'année écoulée, conclut M. Hébert, l'amélioration de la situation n'a pas répondu à l'attente générale, on n'en a pas moins constaté un regain d'activité qui, depuis plusieurs mois, s'accentue graduellement. Notre économie semble évoluer de la même manière que celle des Etats-Unis, à laquelle elle est étroitement liée. Dans l'un et l'autre pays, le mouvement de reprise, dont le départ a été tardif, s'est ensuite accéléré de mois en mois, et la tendance demeure favorable. Personne ne s'attend que 1962 soit une période d'emballement, mais les indices les plus signifiatifs font prévoir que ce sera une bonne année.

Les actionnaires dont les noms suivent ont été élus membres du Conseil d'administration: M. Pierre Beauchemin, M. Wilbrod Bherer, c.r., l'hon. F.-Philippe Brais, c.r., M. Maurice Chartré, c.a., M. Aristide Cousineau M. Etienne Crevier, M. George A. Daly, M. Roger DeSerres, l'hon. J.-M. Dessureault, M. Georges T. Donohue, M. Gaston Elie, M. Marcel Faribault, M. Henri Ferron, c.a., M. Wilfrid Gagnon, M. Louis Hébert, M. A.-J. Major, M. Henri Ouimet, l'hon. Jean Raymond, c.r. et M. Ulric Roberge.

St-Jean de Matha: U.C.F.R.

Mercredi le 10 janvier dernier se réunissaient une quarantaine de membres de l'U.C.F.R. à St-Jean-de-Matha.

Après la prière, Mme la présidente, adressa ses voeux de bonne année à l'assistance et souhaita que le bel esprit qui anime notre cercle, se développe de plus en plus.

La secrétaire donna ensuite lecture des minutes de la dernière assemblée.

Comme d'habitude, au début de chaque année, on assista ensuite à une soirée récréative qui permit à plusieurs chanceuses de retourner chez elles avec de jolis prix, et à toutes de s'amuser ferme. Félicitations aux gagnantes et merci aux donatrices!

Le tout s'est terminé par un succulent goûter que nous avaient offert Mmes Guy Généreux, Gérard Rondeau, Albertin Coutu et Robert Durand.

Le mois prochain: projet de voyage au Salon d'Agriculture. Soyez là pour donner votre opinion...

Mme Muguette Perreault,
Publiciste

Sténographe demandée

Une importante industrie dans le district de Joliette demande une sténographe ayant de 2 à 3 ans d'expérience dans le travail général de bureau et dans la sténographie. Elle devra aussi agir comme réceptioniste. Une sténographe bilingue est absolument nécessaire. La position offre un bon salaire au début, un emploi stable avec possibilité d'avancement, et de très avantageux bénéfices de sécurité.

Faire application en écrivant à Boite Postale 50

Communiqué des Chev. de Colomb Conseil 1468

Retraite fermée

Une retraite fermée s'organise présentement pour tous les Chevaliers de Colomb du Conseil Joliette. Plusieurs noms ont déjà été donnés. Cette retraite aura lieu à la Maison Querbes du 16 au 18 mars prochain. Réservez donc votre place dès maintenant en appelant le Président du Comité Catholique; M. Emmanuel Laquerre à PL. 3-7170 ou son Directeur M. Lucien Durand à PL. 6-6525. Si vous avez l'habitude de faire une retraite annuelle, faites-la donc cette année avec vos frères Chevaliers, si vous n'en avez pas encore fait. Commencez cette année. Vous en garderez un excellent souvenir. Bienvenue à tous.

Réception - René Malo

Mercredi soir dernier, le 17 janvier l'Exécutif du Conseil 1468, tous les membres du Programme en six points avec leurs présidents, ainsi que tous les membres du Club d'Eloquence étaient reçus chez René Malo. M. Malo a voulu recevoir les Chevaliers de Colomb en marque de sympathie envers le Conseil Joliette. Tous se sont très bien amusés. Le clou de la soirée fut comme à l'habitude J.-Claude Bordeleau qui a fait rire tout son monde durant toute la soirée. Merci M. Malo.

Club d'éloquence

Dimanche soir le 21 janvier avait lieu à l'Hôtel Joliette le souper du Club d'Eloquence. Ce souper était le dernier d'une série de 15 cours suivis assidûment par tous les membres. On y voyait à la table d'honneur; M. Denis Perron Grand Chevalier, M. Georges Rivest, Moniteur du club et son épouse, M. Roland Paré, Président, et son épouse, M. Gaétan Davignon, Secrétaire Mlle Lisette Ménard, fille de M. Paul Ménard ex-intendant du Conseil, et Moniteur d'un Club d'Eloquence à Crabtree Mills, ainsi que Mlle Nicole Paré, fille du Président du Club. Des fleurs furent offertes à Mme Rivest par Lisette Ménard, au nom des membres et un cadeau souvenir fut offert à M. G. Rivest par Mlle Nicole Paré au nom de tous les membres en marque d'appréciation pour les grands services rendus par leur moniteur. Des certificats de mérite furent attribués aux membres suivants: L. Robitaille, F. Beaudoin, B. Goyet, Hector Déziel, Fernand Dubois, Philippe Germain, Honorius Pelletier, Roland, Paré, Gaston Giguère, Roger Coutu, Gaétan Davignon, E. Boucher, Jean Boisvert, J.C. Leblanc, Paul Ménard, Gilles Pruneau, et Jacques Poliquin.

Le 7 février prochain une nouvelle série de 15 cours d'Eloquence commencera aux Salles du Conseil. Tous ceux qui ont suivi le dernier cours sont invités à donner leur nom ainsi que tous les Chevaliers du Conseil Joliette et leurs amis. Bienvenue à tous.

Quilles

Position des équipes: FRATERNITE 31, CHARITE 21, UNITE 21 AMITIE 19. Le plus haut simple: Roland Paré: 149. Le plus haut triple: J.P. Geoffroy, 387.

Gaston Giguère
Comité des Relations Publiques

La Voix Nationale

La Voix Nationale, numéro de janvier 1962 contient entre autres les articles suivants: Le soif de servir, par Radolphe Laplante. Eugène Lapierre, par Dominique Beaudin. Son Excellence Paul Comtois, par J.-C. Magnan. Le Tourisme et le mémoire de la Société St-Jean-Baptiste de Mont-Laurier, Adolphe Boucher. Un conte, par Job de Roince. La chronique du Père Iscope. Une analyse de disques. Le courrier d'Elisabeth. La tradition et la Nouvelle vague, par Paulaine; et plusieurs autres rubriques. Le Voix Nationale, 3502, rue Hutchison, Montréal. Prix d'abonnement: $1.75.

SUIVEZ LES COURS DE SURVIE!

Vous serez payé pendant le service que vous accomplirez en vertu du Programme spécial d'instruction de la Milice.

La Milice, autrement dit la Réserve, a besoin DÈS MAINTENANT de cent mille hommes, car advenant une attaque nucléaire elle sera appelée à collaborer avec l'Armée régulière à l'accomplissement de la mission vitale que constituerait l'organisation de notre survie nationale. Ces citoyens-soldats recevront la formation requise au moyen d'une série de cours d'une durée de six semaines chacun.

Si vous êtes âgé de 18 à 50 ans et que vous réunissez les conditions requises pour vous enrôler, pourquoi ne pas profiter de cette occasion d'apporter votre contribution d'homme à la défense du Canada, à la sécurité de votre famille et à votre bien-être futur?

Le prochain cours commencera le 26 février 1962.

Pour tous renseignements sur le programme et les conditions d'enrôlement, rendez-vous à la salle d'exercice (manège militaire) de votre localité de 1h.30 à 4h.30 tous les jours, du lundi au vendredi, ainsi que les soirs d'entraînement:

Le Régiment de Joliette,
585, rue Archambault,
Joliette, Qué.

LA MILICE DE L'ARMEE CANADIENNE

BUREAU NATIONAL DE PLACEMENT — COMMISSION D'ASSURANCE CHÔMAGE

FAITES-LE MAINTENANT

"PASSE BATIR MAIS..."
(Lafontaine)

(M. Jean Derennes, représentant de Mastex Industries, une filiale de la Canadian Industries Limited, dira dans le présent article ce qu'est la structure protectrice appelée "Air Bubble" et en donnera son utilité).

QUESTION: (Un assistant) La compagnie que vous représentez, M. Derennes, recommande une structure protectrice spéciale pour la construction. Pourriez-vous nous donner plus de détails à ce sujet?

REPONSE: (M. Derennes) La structure protectrice que fabrique la compagnie Mastex Industries est formée d'une immense enveloppe de "Bond Mastex" mesurant 52 pieds de largeur par 72 pieds de longueur et pouvant s'élever jusqu'à 27 pieds dans les airs. Un compresseur installé à un bout souffle de l'air dans l'enveloppe et une fois gonflée, lui donne l'allure d'un immense ballon. De là son nom de "Air bubble". Le "bondimaster" employé dans la fabrication de ce ballon est un matériel spécial formé de deux épaisseurs de polythène de 3 millièmes et ¼ de pouce renforcies de fibre de nylon. Sa force de résistance est quatre fois celle du tarpaulin de canvas de 14 onces et peut facilement supporter le poids de deux hommes soit 375 livres. Pour assurer plus de solidité à cette structure protectrice, une barre d'acier inclinée à la base sert de support de sûreté pour un meilleur rendement.

En plus de sa grande résistance, l'air bubble laisse pénétrer les rayons de soleil pour créer une température idéale aux ouvriers travaillant sous sa protection, tout en réduisant le coût du chauffage.

Le coût de cette structure est d'environ $3,200. Sans doute qu'à première vue ce prix semble fort élevé. Il devient beaucoup plus raisonnable pour l'acheteur qui considère les avantages et la durée du "air bubble". Employée sans interruption durant les mois d'hiver, cette enveloppe protectrice peut durer au moins trois saisons. De plus, le coût de remplacement n'est que de $700. Un autre avantage du "air bubble", c'est qu'il peut être monté en deux heures par deux hommes. Vous pouvez faire plus rapidement en ajoutant plus d'ouvriers.

QUESTION: (Un assistant) Si je comprends bien, cette structure n'est pas une enveloppe de polythène clouée à une charpente mais bien une unité indépendante.

REPONSE: (M. Derennes) Comme vous le dites, il s'agit d'une unité complète vendue avec un compresseur, la barre d'acier et la tente de polythène. A part la barre et les portes doubles, cette structure est soutenue comme un ballon à l'air poussé à l'intérieur par le compresseur.

QUESTION: (Un assistant) Quel est l'effet des chutes de neige sur la structure "air bubble".

REPONSE (M. Derennes) L'air bubble ayant la forme ronde d'un ballon ne donne qu'un minimum de prise à la neige. De plus les premiers rayons de soleil ont tôt fait de fondre le peu de neige qui auraient pu rester collée à la surface du polythène. Il est garanti que les chutes de neige ne causeront jamais de dégâts à cette structure.

QUESTION: (Un assistant) Vous avez parlé tantôt d'un ballon gonflé à l'air, de portes doubles. Qu'arrive-t-il lorsque vous devez ouvrir ces portes. Qu'est-ce qui retient alors l'air à l'intérieur?

REPONSE: (M. Derennes) Ces portes doubles ont été placées l'une devant l'autre pour éviter les pertes d'air trop fréquentes. Lorsque vous ouvrez la première porte, la deuxième est fermée; lorsque vous ouvrirez la seconde porte, vous aurez eu soin de fermer la première. Ainsi il n'y aura pratiquement pas de perte d'air. De plus il faut se souvenir qu'il y a à l'intérieur du "air bubble" un compresseur en marche qui compense amplement pour les pertes d'air accidentelles.

Partie de cartes J.I.C.F.

sous le patronage d'honneur de Son Excellence Mgr Edouard Jetté, mercredi le 31 janvier 1962 à 8 h. en la salle de la Congrégation de Notre-Dame. Prix de présence. Entrée: $1.00, goûter compris. Les billets sont en vente à la librairie René Martin Enrg.

(17-24 janv.)

Election de Miss Hospitalité 1962



Montréal, le 17 janvier 1962— C'est une jeune Québecoise de 26 ans, Mme Gaby Rodrigue, de l'hôtel Château Nancy, à Québec, qui portera cette année le titre de Miss Hospitalité.

Mme Rodrigue est née à Québec et y a toujours vécu. Elle est la troisième d'une famille de huit enfants et ses parents, M. et Mme Amyot, ainsi que ses frères et soeurs habitent tous dans la région de Québec. Mariée depuis 9 ans, elle a un fils de 4 ans. Mme Rodrigue, qui travaille depuis onze ans dans l'hôtellerie, a été successivement serveuse au Manoir Saint-Castin, chez Peppe's à Québec et au Château Nancy.

Le concours était organisé par l'Association des Fournisseurs d'Hôtels et Restaurants, en coopération cette année avec l'Association des Hôteliers de la Province de Québec.

Le jury, présidé par M. Albert Desjardins, président du Grand Salon Culinaire et de l'Office Montréalais du Tourisme et des Congrès, a eu à faire son choix parmi trois finalistes: Mme Gaby Rodrigue, l'élue, Mlle Alice Adsit, 29 ans, de l'hôtel Sherbrooke, à Sherbrooke, et Mme Lucienne Tringle, 35 ans, de l'hôtel New Carlton, à Montréal.

Les concurrentes ont eu à répondre à différentes questions, qui leur étaient posées par Me Gérard Delage, administrateur de l'Association des Hôteliers de la province et ont montré leur compétence en servant successivement trois tables. Il s'agissait en somme d'un examen, où la candidate qui obtenait le plus grand nombre de points était élue; le total était de 20 points, 5 points pour l'apparence, 5 pour la courtoisie, 5 pour le service et 5 pour l'entrevue avec Me Delage.

Mme Rodrigue a reçu son ruban des mains de Mlle Alice Perry, Miss Hositalité 1961. Une bourse de $1,200 en argent lui sera attribuée par les associations membres du Grand Conseil de l'Hôtellerie et de la Restauration et le propriétaire du Château Nancy, M. Adrien Asselin, recevra une magnifique coupe qu'il pourra exposer dans son établissement pendant toute l'année.

Les premières manifestations auxquelles participera Miss Hospitalité 1962 seront L'Exposition Nationale Annuelle des Fournisseurs d'Hôtels, Restaurants et Institutions et le Grand Salon Culinaire, qui auront lieu au Palais du Commerce du 30 janvier au 2 février inclus et qui entrent dans le cadre de la Semaine de l'Hospitalité du 28 janvier au 3 février.

Le festival de St-Félix-de-Valois

L'organisation bat son plein en vue d'organiser un festival sans précédent à St-Félix-de-Valois pour les 17 et 18 février prochain. Trois charmantes jeunes filles vont concourir au titre de reine. Nous souhaitons bonne chance à chacune. Ces trois jeunes filles sont Mlles Lise Gadoury, fille de M. et Mme Adélard Gadoury, Diane Geoffroy, fille de M. et Mme Martial Geoffroy, Rose Boisclair, fille de M. et Mme Anatole Boisclair.

Une souscription est actuellement en cours et la duchesse qui remportera le plus grand succès sera couronnée reine. Des billets vous seront offerts et les gagnants se verront attribuer 3 magnifiques prix dont un Radio-Stéréo RCA Victor, don de Jean-Luc Aubin représentant cette compagnie à St-Félix.

Le clou du Festival sera la veillée d'amateurs le samedi soir 17 février et je sais par expérience que la salle paroissiale ne sera pas assez vaste pour loger tout le monde. Un festival semblable s'est déjà fait à St-Félix il y a environ 12 ans alors que Mme Camille Bergeron avait été élue reine et plusieurs se rappellent qu'environ 200 personnes n'ont pu entrer dans la salle pour assister au programme. Donc, si l'on vous offre un billet pour cette soirée, sautez dessis sinon vous allez le regretter. Le lendemain, dimanche après-midi le 18 il y a un programme chargé d'attractions sur la patinoire de l'école. Avec un Président comme Florian Lasalle, jeune sportif plein d'enthousiasme, un aumônier d'expérience comme l'abbé Bruno Brault et plusieurs autres jeunes gens actifs, le succès de ce festival est assuré d'avance. Plusieurs citoyens me disaient dernièrement "Dites-moi pas qu'il va y avoir quelque chose à St-Félix cet hiver". Lisez les journaux locaux d'ici la date mémorable car il y aura des surprises.

Crabtree Mills

D.N.C. — PARTIE DE CARTES — La Ligue Adulte Catholique est heureuse d'annoncer à la population de Crabtree que sa partie de cartes fut un franc succès.

Nous désirons remercier le maître de cérémonie Georges-Etienne Jodoin, l'assistance nombreuse qui venait de Crabtree, de Joliette, de Ste-Marie, de St-Jacques, etc., les généreux donateurs des magnifiques prix de présence, MM. Roch Lasalle et Gaston Beaudoin respectivement maire du village et de la campagne, les marchands du village et nombre d'autres... Tous ceux qui ont contribué à la préparation. Mention particulière à Mme Yvette Desrochers, présidente de l'A.C.F. qui fut la principale organisatrice...

A tous ceux et celles qui ont bien travaillé ce samedi 20 janvier à la réalisation d'une belle soirée au profit d'une non moins belle oeuvre "La Ligue Adulte Catholique".

CINQUIEME RENCONTRE DU CLUB D'ELOQUENCE — Mercredi soir 27 adhérents sont présents au club d'éloquence organisé par le Cercle Lacordaire. Cette fois le cours porte sur la vertu des "dons" et chaque élève se surpasse pour nous offrir une causerie tout à fait intéressante. Déjà nous sentons le trac nous laisser peu à peu même si nous n'aurons pas trop des quatorze cours pour nous en débarrasser totalement. Pierrette se charge de la partie récréative. Rita et Berthe apportent à leurs noms respectifs une association d'idées pour nous en faire souvenir. Félicitations à celles-là.

Le 28 janvier cours semi-public au couvent à huit heures.

BAPTEMES — Le 14 janvier, Marie, Lucille, Lorraine, Johanne, enfant de M. et Mme Maurice Bastien (Rachelle Parent). Parrain et marraine: M. et Mme Paul Bernier (Lucille Parent) de Rawdon.

Le 21 janvier, Joseph, Sylvain, Francis, enfant de M. et Mme Germain Laurin (Constance Fraser). Parrain et marraine: M. et Mme Joseph-Bruno Laurin (Alice Hétu) grands-parents de l'enfant.

BULLETIN DES CHEVALIERS DE COLOMB — MM. les Chevaliers, lisez-vous le bulletin que vous recevez chaque mois? M. Raoul Payette qui le rédige parfaitement, mérite d'être félicité chaleureusement, car il y apporte beaucoup de soins. Il contient les activités du mois précédent et de celui à venir. Ainsi on pouvait lire: Déjeuner-communion dit familial, dimanche le 21 janvier. Assistance nombreuse. A cette occasion il y a tirage du billet du club des 100. Mlle Cécile Racette qui fut présidente pour le mois de décembre a cédé sa place à M. Maurice Bastien pour le mois de janvier.

COURS D'ELOQUENCE — M. Olivier Brouillette lance un pressant appel pour l'inscription à ces cours qui seront donnés par Bernard Desrosiers et Michel Généreux.

SOIREE RECREATIVE — Le 3 mars les C. de C. annoncent une soirée récréative à l'occasion des Jours gras.

REMERCIEMENTS — Offerts à ceux qui se sont occupés de défaire la crèche de Noel à l'extérieur de l'église. Ce sont MM. Philippe Landreville, Normand Desrochers Donat Perreault et son fils Jean-Pierre.

ACTIVITES PAROISSIALES— Mardi 23. Assemblée générale de la Caisse Populaire avec jeu de la Poule aux oeufs d'or. Même soir assemblée des Chevaliers de Colomb. Cours d'art culinaire: Les lundi, mardi, mercredi et jeudi soirs et mardi et jeudi après-midi, 65 dames se sont inscrites. Ce cours donné gratuitement mérite d'être suivi. Les recettes suggérées et les petits trucs donnés par le professeur sont très utiles aux ménagères.

Dimanche le 28 janvier, dans l'après-midi à 2 h. il y aura assemblée de consultation. Sujet? Reconstruction du presbytère. Invités? Tous les paroissiens. C'est M. le curé qui vous convie. Ne soyons pas sourds à l'appel de notre pasteur.

Dimanche soir prochain également à l'église, la chorale aura un conférencier, en la personne du R. Père Rigaud, C.R.I.C.

CARNAVAL A CRABTREE — Les 16-17-18 février prochain du nouveau à Crabtree. Trois jours de Carnaval!

Le "Club des Ambassadeurs" procède immédiatement à cette préparation.

Comme il y aura élection d'une reine, la mise en nomination aura lieu du 18 au 25 janvier. Les profits de ces jours de fête iront à la commission des Loisirs et les organisateurs espèrent la collaboration de tout le monde.

RETRAITE CONJUGALE — Les couples de 1-15 ans de mariage, qui n'auront pu se rendre à la retraite du 26 au 28 janvier, *auront le privilège de se reprendre* du 9 au 11 février. Le prédicateur sera le R. Père Chamard, O.M.I.

JOYEUX ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE — A M. le vicaire Luc Marsolais. A Mmes Roch Lasalle et Jean-Denis Payette dont l'anniversaire de naissance a lieu ce mois-ci.

LANORAIE

(D.N.C.) — DECES BONIN: — A la demeure de sa fille, le 14 décembre, à l'âge de 85 ans et 5 mois, est décédé M. François-Xavier Bonin, époux de feu Marie-Louise Riquier. Il laisse dans le deuil son fils M. Arthur Bonin, trois filles, Mme Joseph Mills (Marie), Mme Fortunat Arpin (Eglantine), Mlle Yvonne, une bru: Mme Arthur Bonin, trois gendres: M. Fortunat Arpin, M. Joseph Mills et M. Albert Coutu ainsi que plusieurs petits et arrière petits-enfants, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Les funérailles ont eu lieu, jeudi le 18 janvier, du salon Sansregret pour l'église paroissiale où le service fut célébré à 11 heures. M. le vicaire F. Blouin officiait assisté du R. P. Victor Desrosiers et de M. le vicaire H. Pelletier. Inhumation au cimetière local.

Egalement, jeudi, le 18 janvier à 10 heures, le Rév Père Victor Desrosiers, supérieur de la Procure de Montréal a présidé aux funérailles de Mme Jean-Baptiste Desrosiers, née Marie-Anne Mondor décédée, lundi le quinze, à l'âge de 72 ans et 8 mois, il était assisté de MM. les vicaires F. Blouin et Pelletier. La dépouille mortelle était exposée à sa demeure, d'où le cortège funèbre partit pour l'église paroissiale où le service fut chanté à 10 heures. La chorale exécuta la messe d'Yon sous la direction de M. Louis Grypinich Mlle Georgette Pagé était à la console de l'orgue. La défunte laisse dans le deuil deux filles: Mlle Rose qui lui servait de bâton de vieillesse et Mme Omer Goulet; trois fils: Médéric, demeurant à l'Epiphanie, Joseph et Avila deux brus: Mme Joseph Desrosiers et Omer Goulet. Nos sympathies aux parents et amis de ces deux familles éprouvées par le deuil.

CONSEIL DE LANORAIE D'AUTRAY: — La semaine dernière on se réunissait pour former le nouveau conseil de la paroisse campagne, constitué comme suit: M. Hervé Bonin, maire M. Romuald Laroche réélu par acclamation pour un 6e mandat, M. Jean Robillard réélu pour un 2e mandat, aussi par acclamation, M. Gaston Rondeau, Marcel Beauparlant, M. A. Peters-Gagel et M. Hector Champagne élu par acclamation, en remplacement de M. Robert Bonin. Félicitations pour l'union et la bonne entente qui existe à l'intérieur de ce conseil.

ATTENTION: — N'oublions pas le grand Bingo samedi prochain, le 27 janvier au, profit de l'Association Sportive de Lanoraie Inc.

Vient de paraître aux

EDITIONS DE L'HOMME

Petit dictionnaire du "joual" au français

par Augustin Turenne

Notre langage est en "décomposition", a dit le Frère Untel en diagnostiquant le mal; avec le **PETIT DICTIONNAIRE du "JOUAL" AU FRANCAIS**, Augustin Turenne nous apporte enfin un remède.

Ce petit dictionnaire, préparé d'après l'expérience de l'auteur, constitue, en effet, la modeste contribution de celui-ci à la campagne de refrancisation en cours dans notre province.

M. Guy Rondeau, M.A., linguiste, chargé d'enseignement français à l'Université de Montréal et membre-fondateur du Cercle linguistique de Montréal, qui a revu le manuscrit d'Augustin Turenne, tient à faire remarquer que cet ouvrage ne s'adresse pas à des spécialistes de la langue; on ne doit pas y chercher des nuances subtiles et des distinctions de laboratoire. **"Il a été conçu pour la masse, précise-t-il, et comme tel il se doit d'être pratique, concret, de consultation facile et rapide."**

LePETIT DICTIONNAIRE DU "JOUAL" AU FRANCAIS — le premier du genre sur le marché — *possède toutes les qualités* d'un dictionnaire capable de rendre de multiples services à toutes les personnes conscientes du réveil linguistique dont nous sommes témoins au Québec depuis quelque temps. Le **PETIT DICTIONNAIRE DU "JOUAL" AU FRANCAIS** est en vente partout, et toujours au prix populaire des Editions de l'HOMME, soit $1.00 ou à l'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, Lagauchetière, Montréal (LA. 3-1182).

ST-ALEXIS

(D.N.C.) — MERITE SCOLAIRE: — Nous apprenions ces jours dernier que Mme Fernand Marsolais, institutrice à l'Ecole No 6, s'était mérité, elle aussi la prime décernée par le Département de l'Instruction Publique pour mérite scolaire. Il nous fait donc plaisir de féliciter cette institutrice de talent et de porter à l'attention des parents de l'arrondissement No 6 les qualités reconnues par M. l'inspecteur Rochon.

U.C.F.R.: — Samedi dernier les Dames de l'U.C.F.R. tenaient leur "Soirée Récréative", comme toujours ce fut un véritable succès et si le Conseil de l'U.C.F.R. s'est donné beaucoup de trouble pour préparer cette soirée, il peut aujourd'hui se féliciter de n'avoir pas travaillé pour rien, car c'est en grand nombre que les paroissiens se sont rendus assister à cette soirée et encourager de leur présence ce mouvement de chez-nous qui rend tant de services. Aussi le Conseil et les Dames de l'U.C.F.R. remercient-elles tous ceux et celles qui sont venus tout en s'amusant apporter leur appui financier pour que l'U.C.F.R. puisse continuer son beau travail. Un merci bien spécial à M. Ange-Albert Payette qui agissait comme maître de cérémonie ainsi qu'à M. Jean Forest pour son concours précieux à l'entrée. Egalement un MERCI tout spécial à ceux et celles qui avaient donné tant et d'aussi beaux prix.

LOISIRS: — Le Comité des Loisirs de St-Alexis tiendra cette année un "Couronnement de Reine des Sports" comme on n'en connaît pas souvent... En effet, ailleurs où on occupe de "Couronnement de Reine des Sports" ce couronnement est ordinairement organisé pour améliorer les finances des Loisirs de ces paroisses, mais à St-Alexis ce sont surtout les candidates et les paroissiens qui profiteront de cette organisation. En effet, toutes les fois qu'on vote pour une candidate, ça ne coûte rien au voteur qui lui en votant se mérite une chance sur un $25.00 qui sera attribué à l'un des voteurs le soir du "Couronnement". Quant aux candidates, il y en a six. Ce sont: Mlles Berthe Contant, Andrée Leblanc, Francine Mailhot, Suzanne Perreault, Suzanne Ricard et Gisèle Venne. On aura remarqué qu'il y a une "candidate" pour chaque secteur de la paroisse et qu'on en a choisi trois pour le village, ceci parce que les voteurs du village pouvant voter plus facilement que ceux de la campagne, ns avons cru plus juste de nommer plus de candidates afin de diviser un peu ce vote qui naturellement aurait été trop favorable à la candidate du village, si elle eut été seule. On n'oubliera pas non plus qu'on peut voter trois fois par jour, il est donc important que ceux qui veulent aider l'élection de la candidate de leur secteur s'organisent pour voter le plus souvent possible et en plus grand nombre possible. De cette façon nous espérons que ce "Couronnement de Reine des Sports" ne créera pas d'animosité entre les candidates et qu'il donnera l'occasion à la population de créer beaucoup d'activité dans les divers loisirs que l'on peut pratiquer à la "Salle des Loisirs." De plus on n'oubliera pas que tout est absolument gratuit dans notre organisation de Loisirs. Cependant, le Comité des Loisirs compte bien que toute la population et tout spécialement nos jeunes s'en souviendront lorsque le 10 février prochain, il fera appel à la générosité de tous lors d'une organisation paroissiale en vue de financer nos "Loisirs".

J.R.C.: — Vendredi dernier nos jeunes de la J.R.C. se réunissaient pour tenir une très sérieuse et très constructive étude sur les loisirs. Il fut aussi question de la retraite fermée qu'organise actuellement la J.R.C. diocésaine. Il faut féliciter très chaleureusement nos "gars" car au nombre de ceux qui assistaient à la réunion, seize seulement pouvaient participer à cette retraite. Mais c'est là que ça commence à être intéressant. En effet, il est à peu près assuré que quatorze des seize disponibles participeront à la retraite. Bravo les "gars" et un gros merci à vos parents qui n'ont pas craint de s'imposer les sacrifices dont ils se surchargeront pendant votre absence. De plus la J.R.C. organise actuellement une série de "Cours d'Education populaire" pour tous les jeunes de la paroisse. Ici encore nous sommes assurés que les parents sauront faire leur part pour que pas un seul jeune de la paroisse ne soit privé d'assister à cette si importante série de cours.

ST-ESPRIT

(D.N.C.) — BENEDICTION DES PETITS ENFANTS: — Dimanche après-midi le 14 janvier avait lieu la touchante cérémonie de la bénédiction des petits-enfants. Grâce à une belle température un grand nombre d'enfants accompagnés de leurs parents se rendirent à l'église. Il y eut allocution par M. le curé et vénération d'une statue de l'Enfant-Jésus.

Mardi, mercredi et jeudi soit les 16, 17 et 18 janvier avaient lieu les exercices des Quarante-Heures au Pensionnat des Soeurs Ste-Anne. M. le vicaire V. St-Martin en fit l'ouverture et la clôture.

DECES DULONG: — Lundi le 15 janvier est décédée à l'Hôtel-Dieu de Montréal, Mme Aimé Dulong, née Emma Touzin, à l'âge de 76 ans, après une longue maladie. Ses funérailles eurent lieu jeudi le 18 courant. M. le chanoine D.-A. Robert, curé fit la levée du corps, M. l'abbé Joseph Frenette, curé de St-Edouard de Fabreville neveu de la défunte chanta le service assisté par l'abbé Gaston Perron, vicaire à St-Vincent de Paul de Montréal, autre neveu de la défunte et de M. l'abbé Victorien Pesant, curé de Ste-Cécile de Montréal. Assistaient au choeur: M. le chanoine Robert, le R. P. André Frenette, s.j. du Collège Ste-Marie des F.F., André Sirard et un confrère c.s.m. et de M. le vicaire St-Martin. Elle laisse 7 enfants 5 filles et 2 fils, Berthe Mme Albert Giroux de St-Esprit, Hélène, Thérèse, Rollande et Mireille de Montréal, Félix-Aimé et Robert de St-Esprit, une belle-fille Fernande de Montréal, son gendre M. Albert Giroux et 4 petits-enfants. Elle était la belle-soeur de M. Elisée Dulong, tante du R. P. L. Lulong c.s.v. de Rigaud et des Rév. Soeurs M.-Elisée et Rose-Juliette, des Soeurs de Ste-Anne. Plusieurs autres parents lui survivent. Nos sincères condoléances à la famille.

RETRAITE FERMEE: — Dimanche le 28 janvier prochain, commencera à la Maison Querbes à Joliette une retraite fermée pour les hommes. A cette occasion le Rév. Père R. Piette, c.s.v., est venu donner le sermon il a parlé avec conviction de l'importance et des avantages d'une retraite fermée de nos jours vu la mentalité païenne qui se répand de plus en plus par la radio et la télévision et les journaux. Nous espérons qu'un grand nombre répondront à cet appel.

ELECTIONS CHEZ LES CONSEILLERS: — M. Roland Lapalme a été élu au siège no 2; M. Firmin Perreault a été réélu au siège no 3; M. Fernando Grégoire a été élu au siège no 5. Nos félicitations.

Ste-Julienne

D.N.C. — SOUPER CANADIEN — N'oubliez pas le souper canadien qui aura lieu le 1er février. Bienvenue à tous.

Ainsi que les cours d'art culinaire que nous aurons du 6 au 8 février. Les dames et demoiselles de la paroisse de Ste-Julienne sont invitées.

Les cours se donneront chez Mme Azarie Payette. Un gros merci pour sa générosité. La secrétaire.

EN VOYAGE — MM. Laurent Quinn, Patrick Roach, Charles Quinn et Fernand Wolfe en promenade dans l'état de New-York où ils visitèrent le Lac Placid. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

ELU CONSEILLER — M. Jean Norbert Leblanc a été élu conseiller au siège no 4 avec une majorité de 8 voix sur son adversaire M. Edouard Dupuis.

Mme Hervé Pauzé de Montréal autrefois de Ste-Julienne actuellement en Floride pour y passer l'hiver. Nous lui souhaitons bon voyage.

ST-MICHEL-DES-SAINTS

(D.N.C.) — MERCI: — Les Chevalier de Colomb du Conseil 4421, désirent remercier tous ceux qui ont participé à l'organisation de la soirée du 10 décembre et aussi tous les donateurs dont voici les noms: Alban Bélisle, Roger Boisvert, Jos Boivin, Georges Trudel, Amédée Sénécal, Yvan Marsolais, Lucien McGuire, Jules McGuire, Armand Hétu, Roch Hétu, René St-Georges, Gérard St-Georges, Mme Napoléon Comtois, Mme Yvan Marsolais, Gérald Leblanc, Réjean Rivest, St-Michel Bowling, Lucien Plante, Julien Bellerose, Julien Loiselle, Rolland Roy, Abbé Gaston Charbonneau, Abbé Gilles Desrosiers, Gustave Racine, Mme Arthur Ferland, Mme Doria Goulet, Ronald Gagné, Gérard Bellerose, Crand Chevalier (prix de présence).

BUREAU DES LICENCES: — Les automobilistes et camionneurs peuvent effectuer le renouvellement de leurs plaques d'enregistrement au Garage Fina. Le propriétaire, M. Jules McGuire détient aussi les formules de transfert. La nomination d'un agent local est une excellente initiative qui ne manque pas d'être très appréciée.

Monic

Produits de Beauté

Miss Clairol 1.45 Roux .85
Très Emme 1.45 Shampoing Kirolac 1.25
Loving Care 1.25 Silk and Silver

SPECIAL

JANVIER - FEVRIER

Peroxide gratuit avec achat de teintures

427, St-Viateur PL. 6-8562 Joliette

Bureau: Tél. TE. 4-2301
Mardi et jeudi Rés. Duvernay: 663-1256
6 h. 30 à 9 h. p.m.

P.-S. BARIL, D.C.
CHIROPRATICIEN

489-B, QUEEN RAWDON, QUE.

NOUVELLES DE

Cherchez-vous un emploi?

Les positions suivantes sont présentement offertes aux candidats compétents.

Les travailleurs qualifiés peuvent solliciter par l'intermédiaire de notre bureau les emplois vacants énumérés ci-après. Ces vacances figurent sur la liste parce qu'aucun candidat possédant les qualités voulues n'est inscrit à notre bureau pour ces emplois. Les personnes qui ne sont pas déjà inscrites pour les emplois visés peuvent se renseigner au guichet des renseignements au sujet de toute vacance sur la liste.

DANS JOLIETTE:

Section féminine:

Sténo, Dactylo, travail P.M. $150. par mois.
Commis gén. de bureau — Bilingue $45.00 par sem.
Vendeuse à commission et commis vendeuse.
Domestiques $15. à $20. par semaine, nourrie-logée.

Section masculine:

Commis de bureau (finance)
Travailleur social — diplômé universitaire.
Vendeur à commission.
Livreur à bicyclette.
Vérificateur de pièces mécaniques.
Travail de bureau (comptabilité.

DANS LE DISTRICT:

Section féminine:

Travailleuse sociale — Diplôme universitaire.
Domestiques $15. à $25. par semaine.
Waitress $20. à $22.00.
Commis de bureau possédant connaissance en dactylographie.

Section masculine:

Mécanicien en électricité automobile.
Horloger.
Camionneurs (propriétaires de camions (dumper).

EN DEHORS DU DISTRICT:

"Les hommes qui désirent placer leur nom sur les listes pour l'enlèvement de la neige feraient bien de s'inscrire spécialement à cet effet, UN PEU A L'AVANCE".

Pour plus de détails, adressez-vous au Bureau National de Placement, Commission d'Assurance-Chômage, Joliette.

Soyez en paix entre vous. Nous vous y engageons, frères, reprenez les oisifs, encouragez les craintifs, soutenez les faibles, ayez de la patience envers tous (I Thess 5, 13-14) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Réparation Télévision et Radio

Par des experts en technique *VENTE et SERVICE*

MEUBLES NEUFS ET USAGES

GASTON DAHER INC.

Appelez: PL 6-4852 le soir: PL 6-6614
122 sud, St-Chs-Borromée Joliette

PHARMACIE ST-LIN REXALL

R. Legrand, B.A., B. Ph., L. Ph.,
SPECIALITES: ANALYSES COSMETIQUES ET PRESCRIPTIONS

AVIS

A PARTIR DE CE JOUR, NOUS COLLECTONS LES COMPTES DE TELEPHONE GRATUITEMENT

Rue Principale Tél. 295 St-Lin

Sets de chambre, rug tapis, poêles, refrigérateurs, moulins à laver Beatty, sommiers, matelas à ressorts de Blue Ribbon Bedding, lampes, couchettes d'enfants, carrosses Gendron et cadeaux pour toute occasion.

Mme Léon Gaudet

AMEUBLEMENT

191, De Salaberry, Joliette, Tél. PL. 6-4197
En face de l'école St-Jean-Baptiste

au Québec

la VIE a ses bons moments

et MOLSON les rend meilleurs!



NOS PAROISSES

Forum Matt Talbot mixte du 11 janvier 1962

Les forum mixtes présentés tous les deuxième jeudi du mois jouissent toujours d'une grande popularité. On semble s'intéresser de plus en plus au problème alcoolique de son milieu.

Un sujet qui paraît prendre la vedette est sans contredit le problème de la jeunesse.

La première partie du forum dirigée par M. Gérard Ricard fit ressortir la question suivante: "Qu'est-ce que les jeunes veulent et que devons-nous faire pour les faire sortir des grills?" Il est vrai qu'avec la nouvelle loi de la Régie des Alcools du Québec il ne faut plus employer le mot grill mais plutôt celui de Bar Salon. Plusieurs personnes apportèrent leur opinion. Certaines suggérèrent d'offrir aux jeunes la même chose qu'ils ont dans les bar-salons mais sous surveillance et sans boisson. C'est-à-dire musique et danse populaire que la jeunesse recherche. Eh bien que nos jeunes puissent se satisfaire dans nos soirées organiées. D'autres participants prétendent que la jeunesse d'aujourd'hui est trop libre, que les parents n'exercent pas assez de contrôle sur leurs enfants surtout sous l'aspect financier. Dans beaucoup de foyers on ne fait pas payer de pension aux jeunes salariés, on ne leur inculque pas l'idée d'économie et de participation aux besoins familiaux, on les laisse libre de dépenser leur paye comme bon leur semble, on ne cherche pas à leur infuser un esprit de sacrifice et de privation. Dès le bas âge on leur fait vivre une vie de rêve, on craint de les mettre en face de leurs responsabilités. Responsabilités auxquelles ils auront infailliblement à faire face au cours de leur existence. Ils ne pourront sûrement pas toujours vivre dans cette vallée de rêves que l'on cherche à leur faire voir. On croit en agissant ainsi aimer nos enfants et on leur prépare un avenir de déceptions et de désillusions. Certaines gens ont laissé savoir qu'il faudrait que les parents se préoccupent davantage des loisirs de leurs enfants et n'aient pas peur de se mêler aux amusements de nos jeunes et de leur démontrer qu'il y a possibilité de s'amuser en dehors de ces bar-salons. Il ne faut pas se contenter de défendre à nos enfants telle ou telle chose mais il faut se préoccuper davantage d'offrir autre chose qui puisse les satisfaire.

Le dynamique Joseph Ménard sut comme toujours d'ailleurs capter son auditoire. "Par votre présence ici ce soir malgré cette température maussade et qui frise le zéro vous démontrez qu'il y a dans le diocèse des gens francs et sincères qui veulent faire régner la sobriété dans leur milieu e soulager la misère autour d'eux. Il existe dans notre beau diocèse catholique des enfants qui n'ont jamais connu leur père et leur mère et qui ne les connaîtront jamais à cause des abus d'alcool. Il est affreux de constater le nombre de ménages que la bouteille a séparées et pourtant on ne semble pas se préoccuper davantage de cette vermine qui ronge notre société. On se plaint que les enfants ne sont plus ce qu'ils étaient, que l'on n'a plus d'autorité sur eux mais quel exemple leur donne-t-on?

Le mari boit, chicane, sacre, blasphème, frappe et la mère est nerveuse, sans patience et pleure souvent. Quel sentiment croyez-vous qui puisse naître dans le coeur d'un enfant qui voit pleurer la mère à cause d'un père qui boit. Pourquoi cette incompréhension entre époux et épouse? Tout simplement parce que l'on n'a pas le courage de faire ce que l'on devrait faire. Il n'y a pas un père qui boit, qui prive sa famille, qui maltraite sa femme et ses enfants qui ne sait pas qu'il ne fait pas son devoir d'époux et de père, pas plus que la femme qui délaisse mari et enfants, ne sait pas qu'elle n'accomplit pas son rôle de mère et d'éducatrice dans son foyer. On sait tout cela mais on n'a pas la force, la dignité de respecter l'engagement pris au pied du Saint Autel. L'éducation des enfants ne se fait pas à coup de bâton mais bien plus par les exemples qu'ils ont sous les yeux et qu'ils impriment dans leur cerveau. Donnez à un enfant, grand comme un ongle, et il vous en rendra le centuple en affection.

La maman emploie souvent la crainte pour faire écouter les enfants: "Tu vas voir lorsque ton père arrivera tu vas te faire placer" pour bien des enfants, le truc ne prend plus du tout parce qu'ils savent eux que plus souvent qu'autrement, le père arrive très tard et en état d'ivresse. Pour réussir une bonne éducation de nos enfants, il faut absolument que le père ait un comportement normal et qu'il complète le travail éducateur de la mère. S'il n'y a pas d'entente ni d'entr'aide entre époux et épouse, la famille toute entière s'en va à la déchéancé. Il est curieux de constater que lon a de la difficulté à se pardonner mutuellement ses défaut. Se chicaner ça va bien mais se pardonner c'est plus difficile.

Combien de foyers sont-ils saccagés, le père sur un côté, la mère sur l'autre et les enfants dispersés, soit au jardin de l'enfance ou dans des foyers nourriciers et tout ce chambardement parce que l'on n'a plus aucun sens de la responsabilité et que l'on n'a plus aucun sentiment de charité et de pardon. Pourtant on récite encore le Notre Père "Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés... Trop de nos ménages se laissent balancer comme un bateau à la dérive qui a perdu son capitaine. L'Amour est mort. La sangsue qu'est la bouteille est venue nous arracher notre bonheur. S'il y a autour de vous quelqu'un qui a une conduite reprochable causée par ces abus de boissons au lieu de le répandre aux quatre coins du village, priez pour lui et aidez-le à reprendre le chemin du devoir.

C'est M. l'abbé Réal Simard, aumônier diocésain qui vint clore cette magnifique soirée en nous apportant de précieuses recommandations. "Je vous laisse cette pensée dit-il: Le jour où tu es né, toi seul pleurais. Que ta vie soit telle qu'à ta dernière heure tout le monde pleure et que toi seul n'aies plus de larmes à verser.

Le jour de ta naissance, tout le monde était heureux. L'anxiété du père était dissipée, la mère était délivrée de ses souffrances et on éprouvait de la joie. Déjà les parents formulaient des projets d'avenir et avaient de grandes ambitions. Est-ce que ta conduite jusqu'à présent a répondu au désir qu'exprimaient tes parents dès le jour où tu es né. Posons-nous cette question bien sincèrement: Est-ce que je vis présentement la vie que je dois vivre? Croyez-vous qu'à votre dernière heure tout le monde pleure et que vous seul n'aurez aucun remords et que la mort ne vous paraîtra pas sombre. Il en sera ainsi si vous avez su vivre dans l'oubli de vous-même si vous êtes donné au service de Dieu et de votre prochain. Mais il faut pour atteindre ce but savoir oublier, oublier les égarements d'un fils, d'une fille, oublier les mauvais jours d'un époux buveur, oublier les paroles blessantes d'une épouse épuisée par la besogne familiale. Oublier et pardonner. Non pas d'une façon ingrate, conditionnelle mais comme le Seigneur pardonne. Lorsque vous allez vous confesser, vous admettez au Ministre de Dieu vos fautes et si vous en avez le regret et le ferme propos de ne plus recommencer, le Christ par la main du prêtre vous absoud, tout est oublié, tout est pardonné. Si vous voulez connaître le vrai bonheur, il faut que vous agissiez envers les autres comme le Seigneur agit envers vous, avec bonté, amour et charité. Il faut vivre de telle sorte qu'on ait jamais peur d'envisager la dernière heure.

M. Jules Arbour de Joliette agissait comme maitre de cérémonie.

ATTENTION: Permettez-moi de vous faire remarquer que ces écrits sont un compte rendu des discussions et réparties que donne l'assistance. Ils peuvent donc être critiqués par ceux qui les lisent mais si vous ne partagez pas les opinions émises, pourquoi ne pas venir en discuter au Forum Matt Talbot le jeudi soir? Ou si par hasard il vous est impossible de vous y rendre et qu'il se glisserait parfois des sujets sur lesquels vous avez des suggetions constructives à émettre veuillez les adresser au Service de Réhabilitation alcoolique, C.P. 400 Joliette.

Honneur et gloire à Marie, Reine des Coeurs

Pour tant de faveurs obtenues, je dois à cette bonne mère cette prière si efficace. Récitez la avec confiance tous les jours et vous verrez que Marie Reine des Coeurs nous accorde toujours plus que nous lui demandons, pas toujours de la manière que nous nous attendons, mais "beaucoup mieux encore".

O Marie Reine des Coeurs, mère si pure et si compatissante, Mère du Divin Amour et si pleine de lumière, je mets entre vos mains les faveurs que nous sollicitons de vous aujourd'hui. Vous connaissez nos larmes, nos souffrances, nos peines intérieures. Vous pouvez les soulager par les mérites de votre Divin fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de Marie, Reine des Coeurs et Reine de l'univers entier. Nous espérons contre toute espérance, demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale. — O Marie, Reine des coeurs guérissez nous, nous avons confiance en vous (3 fois). Un abonné de l'Action populaire

Téléphones Bureau: 6-6442
Résidente: 6-4275
Boîte postale: 40

J.-A. BOISVERT
ASSURANCES GENERALES
Feu — Vie — Accidents — Maladies — Responsabilité
SPECIALITE:
Grêle — Entreposage — Séchoir à tabac jaune — Etc.
502, RUE NOTRE-DAME JOLIETTE, P. QUE.

ST-LIGUORI

D.N.C. — Dans la nuit du 14 janvier, le feu détruisit de fond en comble, la demeure de M. et Mme Yves Parent dans le rang côté nord de la rivière.

Nous offrons nos sincères sympathies à cette famille si cruellement éprouvée.

Nous apprenions avec plaisir ces jours derniers que M. Normand Henri, professeur à Boucherville et titulaire de la 7e, 8e et 9e année à l'école du village de cette paroisse, l'an dernier, recevait une prime de $20.00 par l'entremise de M. l'inspecteur Godin. Cette gratification lui fut accordée pour succès obtenus dans l'enseignement. Nous lui offrons nos sincères félicitations et l'assurons d'un souvenir reconnaissant!

Nos voeux de prompt et complet rétablissement à M. Denis Lachapelle, fils de M. et Mme Philibert Lachapelle hospitalisé à Montréal.

Prompt rétablissement également à Mlle Claire Lachapelle, soeur de Denis, étudiante à l'Institut familial de St-Jacques, retenue à son foyer par la maladie.

Nos voeux de prompt rétablissehent et de bonne santé à Mlle Monique Perreault, fille de M. et Mme Alain Perreault, hospitalisée dernièrement à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette.

Nous espérons qu'un bon nombre de retraitants se rendront à Joliette du 24 au 26 janvier. MM. Jean-Marie Rivest, Roger Robert, prés. de l'Action Catholique et M. Claude Vincent, prés. du cercle Lacordaire en sont les organisateurs.

On nous dit qu'un bon nombre de Liguoriens se rendront à St-Roch samedi soir prochain le 27 janvier à l'occasion du grand souper. Ce sera une excellente occasion de rencontrer l'aimable parenté de St-Roch qui a eu la gentillesse de venir nous visiter lors de notre souper Canadien le 19 novembre dernier!

Nos sincères condoléances à Mme Victor Beauséjour et aux membres de sa famille à l'occasion du décès de sa belle-soeur Mme Médéric Venne de St-Jacques. La défunte était aussi la soeur de Mlle Adrienne Beauséjour et de Mme Wilfrid Beaudoin de Joliette. Sincères sympathies.

COMITE DE BALLON-BALAI — Sportifs, la semaine dernière la saison commença, tous les joueurs ont bien fourni des beaux jeaux. Le classement des clubs est le suivant:

Club Lapointe	2	4	1er
Club Laporte	2	3	2e
Club Sourdif	2	1	3e
Club Thériault	2	0	4e

Les premiers compteurs sont: Pierre Perrault, 3 points, Claude Perrault 2 pts et 1 assist.: 3 pts. Roger Richard 3 assists, etc. Nous vous invntons à suivre notre belle ligue les lundi, mardi, mercredi et jeudi à 8 h. Tous les joueurs comptent sur votre appui pour fournir du jeu typique et plein d'ambition. Soyons la paroisse la plus sportive et venons en grand nombre encourager nos jeunes et nos moins jeunes.

Reynald Sourdif,
Sec.- publiciste

Dimanche dernier notre équipe de hockey a continué sa poussée vers le championnat de la ligue en remportant sa 10e victoire consécutive par le compte de 2 à 1. Les buts comptés par Guy Forget et Guy Sourdif. La rondelle a été mise au jeu par M. le maire Larivière. Le gagnant du $5.00 a été M. René Léveillé ancien président des Loisirs.

Je vous remercie au nom des membres des Loisirs de votre encouragement.

Michel Sourdif, trés.

Activités de la Croix-Rouge à St-Jacques

Clinique des donneurs de sang

Le 22 janvier les membres du comité directeur de la centrale de la Croix-Rouge, groupant les paroisses de St-Jacques Ste-Marie Salomé et St-Alexis se réunissaient dans le but de préparer une clinique de donneurs de sang.

Cette clinique se tiendra à St-Jacques, en la salle de l'école Esther Blondin, située sur la rue Beaudry, jeudi le 1er février de 3 h. à 5 h. 30 p.m. et de 7 h. à 9 h. 30 p.m.

Tous les généreux donateurs âgés de 18 à 65 ans sont priés de venir donner de leur sang. Vous participerez à une oeuvre hautement humanitaire. N'oublions pas que pour le bénéficiaire le don du sang est précieux. Le malheur frappe sans avertissement; peut-être un jour un membre de notre famille ou nous-mêmes en aurons-nous besoin.

Une transfusion sanguine signifie parfois le sauvetage d'une vie pour un malade ou un accidenté.

Donc, en grand nombre le 1er février à St-Jacques.

Bienvenue à tous!

Mme Dollard Blanchard,
publiciste

(D.N.C.) — BENEDICTION DES ENFANTS: — En la fête de la Ste-Famille, il y eut à 3 heures à l'église bénédiction des enfants. Malgré la mauvaise température l'assistance était très nombreuse. Mgr le curé adressa la parole ensuite il y eut procession avec l'Enfant-Jésus et salut du St-Sacrement. Conservons dans notre paroisse cette belle tradition de la bénédiction des enfants.

U.C.F.R.: — Mardi dernier première réunion de 1962. Malgré une température inclémente, 54 fermières étaient au rendez-vous. La soirée débuta par la prière et les voeux de bonne année à toutes par Mlle la présidente, ensuite Mlle la secrétaire donne le rapport du mois précédent. Ensuite Mlle Lucie Dauphinais de l'Institut Familial donne un cours de couture qui fut fort apprécié. Nous passons ensuite à l'étude sociale dirigée par Mme Robert Marsolais. Le cas de Jean et de Jeanne. Après échange d'idées notre sympathique aumônier Mgr le curé résolut le problème. Deuxième sujet: Quelques idées émises en ce qui regarde les loisirs des jeunes. Faisons notre part et travaillons activement au succès de cette organisation, qui est un problème familial et paroissial. Passons au travail manuel, plusieurs dames apportent des ouvrages confectionnés à la maison. Au revoir au mois prochain.

OUVERTURE DE LA SALLE CHEZ REMI: — Nous tenons à rappeler au public que la "Salle chez Rémi", est maintenant ouverte au public pour réceptions de mariages, fêtes de familles, soirées, etc., la plus cordiale bienvenue est réservée à tous. Pour plus de renseignements appelée: 839-2190.

RETRAITES: — Retraite conjugale à l'Immaculée-Conception à Joliette pour les couples de un à 15 ans, le 29 janvier; de 10 à 25 ans, le 2 février; de un an à 15 ans le 9 février. Ces retraites durent deux jours chacune. Les prédicateurs seront respectivement: le Père Gérald Gagnon c.s.v., le Père Gauvreau p.m.é., le Père Paul Chamard, o.m.i. Les inscriptions doivent se faire à l'avance. N'oublions pas non plus la retraite fermée des hommes du 28 au 30 janvier, celle des jeunes gens du 22 au 24 janvier et du 26 au 28 janvier.

Funérailles de M. l'abbé G. Melançon. Voir dans une autre colonne.

ST-GABRIEL

(D.N.C.) — BAPTEMES: HENEAULT — Le 7 janvier l'abbé Marcel Sylvestre baptisait Marie, Gratia, Louise, née le 30 décembre à l'hôpital Comtois de Louiseville, enfant de M. et Mme Jean-Claude Héneault (Bibiane Boulanger). Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Hector Piette (Gratia Héneault) oncle et tante de l'enfant.

DESROCHERS — Le 7 janvier l'abbé J.-L. Pelletier baptisait Joseph, Denis, Marc, Yves, née le 29 décembre à l'hôpital Comtois de Louiseville, enfant de M. et Mme André Desrochers (Yvette Auger). Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Denis Asselin (Marthe Desrochers) de la paroisse St-Paul, Montréal, oncle et tante de l'enfant.

GREGOIRE — Le 14 janvier l'abbé J.-L. Pelletier baptisait Marie, Andrée, née le 11 janvier enfant de M. et Mme Arkles Grégoire (Bertha St-Jean). Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Gérard Leduc (Imelda Grégoire) de la paroisse Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus, Montréal, oncle et tante de l'enfant. Félicitations à ces heureux parents.

CEREMONIE DES ANGES: — Le 17 janvier avait lieu la cérémonie des anges de Michel Lefrançois, fils de M. et Mme Jean-Marc Lefrançois (Juliette Laporte). Il est décédé à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette le 16 janvier à l'âge de 11 mois et demi. Nos sympathies aux parents éprouvés.

ECHO DE LA JEUNESSE: — Mardi soir dernier, en la petite salle des jeunes ouvrières, avait lieu la reprise des cours de préparation à l'avenir. Nous avions comme invitée spéciale Mme Paul Lemay de Joliette qui nous a fort intéressées en nous causant du mariage. Les jeunes filles furent curieuses en posant à leur tour des questions mais elles trouvèrent la solution dans les réponses précises et convaincantes de Mme Lemay. Grand merci à cette dernière qui est partie de loin malgré l'hiver et ses complications pour nous rendre ce service appréciable.

Comité J.O.C.F. par:
Jacqueline Bruneau, secrétaire

S.P.M.: — Dimanche le 21 était donné au sous-sol de l'église à St-Gabriel, le deuxième de la série de cours de Préparation au mariage. Ce cours fut donné par M. Claude Tremblay, professeur à l'Ecole de Métiers, qui fit un bel exposé de la psychologie masculine et féminine. Le cours commença par un débat. Filles et garçons sont tombés d'accord sur certains points mais ont différé beaucoup sur d'autres. Le conférencier expliqua la psychologie différente du garçon et de la fille par la mission qu'a chacun des deux dans le mariage. Dieu donna à chacun une constitution différente à tout point de vue pour que l'un et l'autre se comprenant bien, se complètent en accomplissant la mission fixée par Lui. Les participants ont apprécié le cours et veulent commencer à s'étudier pour se comprendre mieux. Nous souhaitons la bienvenue aux trois nouveaux couples et nous espérons que tous les participants seront fidèles jusqu'à la fin.

L'Equipe des Responsables

ACTIVITE DE L'A.C.A.: — Actuellement parmi l'Action Catholique Adulte St-Gabriel de Brandon, nous comptons 83 membres, tous participants. Ceci comprend 5 équipes de jeunes foyers dont les chefs sont: M. et Mme Marius Savoie, M. et Mme André Desmarais, M. et Mme Yvan Comeau, M. et Mme Roger Comtois, M. et Mme Gilles Comeau et 3 équipes de femmes dont les chefs sont: Mme Jacques Lauzon, Mme Ernest Morin, Mme Sylvio Sarrazin, le tout secondé de notre aumônier M. l'abbé J.-L. Pelletier. Chaque équipe compte environ 10 membres. Les activités vont bon train, les réunions ont lieu chaque mois. La discussion commence sur le thème des loisirs et se continue sur le rôle et les devoirs de l'époux dans le foyer. Particulièrement en janvier, pour soutenir l'ambiance des fêtes et pour compléter le programme, une partie récréative a suivi. Puisque le programme parle des loisirs, les membres veulent seconder de tous les moyens les activités du Carnaval. M. Armand Lajoie, le premier, érigea un très beau monument de glace. Félicitations et suivons son exemple.

Comité A.C.A. par:
Mme André Desmarais, prés.

VIVE LE CARNAVAL D'HIVER 1962: — "Peuples, joyeux chantons le Carnaval!" Eh oui! la population de St-Gabriel, après quelque temps d'hésitation, commence à répondre à l'invitation du Comité des Loisirs et se joint à nous pour participer aux activités du carnaval. Les billets sont en vente et les résultats quoiqu'ils puissent être meilleurs, sont satisfaisants pour le moment. Le programme a été établi cette semaine et les fêtes débuteront officiellement le 3 février par une soirée canadienne suivie d'un souper. Le palais de glace est érigé sur le terrain de l'hôtel de ville et on demande aux gens de parer leurs demeures de magnifiques monuments de glace comme l'an passé. Les parades sont organisées pour encourager les gens de l'extérieur à nous rendre visite et les gérants des duchesses sont à organiser des soirées pour mousser la candidature de leur duchesse au titre tant convoité de Reine du Carnaval. De leur côté, Colette, Cécile et Jacqueline déploient toutes les ressources de leur talent pour se montrer à la hauteur de la tâche qui pourrait leur être confiée. Bref, partout on remarque que les gens commencent à être imprégnés de l'esprit de réjouissance et c'est de bon augure pour les semaines à venir!

Comité de Publicité par:
André Lebert

ST-PAUL

(D.N.C.) — JOURNEES SACERDOTALES: — M. le curé et M. le vicaire ont assisté aux journées d'études sacerdotales tenues à Joliette les 16, 17 et 18 janvier. Ils sont revenus enchantés de ces assises dont le but était de trouver des solutions aux nombreux problèmes que pose aujourd'hui le ministère sacerdotal.

ONT ETE BAPTISES: — Le 14 janvier, Joseph, Armand, François, Claude, fils de M. et Mme Berthold Vincent (Renée Bernard). Parrain et marraine: M. et Mme Armand Lanthier de Pont-Viau, oncle et tante de l'enfant. Abbé Louis Richard.

Le même jour, à l'hôpital St-Eusèbe, Joseph, Yvon, Dany, fils de M. et Mme Guy Chevrette (Monique Plantier) de notre paroisse. Parrain et marraine: M. et Mme Yvon Champagne. Ministre du baptême: Rév. Père André Valois, c.s.v. Nous félicitons les heureux parents.

J.R.C.: — Dimanche le 21 janvier, six de nos jeunes, les plus actifs et les plus dévoués assistaient au Conseil diocèsain de la J.R.C. Ce sont Mlles Solange Desrochers, Pierrette Dufour, Pierrette Loranger, Madeleine Nantais; MM. Alain Charbonneau et Bernard Froment. Ils se feront les interprètes pour communiquer aux jeunes de la J.R.C. le fruit de leur étude à la première réunion de leur Mouvement jeudi le 25 janvier.

DEUX NOUVELLES RUES: — Elles sont ouvertes depuis quelques mois et ont reçu dernièrement un nom officiel par notre Conseil municipal: la rue Amyot située sur la terre de M. Edouard Amyot et la rue Parent, parallèle à la rue Curé Valois dans le voisinage des fourneaux à chaux de la Standard Lime Bravo! La paroisse est en voie de progression.

JOLIETTE-ASPHALTE: — Nous apprenons que le Conseil de Joliette-Asphalte Ltée, (industrie située dans notre paroisse) est composé des personnes suivantes: MM. Auréance Perreault de Rawdon, président; Léo Martel de l'Assomption, vice-président; et Roland Comtois de Repentigny, secrétaire-trésorier. Cette compagnie fondée en 1960 est en opération depuis plus d'un an.

STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES: — Au dernier rapport du 31 décembre 1961, la paroisse de St-Paul comprenait 312 familles dont 1,715 de population. Au cours de l'année il y eut 47 naissances, 14 mariages, 10 décès. Il y a 9 familles non-catholiques comptant 35 personnes. La paroisse se classe la 25e pour sa population sur les 53 paroisses qui composent le diocèse.

CONSEIL DES ENFANTS DE MARIE: — Pour l'année 1962, le conseil est constitué comme suit: Mlles Cécile Amyot, présidente; Carmen Gaudet 1ère assistante; Denise Desrochers 2e assistante; Monique Picard sec-trés. Les conseillères: Micheline Bernard, Claire Dufour, Claudette Perreault, Françoise Mireault. Nous félicitons tous tes ces jeunes filles et les encourageons à remplir dignement leur rôle dans un but d'apostolat marial.

RECOLLECTION: — Jeudi soir le 18 janvier avait lieu à l'Ecole N.-D. du S.-C. une récollection organisée par l'A.C.A. de la paroisse. Malgré une température glaciale, 19 personnes ont répondu à l'invitation faite par M. le curé au prône du dimanche précédent. M. l'aumônier expose le sujet à l'étude: La prière et la place qu'elle occupe concrètement dans nos vies. On se divise en équipes; les réparties sont vives et les opinions échangées très intéressantes. Nous convenons de la nécessité d'une prière désintéressée, faite avec amour laquelle nous gardera dans une union plus intime avec Dieu. La prière en famille a aussi été à l'ordre du jour. Les parents ont le devoir de la faire désirer, d'agir en sorte qu'elle se fasse en temps opportun et qu'elle soit un entretien avec Dieu et non pas un ensemble de formules récitées distraitement. A certaines étapes de la vie, à l'approche de la vieillesse, la redécouverte de la prière devient impérieuse; la raison en est qu'il faut se détacher des biens d'ici-bas pour s'attacher aux réalités éternelles. M. le curé dirigea la plénière qui suivit le forum et tira les conclusions. Merci à notre dévoué aumônier pour un tel travail de réflexion; cette récollection restera utile à tous les participants qui sauront mieux appliquer dans la pratique ses judicieux conseils. Il serait à propos de féliciter tous ces gens persévérants, assidus aux réunions malgré les intempéries. Ce mouvement d'A.C. enrichit surnaturellement. Bienvenue à un plus grand nombre, vous ne le regretterez pas.

FIANCAILLES: — M. et Mme Léo Goyet annoncent les fiançailles de leur fille Nicole avec M. Wilfrid Chevrette, fils de M. et Mme David Chevrette de Notre-Dame des Prairies. Leur mariage sera célébré en mai prochain à l'église paroissiale de St-Paul. Nous leur offrons nos voeux de bonheur.

A LA CAISSE POPULAIRE: — Pour l'information au public, il nous fait plaisir de publier les noms des officiers qui composent le bureau de direction de notre Caisse populaire. MM. Gérard Forest président; Gaston Bélair vice-président; les directeurs: MM. Marcel Geoffroy, Edouard Lasalle; Léo Goyet sec-gérant. Mme Léo Goyet assistante gérante. M. le curé Donat Houle aumônier. L'actif actuel est de $155,374.49. L'horaire du bureau: lundi au vendredi inclusivement, de 9 h. a.m. à 4 h. p.m. Les mardi et vendredi de 7 h. à 8 h. du soir. Le samedi le bureau est fermé. Le 27 février prochain marquera le 15e anniversaire de sa fondation 1947-1962. A cette occasion une messe d'action de grâces sera célébrée dimanche le 25 février à 11 heures a.m. Pour souligner d'une manière spéciale ces quinze années au service des paroissiens, il y aura diverses manifestations dont on vous tiendra au courant par la voix de ce journal. Veuillez en prendre note, s'il vous plait.

Nous désintégrons les prix!
GRANDE VENTE
Chez: Gérard Comtois de St-Gabriel-de-Brandon

MESSAGE DE GERARD COMTOIS:

Nos ventes précédentes ayant eu un succès retentissant, à la demande de centaines de clients satisfaits, nous organisons encore cette année une vente qui vous permettra d'économiser vos dollars.

HABITS
Rég. $49.00 à $55.00
Réduits à $32.50

Un lot à 2 pantalons
Rég. $65.00
En spécial à $45.00

Un lot avec 20% d'esc.

SOULIERS "SLATER"
Brun rég.: $15. à $20.
En vente à $9.95

CHEMISES
Arrow et B.V.D.
Rég. $5. à $6.00
Deux pour $5.00

Un lot Rég. $6. à $8.
Réduit: 2 pour $6.00
Un lot à $1.00

PALETOTS
Rég.: $42 à $49.50
en spécial à $29.50

Un lot à $6.95

BOTTES DOUBLEES
Rég.: $6.95
En vente à $5.50

BOTTES "AVIATEUR"
Rég. $11.95
A $9.75

PENMANS "71"
Rég. $3.95 pour $3.39
Pour enfants à $2.29
Combinaisons sans boutons
Hommes, réduit à $3.95
Enfants en spécial à $1.95

HABITS D'ENFANTS
deux pantalons
Rég. $25.95
Spécial $14.50

CANADIENNES
Rég. $13.95
Réduit à $7.95

BOTTES DOUBLEES
Enfants, rég. $3.95
En vente à $2.95

CHANDAILS
Valeur de $7.95
pour $3.95

Un lot à $4.95
Valeur de $12.95
Réduit à $7.95

Habits sur mesure "Fashion-Craft" 20% d'escompte

IL Y A UN ESCOMPTE SUR CHAQUE ARTICLE EN MAGASIN.
LA VENTE DEBUTE LE 24 JANVIER POUR SE TERMINER LE 1er MARS
GERARD COMTOIS St-Gabriel-de-Brandon Tél: 835-4842

ST-IGNACE DE LOYOLA

D.N.C. — NAISSANCE — Le 6 janvier a été baptisé J., Jean-Baptiste, Jean, fils de M. et Mme Jean-Claude Latour (Lise Valois). Parrain et marraine: M. et Mme J.-Bte Latour (Jeannette Godin), grands-parents de l'enfant.

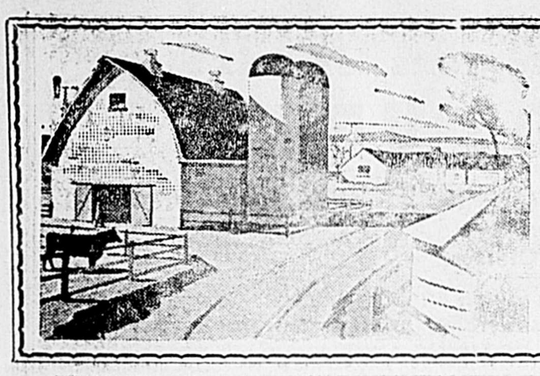
BENEDICTION DES ENFANTS — Le 14 janvier eut lieu la bénédiction des enfants; l'église était remplie et les jeunes exprimaient à leur manière leur étonnement de voir le Petit Jésus et les autres personnages de la crèche; même les animaux attiraient leur attention.

U.C.F.R. — Du 9 au 19 janvier il y eut des cours de couture pour les membres de l'U.C.F.R. Les cours ont été intéressants et pratiques... nos remerciements et nos félicitations.

Stationnement illégal

Tout stationnement "en double", ou dans un virage ou tout autre endroit où on rique de causer un embouteillage, constitue une infraction au Code de la route. Il est parfois difficile de trouver un endroit convenable pour laisser sa voiture, mais il faut se rendre à l'évidence que tout stationnement illégal peut empêcher l'écoulement normal de la circulation. Dans ces conditions, dit "Prudentia", il vaut mieux laisser son auto à un endroit sûr où il ne peut gêner personne, même si l'on doit marcher un peu, plutôt que de s'exposer à devenir la cause d'un accident. Rien ne sert de maugréer quand un agent de la circulation colle un billet: le représentant de la loi a pour mission de sauvegarder la sécurité de chacun. Penser à autrui est une condition primordiale de la prévention.

L'humilité est une aiguille qui raccommode bien des trous.



Page Agricole

Quelques notes sur le contrôle laitier

La Société d'Agriculture de Joliette, pour démontrer l'importance du contrôle laitier postal en industrie laitière, offrait, en 1961, des primes aux cultivateurs membres de la Société qui obtiendraient des rendements remarquables. Etant donné que le lait est payé sur la base du gras qu'il contient, la quantité du gras a été prise comme limite de rendement. Il a cependant été tenu compte de la longueur de la période de lactation qui fut fixée à 305 jours comme maximum.

Les membres qui ont au moins une vache donnant 350 livres de gras et plus ont droit à une prime de $5.00. Ceux qui ont au moins une vache donnant de 300 à 349 livres de gras ont droit à une prime de $4.00.

Certains cultivateurs ont plusieurs vaches qui leur auraient permis de se mériter une prime. Ainsi un cultivateur a eu deux vaches qui ont produit au delà de 600 livres de gras en 305 jours ou moins.

Vingt-six cultivateurs ont rempli les conditions de ce concours. Plusieurs autres pourraient en faire autant.

Voici une liste partielle de concurrents et, en regard de leur *nom, la production de la vache* de leur troupeau dont le rendement individuel en gras a été le plus élevé:

	Durée de la lactation en jours	Quantité de lait en livres	% de gras	Total de gras produit
Ernest Adam, N.-D. de Lourdes	298	16369	3.9	646
Rolland Geoffroy, N.-D. de L.	292	11673	4.1	479
Lionel Tessier, Ste-Elisabeth	288	11405	3.5	401
Jean-Paul Lavallée, Ste-Elisabth	272	10531	3.8	398
Louis Lambert, Ste-Elisabeth	274	11944	3.3	396
Mario Benny, Christ-Roi	269	10609	3.7	392
René Lavallée, Ste-Elisabeth	282	10416	3.8	392
Paul Coutu, N.-D. de Lourdes	267	9144	4.2	382
Joseph Bérard, Ste-Elisabeth	295	11009	3.4	379
Guy Grégoire, St-Ambroise	305	7934	4.6	368
Origène Goyette, St-Thomas	264	8940	4.1	365
J.-Gérard Perreault, Ste-Mélanie	291	9953	3.6	356
J.-Maurice Guilbault, N.-D. de L.	294	8742	4.0	353
Clément Ducharme, Ste-Elisabeth	274	7275	4.8	350

Anthime Charbonneau, agronome

Jeunes défricheurs au Salon de l'Agriculture

Pour la troisième année consécutive un groupe de jeunes défricheurs participeront au Salon national de l'Agriculture, en présentant des bouvillons qui seront vendus mercredi le 21 février, lors d'une grande enchère, au Palais du commerce de Montréal.

Tout en faisant une rétrospective de ce concours lancé en 1959, à l'instigation de M. J.-A. Courtaud, alors gérant de Legrade Inc. et gérant général adjoint de la Coopérative Fédérée de Québec, et encouragé depuis par l'honorable Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, il est normal de se demander si le projet a eu des répercussions heureuses sur l'agriculture en général et sur l'industrie animale des régions neuves du Québec en particulier.

Après une étude chez les concurrents, on constate avec fierté que ces jeunes ont su profiter de cette expérience et que la très grande majorité de ces fils et filles de défricheurs sont revenus dans leur famille mieux aguerris et plus orgueilleux de la profession agricole. A l'exception de 4 ou 5, les éleveurs sont demeurés à la ferme tout en continuant leurs études, soit dans leur paroisse, soit dans des Ecoles moyennes d'Agriculture ou autres.

Chez certains, le fait d'avoir participé à un tel concours, a entraîné un changement radical dans leur conduite, leur a donné plus de personnalité tout en stimulant chez-eux l'amour de l'agriculture. Un autre facteur qu'il faut signaler, et ce n'est pas le moindre, c'est de connaître l'emploi des sommes reçues lors des ventes à l'enchère, car les montants versés par les acheteurs ont été utilisés pour l'agriculture sous toutes ses formes et à stimuler l'élevage des animaux de boucherie à travers la province et dans le Nord-Ouest québécois.

Les résultats obtenus sont des plus encourageants, les chiffres recueillis chez les concurrents démontrent éloquemment, que les sommes récoltées ont servi à l'achat d'animaux de boucherie et de machines aratoires, à l'agrandissement de terrain, au drainage, etc. A l'item industrie animale, 95% des parents des éleveurs se sont servis de cet argent pour améliorer et augmenter les troupeaux. On sait par exemple, qu'il y a plus de 2,000 têtes de boucherie dans la seule région d'Abitibi.

Une visite faite chez tous les concurrents révèle que le concours a stimulé l'élevage d'animaux de boucherie tout en donnant des résultats très encourageants. A savoir: 1. Un réveil agricole plus accentué; 2. Une fierté rurale plus prononcée chez les jeunes; 3. L'utilisation de plusieurs acres de terre non cultivées; 4. Une amélioration constante sur les fermes, soit agrandissement, fertilisation des pacages, drainage et augmentation des troupeaux; 5. Un stimulant heureux chez plusieurs colons qui semblaient découragés; 6. La revalorisation de l'agriculture et l'espoir de vivre mieux à la campagne.

En résumé, on peut affirmer que les sommes versées par les acheteurs de bouvillons aux enchères du Salon national de l'Agriculture ont été utilisées pour l'agriculture sous toutes ses formes, surtout pour l'élevage d'animaux de boucherie, élevage essentiel à une saine économie agricole au Québec.

Prix de soutien des porcs à $23.65

Le prix de soutien des pores de la catégorie A est fixé à $23.65 pour l'année 1962. Ce prix a été annoncé par l'hon. Alvin Hamilton, ministre de l'agriculture du Canada. L'augmentation est d'un dollar sur celui qui a prévalu au cours des deux dernières années. En 1961, il a été établi que le prix moyen national du pore s'est maintenu à $27.30 les 100 livres.

Il est bon de rappeler que les producteurs de pores doivent s'enregistrer le plus tôt possible si l'on a omis de le faire jusqu'à présent. Il faut aussi prendre note des changements survenus dans la procédure à suivre pour bénéficier d'un paiement de compensation éventuel. Ce sont les producteurs qui devront réclamer eux-mêmes en produisant les certificats de classement des cent premiers pores classe A expédiés en 1962. Une seule personne par exploitation agricole peut s'inscrire comme producteur et être éligible à une compensation.

AVIS IMPORTANT

Les subventions à l'achat d'engrais chimiques sont maintenues

L'honorable Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, désire aviser la population agricole de la province de Québec qu'il a décidé de maintenir pour l'année 1961-1962 la politique actuelle de subventions à l'achat des engrais chimiques. Les usagers d'engrais chimiques sont donc assurés que des primes leur seront encore versées pour les achats effectués entre le 1er juillet 1961 et le 30 juin 1962.

La Division des Engrais Chimiques du ministère de l'Agriculture conseille fortement aux cultivateurs de prendre immédiatement livraison des engrais chimiques dont ils auront besoin le printemps prochain.

A ce temps-ci de l'année les différentes compagnies offrent des escomptes substantiels pour livraison hâtive; de plus, les usines étant moins achalandées, les chargements sont plus rapides et les camionneurs, n'ayant pas à subir de longues attentes, pourront transporter les engrais à meilleur compte.

Nous sommes assurés que les cultivateurs de notre Province sauront profiter de tous les avantages qui leur sont offerts par le Gouvernement et les compagnies en vue de l'amélioration de la fertilité de leurs sols et de l'abaissement de leurs prix de revient.

Statistiques laitières

La division agricole du Bureau provincial de la statistique vient de faire paraitre son bulletin mensuel des produits laitiers. Nous y voyons que jusqu'au premier décembre la fabrication du beurre pour les onze mois de 1961 s'est élevée à 133,789,000 livres contre 119,182,000 pour les onze mois de l'année précédente. Déjà le volume enregistré pour la période en cause dépasse la fabrication totale de l'année 1960 qui s'établissait à 123,731,000.

Au secteur de l'industrie fromagère durant les onze mois de 1961 le Québec a produit 42,569,000 livres de fromage ou 21% de plus que durant la période correspondante de 1960 et cette production dépasse de quelque 5 millions de livres la production totale de l'année 1960.

L'augmentation de la production beurrière québécoise est de 12% et de la production du fromage de 21%. Sur le plan national les augmentations dans ces deux secteurs sont de 10 et 5% respectivement.

Au chapitre des concentrés de lait entier, il y a diminution de 8% pour les onze mois de 1961 mais une augmentation de 29% au département des concentrés de sous-produits. La fabrication de crème glacée se maintient au niveau de l'année 1960, la production étant de l'ordre de 4,744 000 gallons.

Les ventes commerciales de lait sur le marché de Montréal montraient une augmentation d'un pour cent au 1er novembre; celle de crème fraiche, une baisse d'un pour cent.

Dans le district de Québec et Lévis, ces ventes baissent d'un pour cent pour le lait fluide et de 4% pour la crème.

Sur quatorze autres marchés de la province de Québec on enregistre une augmentation des ventes de lait fluide de 3% et de crème de 4%.

Boni aux producteurs de betteraves à sucre

L'office fédéral de stabilisation des prix vient de décider d'accorder un boni de $1.476 la tonne sur les betteraves expédiées aux raffineries en 1960.

Les producteurs du Québec ayant expédié, cette même année 82,713 tonnes de racines à la Raffinerie de St-Hilaire, recevront, en vertu de ce boni, un montant additionnel de $122,085.00 au revenu déjà encaissé sur cette récolte.

Telle est la nouvelle réconfortante annoncée dans un message que nous communique l'assistant-gérant de la Raffinerie de sucre de Québec, à St-Hilaire, M. Gérard Ligacé, agronome.

Avez-vous une question à poser concernant l'Ass.-Chômage ou le Placement?

Nous publions ici des question, sur l'assurance-chômage et le placement, ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage

Si quelque point vous semble obscur, n'hésitez pas à nous adresser votre question. Nous vous en communiquerons la réponse sous la présente rubrique.

Voici quelques questions et réponses qui vous interesseront sans doute:

Q. — Mon mari est dans les Forces Armées et je dois l'accompagner dans ses fréquents déplacements. Il arrive quelquefois qu'il soit cantonné près d'une ville ou dans la ville même. Il se peut également qu'il soit stationné loin de la ville. Je suis préposée à la machine à calculer et je ne veux pas accepter d'autres emplois par crainte de perdre mon expérience. Je suis présentement en chômage. Puis-je réclamer des prestations?

R. — Une des conditions essentielles que doit remplir tout réclamant pour toucher des prestations est la suivante: il doit être disponible pour accepter un emploi approprié qu'il est raisonnable d'espérer. Vous soulignez qu'il vous faut vous déplacer fréquemment et que vous ne désirez accepter qu'un emploi de préposée à la machine à calculer; il est donc douteux que vous puissiez satisfaire à cette condition. Cependant, chaque cas se détermine selon son mérite et si vous décidez de déposer une réclamation de prestations, le bureau prendra alors une décision à votre égard.

Q. — Est-ce qu'une fille en chômage qui touche des prestations peut continuer d'en recevoir si elle décide de suivre un cours d'étude? Sa famille n'est pas en mesure d'acquitter le coût du cours et il lui faudrait travailler pour acquitter ces déboursés.

R. — La jeune fille devra donner au bureau du SNP tous les détails connexes au cours qu'elle se propose de suivre. Si la Commission lui enjoint de suivre le cours, elle pourra continuer de toucher des prestations aussi longtemps qu'il n'y aura pas d'autres causes pour l'en empêcher. Cependant, si on ne lui dit pas de suivre le cours et que ses études comportent un cours de jour à plein temps pour une période prolongée, il est peu probable que des prestations pourront lui être versées en raison même de sa disponibilité restreinte pour travailler.

Histoire de veaux de lait

Environ 14,000 veaux naissent chaque année dans le comté de Joliette. Quelques centaines de ces veaux sont vendus de $15.00 à $25.00 sans délai. Les autres sont gardés pour le marché ou pour le remplacement du troupeau. 5,000 veaux, au moins, sont chaque année envoyés aux abattoirs comme veaux de lait, veaux de chaudière ou veaux de champ. Un marché existe qui absorbe tous ces animaux. Le prix est un indice de la qualité de la marchandise et celui du veau de lait est bien souvent deux fois celui du veau de champ.

Au cours de 1961, un cultivateur de Ste-Mélanie a vendu 17 veaux de lait au prix moyen de 36.72 cents la livre. Ses douze ventes ont été espacées sur huit mois. Le poids des veaux abattus a varié de 91 à 169 livres et le prix a lui aussi varié de 28 cents à 40 cents la livre. Les 17 veaux ont rapporté $778.13 ou $45.77 par tête.

Voici donc tout un paquet de chiffres avec lesquels on peut jouer pour trouver si ce genre de production est recommandable. Disons tout de suite que quatre veaux ont été achetés et payés $44.00 et que les vendeurs ont pensé avoir réalisé quelques dollars en les vendant. Si ce montant de $44.00 est déduit du montant des ventes totales $778.13, il reste la somme de $734.13.

Les veaux les plus petits ont bu 700 livres de bon lait et les plus gros 1,200 livres pour faire une moyenne de 1,100 livres par veau ou 18,700 livres pour le lot.

Si on ne tient pas compte de la valeur problématique des veaux à leur naissance sur la ferme, on peut dire que 18,700 livres de lait ont rapporté $734.13 ou $3.92 le 100 livres.

Si une valeur de $5.00 est comptée pour chacun des 13 veaux nés sur cette ferme, les revenus baissent de $734.13 — $65.00: $669.13 ou $3.57 du 100 livres.

Quand le lait aux beurreries et aux entreprises industrielles rapporte $2.85 le 100 livres en moyenne, faire des veaux de lait devrait aider à augmenter le revenu des fermes en général, si l'on en juge par ce reportage.

Anthime Charbonneau, agronome

Gratification

Le Département de l'Instruction Publique de Québec, par l'entremise de M. Gérard Côté I. E. a gratifié Mlle Thérèse Tarte de Berthierville d'une prime de vingt dollars $20. pour ses succès dans l'enseignement pour l'année 1960-1961. C'est la troisième prime depuis qu'elle se dépense dans l'enseignement.

Sincères remerciements.

ST-THOMAS

D.N.C. — INHUMATION — Jeudi le 17 janvier décédait à l'hôpital St-Luc, le R. Père Paul-Emile Asselin, Père des Missions Etrangères, à l'âge de 53 ans. Il était le fils de M. et Mme Mastai Asselin, de cette paroisse.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 22 janvier au Séminaire de Pont-Viau. Nos sincères sympathies aux parents éprouvés. Un compte-rendu détaillé paraît avec la photo du défunt dans une autre colonne.

RETRAITE FERMEE — C'est du 31 janvier au 2 février qu'aura lieu la retraite fermée à la Maison Querbes pour les hommes de la paroisse.

CARNAVAL A ST-THOMAS 62 — Le carnaval débutera par le couronnement de la Reine le 10 fév. lors du souper au Bar-B-Q à la salle paroissiale de St-Thomas.

Le choix de la Reine se fera entre les duchesses suivantes:

Mlles Clémence Ducharme, Lise Fafard, Diane Harnois, Louisette Lafortune, Denise Robitaille.

Ces gentilles duchesses passeront parmi vous pour vous offrir des billets pour le souper du Couronnement de la Reine.

Durant toute la semaine, diverses attractions seront au programme afin de réjouir les gens de St-Thomas, le tout se terminera le dimanche suivant par une grande Mascarade sur la patinoire à 8 h.

En somme le programme en détail vous sera dévoilé la semaine prochaine.

N.B. Nous invitons tous les gens du village à décorer leurs demeures pour ce beau temps de l'année.

Hormisdas Roy,
organisateur-publiciste

DESINFECTION DES TERREAUX A TABAC

OTTAWA, le 18 janvier, 1962 — La désinfection des terreaux, dans les couches et les serres à tabac, à l'aide de la vapeur ou du gaz bromure de méthyle donne d'excellents résultats. La désinfection à la vapeur s'avère plus efficace, mais la fumigation au bromure de méthyle, moins dispendieuse, stérilise convenablement le sol.

Voici à ce propos quelques conseils pertinents de M. Jean Allard, agent de recherches en tabac à la Ferme expérimentale de l'Assomption, P. Q.

La désinfection à la vapeur requiert une bouilloire puissante, capable de maintenir une pression de 90 à 100 livres. Le bassin renversé, construit de tôle galvanisée, doit avoir des dimensions déterminées suivant la force de la bouilloire. Avant la stérilisation, mouiller suffisamment le sol; pour une désinfection adéquate, la température du terreau doit s'élever de 170° à 180° F. durant une période de 10 à 15 minutes. La désinfection terminée, on évite de travailler le sol trop profondément et l'on attend une dizaine de jours pour les semis.

La désinfection au bromure de méthyle demande un sol ameubli, suffisamment humide, d'une température de 60° F à 4 pouces de profondeur. On recouvre le terreau d'un toile de plastique ou de polythène; entre la toile et le sol, on laisse un espace de quelques pouces pour la circulation libre du gaz. La bordure de la toile est recouverte de terre pour prévenir toute perte de gaz. A l'aide d'un applicateur, le gaz est introduit sous la toile à raison de 1½ livre par 100 pieds carrés de semis. On enlève la toile 24 heures après le traitement.

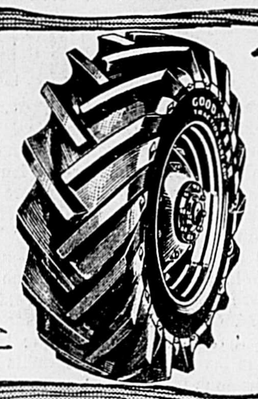
Le bromure de méthyle se vend dans le commerce sous divers noms commerciaux. Il faut suivre à la lettre les recommandations du fabricant quant à la technique d'usage et de manipulation; c'est en effet un produit nocif pour les humains.

Ce n'est pas un esprit de timidité que Dieu nous a départi, mais un esprit de force, d'amour et de sagesse. (II Tim 1, 7) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Pour ROUTES et CHAMPS **AUBAINES** AGRICOLES

GOODYEAR TRACTION SURE-GRIP

Voici le pneu à traction vraiment efficace . . . le pneu qui s'agrippe fermement au sol! Ses arêtes, longues et profondes, coincent la terre . . . y mordent solidement, à la façon d'un étau, réduisant ainsi les pertes d'essence et de temps dues au glissement. Procurez-vous le pneu dont la rotation fournit une "traction totale" à tout coup.





GOODYEAR SUPER RIB

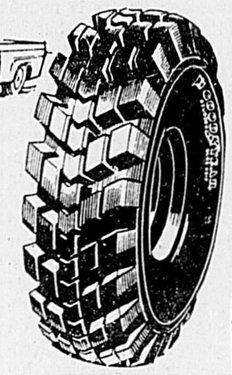


Ce pneu "avant" pour tracteur est imbattable quant à son pouvoir de pénétration. Une seule nervure centrale très épaisse assure un meilleur équilibre et un meilleur contrôle du volant. En effet, il peut suivre un sillon presque par lui-même. Un garde-jante empêche la terre et les cailloux de se loger entre le pneu et la jante.

GOODYEAR STUDDED SURE-GRIP



Si la traction est de rigueur, ce pneu tout-usage de haute qualité n'a pas son pareil. Il est conçu pour fournir aux roues motrices la traction nécessaire sur routes ou terrains raboteux. Il s'agrippe fermement à tout sol, même à la boue, et il fournit un roulement doux sur le pavé nu.



GOODYEAR

DAVID LEPINE ENRG.

617, De Lanaudière Tél. PL. 3-3712 Joliette

Un coup de téléphone apporte nos services sur votre ferme.

Attention — Cultivateurs

NOUS SOMMES TOUJOURS ACHETEURS DE PETITS COCHONS A L'ANNEE

Nous payons au plus haut prix du marché

RENE POIRIER LTEE

ST-FELIX-DE-VALOIS

Tél. 889-5542

Jour: BUREAU: Tél. 832-2444 Soir: Rés.: 16, rue Ste-Thérèse Tél. 832-2398

NOUS PAYONS LES PLUS HAUTS PRIX POUR LES CHEVAUX D'ABATTOIR

ABATTOIR SELECT

François Peetroons

Nous acceptons les frais interurbains

Grand choix de chevaux d'ouvrage

L'EPIPHANIE, QUE.

1126, MANSEAU JOLIETTE, QUE.

LA LAITERIE DES PRODUCTEURS DE JOLIETTE

LAIT ET CREME PASTEURISES ET HOMOGENEISES

LAIT AU CHOCOLAT VI-CO

Depuis le 1er octobre, lait: 19c la pinte — 11c la chopine

Aucune augmentation depuis 1951

A. Bordeleau, directeur-gérant

TEL. BUREAU: PL. 6-4111
RESIDENCE: PL. 6-4771

...le gin de **KUYPER**, évidemment



Matériaux usagés et neufs pour la construction

— AUBAINES AUX BRICOLEURS —

Bois à partir de $35.00 du 1,000 pieds

Bardeaux d'asphalte d'amiante à partir de

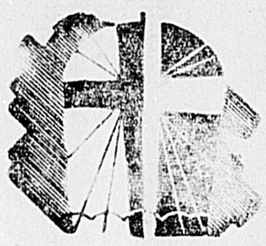
$3.50 et $7.50 la toise

Aussi, 2 x 4 — 2 x 6 — 2 x 8 — 2 x 10

LEFEBVRE & FILS

171, NOTRE-DAME ST-PAUL L'ERMITE

TEL. 581-5270



Actualités Religieuses

Les possibilités d'une réunion entre orthodoxes et catholiques

VIENNE. (CCC) — Le père Jean-Chrysostome, doyen de la section byzantino-slave de l'abbaye bénédictine de Niederalteich (Bavière), a fait récemment une conférence à Vienne sur le thème: "Les possibilités d'une réunion entre catholiques et orthodoxes, au point de vue théologique". L'orateur a déclaré en substance:

Actuellement, la question de l'unité des chrétiens fait l'objet de discussions passionnées. Il semble donc nécessaire, en faisant abstraction de toutes les disputes à l'ordre du jour, d'étudier soigneusement les différences dogmatiques existant entre les différentes confessions chrétiennes, de les préciser clairement, et, si tel est le cas, de montrer qu'elles sont inexistantes. C'est au Concile qu'il appartiendra de résoudre les différends personnels et pratiques. Au cours de cette conférence, un seul problème doit être abordé, celui des questions théologiques et dogmatiques qui pourraient s'opposer à une réunion entre catholiques et orthodoxes. Tous les spécialistes sont d'accord sur un point: une réunion, qui reposerait sur des compromis dans le domaine de la foi, n'est pas possible. C'est donc aux problèmes dogmatiques que revient, dans tous les pourparlers d'union, la place fondamentale, la condition essentielle. Et, d'emblée, nous sommes obligé de constater qu'il n'y a aucun dogme catholique, auquel les orthdoxes ne pourraient pas adhérer. Si d'une part, toutes les vérités admises par les orthodoxes ne sont pas, chez eux, exprimées aussi clairement qu'elles le sont dans le catholicisme, notamment dans les formules dogmatiques, il est non moins certain, d'autre part, qu'ils acceptent et admettent ces mêmes vérités.

On peut donc parler d'un accord total des deux Eglises, en ce qui concerne le point de vue dogmatique. Tout d'abord, les deux Eglises ont la même conception de la nature de l'Eglise, et, pour autant qu'il ne s'agisse pas de questions de moindre importance, les différences entre catholiques et orthodoxes ne sont pas plus considérables que celles qui existent au sein de l'orthodoxie elle-même. Malgré ces différences, les orthodoxes ont conservé leur unité. On devrait donc pouvoir admettre que certaines questions de détail ne constituent pas un obstacle insurmontable à une réunion avec Rome.

En outre, les orthodoxes et les catholiques sont un dans leur conception de l'Ecriture Sainte et de la Tradition comme source de la foi. L'orthodoxie admet les sept sacrements et les confère validement. Une conception identique du sacrifice de la messe et du sacerdoce complète encore la série des éléments qui unissent. Il ne faudrait pas croire que les catholiques sont seuls à se rendre compte de l'accord existant sur tous ces points; les orthodoxes aussi en sont conscients et savent qu'ils sont très proches de Rome. Cela est démontré par un fait qui s'est déroulé il y a quelques années: un théologien évangélique émit l'opinion que l'accord entre catholiques et orthodoxes au sujet du sacerdoce n'était pas si entier. Une autorité orthodoxe compétente répondit par une lettre disant que, sur ce point, il n'y avait pas la moindre différence entre les deux Eglises. Au contraire, la succession apostolique, qui fait des évêques les successeurs directs des apôtres, existe aussi au sein de l'orthodoxie. Il s'ensuit que l'opinion souvent émise, et selon laquelle l'orthodoxie serait, au point de vue dogmatique, plus proche du protestantisme que du catholicisme, est erronée et ne repose sur aucune base scientifique. Le culte marial, très largement pratiqué par les orthodoxes, le prouve suffisamment.

Depuis la proclamation des dogmes de l'Assomption et de l'Immaculée-Conception de la Vierge, il y a des divergences apparentes, mais de fait ces deux dogmes ont toujours fait partie de la foi admise depuis toujours par les orthodoxes. Toutefois, les formules employées lors de la proclamation solennelle de ces dogmes n'ont pas rencontré une adhésion sans réserve de la part des orthodoxes.

Si l'on considère les points d'accord, on peut se demander comment il se fait que les deux Eglises ne soient pas unies depuis longtemps? On entend souvent répondre que la raison en est la différence de mentalité existant entre les chrétiens orientaux et les catholiques occidentaux. Cette mentalité empêche les fidèles de s'unir, même si les conditions de principe à une telle union semblent remplies. Mais l'expérience prouve que de nombreux ouvrages publiés par l'Eglise d'Occident jouissent d'une haute estime dans le monde orthodoxe Il faut donc rechercher une réponse valable ailleurs que dans des différences de mentalités, même si celles-ci ne sont pas à négliger.

Aux siècles passés, les disputes tournaient autour de quatre questions: le "Filioque" dans le symbole de Nicée, c'est-à-dire le problème de la procession du St Esprit; l'état des âmes au purgatoire; la primauté pontificale et l'emploi du pain, azyme ou non, dans l'Eucharistie. Ces problèmes n'ont guère varié Seule la question du pain azyme ou non dans l'Eucharistie est désormais considérée comme n'ayant qu'une importance très relative.

Où en sont actuellement les autres points d'opposition? Alors que dans le passé, c'était le problème du "Filioque", pour lequel une solution est trouvée dans ses grandes lignes à l'heure actuelle, qui occupait la place la plus importante, de nos jours c'est la question de la primauté pontificale qui est au premier plan. En 1848 encore, quatre patriarches orthodoxes signaient un document déclarant hérétiques tous les partisans du "Filioque", quels qu'ils soient. Soixante ans plus tard, l'orthodoxie admettait que ce serait une exagération manifeste que de considérer le "Filioque" comme une hérésie, bien plus une telle affirmation aurait constitué une pieuse opinion des pères de l'Eglise et serait, par conséquent, acceptable comme telle.

Une évolution semblable se manifestera-t-elle dans la question de la primauté romaine? En partie, les orthodoxes admettent que le primat ne constitue pas un nouveau degré du sacerdoce, qui contribuerait à une dévaluation de l'épiscopat, de telle façon qu'ils n'auraient qu'à revenir à leurs anciennes conceptions pour former, avec les catholiques, un seul troupeau, sous un seul pasteur. Mais l'unité de vues ne règne pas dans l'orthodoxie quant à la question de la primauté romaine Une partie des orthodoxes affirme qu'il ne doit y avoir aucun centre de l'orthodoxie; d'autres estiment que l'Eglise doit être organisée à l'image de la Sainte Trinité, les métropolites étant tous placés sur le même plan et aucun d'entre eux — pas même le Pape — n'ayant de préséance sur les autres. Un troisième groupe, tout aussi fort que les deux précédents, défend ouvertement l'opinion que les orthodoxes ont besoin d'un pouvoir central et que, pour maintenir la foi dans toute sa pureté, il n'y a pas seulement les conciles qui soient nécessaires, la primauté l'étant également. Dans ces controverses, il n'y a pas seulement des raisons théologiques qui entrent en jeu, il y a aussi des motifs politiques; ceux ci ne peuvent pas à première vue, être estimés à leur juste importance, mais leur importance n'est nullement à dédaigner.

Si les différends étaient exclusivement de nature dogmatique, les réserves des orthodoxes à l'égard de la primauté pontificale ne tiendraient pas, du fait que les patriarches de Moscou et de Byzance sont eux-mêmes, à plusieurs reprises au cours des siècles, entrés en conflit pour cette question de la primauté. A cette époque, tout au moins, il semble que ce ne soit pas des questions dogmatiques et objectives qui aient joué un rôle dans la prétention de chacun des deux patriarches à obtenir la suprématie sur l'autre.

Une difficulté encore plus grande pour le monde orthodoxe est constituée par le dogme nouveau de l'infaillibilité pontificale. Dans de nombreux milieux orthodoxes, on a une fausse conception sur le contenu et les conséquences de ce dogme Même des théologiens orthodoxes de renom craignent qu'un abus de l'infaillibilité conduise à considérer le Pape comme l'autorité suprême en matière de foi et de morale. Il serait donc nécessaire que les catholiques expliquent clairement le contenu de cette définition dogmatique et qu'ils en exposent les limites, telles qu'elles sont fixées dans la définition elle-même. Une telle façon d'agir permettrait d'arriver à une situation claire et nette et plus rien ne s'opposerait alors à une réunion des catholiques et des orthodoxes.

contre la TOUX causée par
Le RHUME ou la BRONCHITE
LES SUPPOSITOIRES
CREO-GRIPPE
MARC-O
FORMATS POUR ENFANTS et ADULTES
EN VENTE DANS LA REGION.

A VENDRE

Propriété commerciale rue St-Charles Borromée nord, 6 appartements, pouvant servir pour bureau. S'adresser à 525, St-Charles-Borromée nord, Tél. PL. 6-4950.

Des pasteurs anglicans veulent se rapprocher de Rome

LONDRES (CCC) — La "Société de la Sainte-Croix", une association de pasteurs anglicans membres de la "Haute Eglise" a l'intention d'envoyer, au cours de l'année 1962, une délégation à Rome, dans le but de prendre contact avec le pape Jean XXIII. Cette entrevue aurait pour but d'étudier les moyens qui pourraient conduire à une réunion avec le Saint-Siège.

Cette Société a publié récemment une déclaration, disant que ses membres se considèrent comme "faisant partie du Corps mystique du Christ et appartenant à l'Eglise universelle". L'Eglise d'Angleterre, poursuit la déclaration, n'est qu'une province de l'Eglise universelle; depuis le XVIe siècle, elle est séparée du Siège de Pierre en vertu de considérations plus politiques que religieuses. L'Eglise d'Angleterre se trouve donc dans une situation à laquelle la "Société de la Sainte-Croix" espère pouvoir bientôt mettre fin.

Les membres de la Société, dit encore la déclaration, ont prié toute leur vie pour une réunion avec le Saint-Siège; dans ce même but, ils ont également travaillé et souffert. Il leur semble donc juste de demander une audience au Souverain Pontife, "afin de lui demander ses conseils, de lui manifester notre désir sincère d'établir de bonnes relations avec les catholiques romains et de mettre fin au schisme actuel". Cette délégation partirait pour Rome le dimanche suivant la Fête de Pâques.

Selon les milieux dignes de foi, la "Société de la Sainte-Croix" aurait déjà engagé des conversations avec "des représentants du cardinal Godfrey".

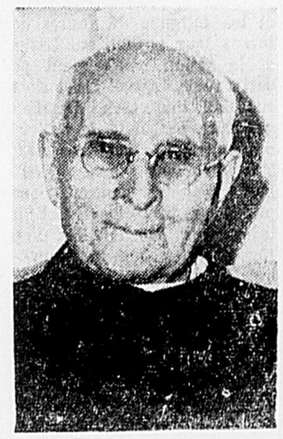
montant de $150. a été distribué à l'assistance, selon les billets chanceux. Les heureux gagnants furent: M. Damien Dubeau $25., M. René Dubeau $15., M. Marcel Boucher $10., Mme Jérôme Dénommé $10., M. Robert Baril (Cléophas) $10., M. Roger Gravel (Hermas) $10., Mme Réal Robert $10., Mme Joseph Deschênes $10., Mme Onil Beauparlant $10., M. Pierre Grandchamp $5., Mme Félix Grenache $5., Mme Arthanase Tellier $5., M. Donat Provost $5., M. Cléophas Beaulieu $5., Mme Donatien Forest $5., Mme Côme Mondor $5. Nous félicitons les heureux gagnants, et les dirigeants de l'encouragement qu'ils nous donnent.



Un suipicien japonais, M. Pierre-Saboura Hirata, appartenant à la province sulpicienne du Canada, vient d'être nommé premier évêque d'Oita, au Japon. Le nouvel évêque était professeur d'Ecriture Sainte au Grand Séminaire de Fukuoka, que dirigent les Sulpiciens canadiens et qui fut fondée en 1933 par M. Paul-Emile Léger, qui est aujourd'hui cardinal et archevêque de Montréal. (cliché CCC)



Un Canadien, le P. Michel Gagnon, p.b., originaire de Québec, vient d'être nommé directeur de l'Institut Lavigerie, à Ain-Séfra, en Algérie. Ce collège compte 400 élèves, musulmans pour la plupart. La ville d'An-Séfra est à environ 300 milles au sud d'Oran et à proximité de la frontière du Maroc. (cliché CCC)



70 ANS DE SACERDOCE — Le plus vieil Oblat du monde, le P. Joseph Guinard, qui est âgé de 97 ans et qui célébrait récemment son 70e anniversaire de sacerdoce, vient d'être choisi l'homme de l'année par la Chambre de commerce de Maniwaki et sera honoré le 28 janvier prochain, lors du Carnaval de Maniwaki. Le P. Guinard habite Maniwaki depuis 62 ans et a toujours travaillé auprès des Indiens. (Cliché CCC)

CARNAVAL de St-Cuthbert-1962

SAMEDI, 3 FEVRIER

2 h. 00: Partie de hockey, suivie de jeux sur la glace pour les jeunes.

8 h. 00: Grande Mascarade avec de nombreux prix, suivie de danses folkloriques.

DIMANCHE, 4 FEVRIER

1 h. 00: Partie de ballon-balai pour adultes.

2 h. 30: Joute de hockey (grand club) et tours de carioles.

6 h. 00: Souper Canadien au ragoût de boulettes, tourtières, etc. à la salle de l'Ecole Ste-Anne.

8 h. 00: Grande soirée à la Salle Paroissiale:
a) Couronnement de la Reine du Carnaval
b) Tirage, Jeux sur glace, veillée du bon Vieux Temps avec de nombreux prix de présence.

LES LOISIRS DE ST-CUTHBERT INC.

ARGENT A PRETER

1ère — 2e — 3e hypothèques. Achat et vente de propriétés et fonds de commerce. — Montant illimité. Taux d'intérêt raisonnable — Parcourons la province. Pour informations, s'adresser à

Tél. PL. 6-8731 Joliette, P. Q. Tél. PL. 6-8731

De 9 h. a.m. à 5 h. p.m. et de 7 h. p.m. à 9 h. p.m. du lundi au vendredi. Le samedi de 9 h. a.m. à 4 h. p.m. Le samedi et les soirs sur semaine, sur appointement seulement.

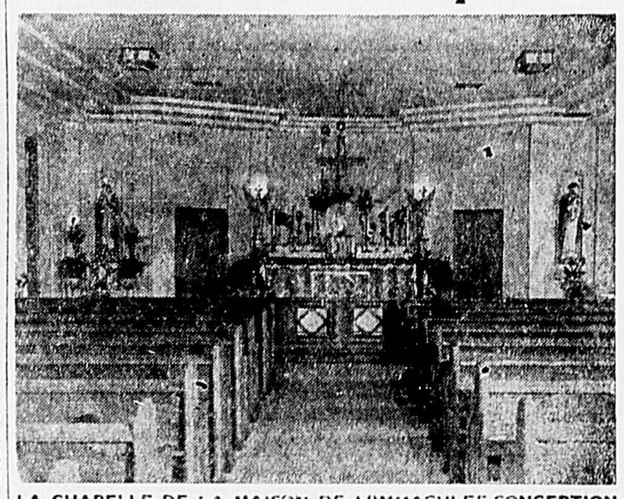
La Semaine du Dimanche

La Ligue du Dimanche organise de nouveau cette année, la **Semaine du Dimanche.** Cette Semaine aura lieu du dernier dimanche de janvier (28) au premier samedi de février (3). Son but est de rappeler l'importance du précepte dominical, d'indiquer comment ce précepte doit être observé et de mettre en garde contre les négligences possibles. Cette Semaine s'adresse surtout aux catholiques pratiquants; elle veut leur aider, les stimuler à bien accomplir leur devoir dominical.

Chaque année c'est sous un thème nouveau que se présente le rappel de ce devoir. Il se rapporte cette année à la grand' messe paroissiale. On y rappellera dans les sermons les raisons pour lesquelles l'Eglise attache une importance capitale à cette messe et désire que les fidèles y assistent en grand nombre. La Ligue compte sur les nombreuses associations pieuses et sociales pour donner à cette Semaine un caractère pratique. Les membres peuvent se demander au cours d'une de leurs réunions s'ils répondent au désir de l'Eglise sur l'assistance à la grand'messe paroissiale, quels obstacles ils rencontrent et par quels moyens ils pourront les surmonter. Ce thème sera adapté dans les collèges, les couvents et les écoles à la jeunesse qui les fréquente.

Le premier vendredi du mois est toujours inséré dans la Semaine du Dimanche. L'Heure Sainte est alors offerte en réparation à la fois pour les manquements à la célébration du dimanche et pour les diverses fautes commises trop souvent ce jour-là. On peut s'adresser pour tout renseignement au Secrétariat de la Ligue. Maison Bellarmin, 25 ouest, rue Jarry, Montréal 11.

Retraites fermées à l'Immaculée-Conception



LA CHAPELLE DE LA MAISON DE L'IMMACULEE-CONCEPTION

LISTE DE NOS RETRAITES POUR LE PROCHAIN TRIMESTRE

26 au 28 janvier: Retraite conjugale pour couples de 1 à 15 ans de mariage. Les inscriptions doivent se faire d'avance. Prédicateur: R. P. Gérard Gagnon, c.s.c.

Mois de février 1962

2 au 4 fév.: Retraite conjugale pour couples de 10 à 25 ans de mariage. Les inscriptions doivent se faire d'avance. Prédicateur: R. P. Alexandre Gauvreau, p.m.e.

5 au 8 fév.: Dames. Paroisses: St-Cuthbert, Ste-Marie-Salomé, Ste-Elisabeth, St-Jean-Baptiste, Ste-Thérèse — R. P. Giovanni Leclerc, m.s.c.

9 au 11 fév.: Retraite conjugale pour couples de 1 à 15 ans de mariage. Les inscriptions doivent se faire d'avance. Prédicateur: R. P. Paul Chamard, o.m.i.

14 au 16 fév.: Dames. Paroisse St-Ambroise. Prédicateur: R. P. Lucien Lapierre, s.v.

16 au 18 fév.: Filles. Paroisses: Crabtree, St-Thomas, St-Cuthbert, St-Paul. Prédicateur: R.P. Lucien Lapierre, s.v.

23 au 25: Dames. Paroisses: Notre-Dame-des-Prairies, Notre-Dame de Lourdes, Lavaltrie.

26 au 1er mars: Dames. Paroisses: Berthier, Ile St-Ignace, Ile du Pas, Ste-Emmélie.

Mois de mars:

9 au 12: Spiritualité pour dames et demoiselles. Prédicateur: R. P. O. Gignac, c.s.s.r.

12 au 15: Dames. Paroisse: St-Pierre, St-Paul, St-Roch, St-Viateur. Prédicateur: R. P. Thomas Migneault, s.j.

19 au 22: Dames. Paroisses: St-Michel, Lanoraie, St-Alexis, St-Liguori, Ste-Mélanie, St-Cléophas, St-Barthélemy. — Prédicateur: R. P. Louis Jamin, f.m.i.

23 au 25: Filles. Paroisses: Epiphanie, St-Jacqus, St-Calixte, St-Alexis. — Prédicateur: R. P. Louis Jamin, f.m.i.

30 au 1er avril: Retraite de la J.O.C.

Mois d'avril:

6 au 8: Fiancées. Les inscriptions doivent se faire d'avance s.v.p. Une autre retraite pour fiancées aura lieu après Pâques. Pour tous renseignements, communiquez avec la directrice, PL. 6-6533.

13 au 15: Retraite pour institutrices du diocèse et des environs.

18 au 21: Retraite pour infirmières. Prédicateur: R. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m.

Une autre retraite pour jeunes filles aura lieu après Pâques.

"Maintenant"

Une revue adulte pour le chrétien cultivé

Le Canada français est entré dans une période de mutation sans précédent. Les valeurs traditionnelles et les institutions établies sont l'objet d'une incessante remise en question. **La Revue dominicaine** participe à ce renouveau. Signe de vitalité, la publication modifie ses cadres et sa formule. Sa présentation n'est plus la même et son ton change. La relève à la direction s'accompagne du choix d'une équipe nouvelle à la rédaction. Une transformation aussi profonde nécessiterait un titre neuf, bref et dynamique. Son nom, c'est tout simplement **Maintenant.**

Maintenant vise un objectif éminemment actuel: être le reflet et la conscience du temps présent. **Maintenant** gravite autour du seul moment essentiel sur lequel nous pouvons agir. Simple adverbe qui dit plus qu'aujourd'hui sans pourtant préjuger de demain, voilà **Maintenant.**

Consacrant toute son attention au temps que nous vivons, **Maintenant** cherche à éclairer loyalement l'homme d'ici, désireux de comprendre le sens de l'événement. A tous les plans, les problèmes foisonnent au Québec. Philosophie, éducation, vie sociale, économique et politique charrient quotidiennement matière à débats et à controverses. Des conflits mettent aux prises une droite souvent inflexible et une gauche impatiente et prête à faire table rase de tout. Entre les deux extrêmes, il y a toute une gamme de nuances.

Dans le respect des personnes et de la vérité, **Maintenant** apporte à votre inquiétude des réponses précises, percutantes, et qui laissent place au dialogue. **Maintenant** s'adresse au chrétien cultivé: au chef de famille engagé dans les affaires, dans les professions, tout autant qu'à l'intellectuel et à l'homme d'action.

Pour vous informer de l'actualité au Canada français dans une perspective chrétienne, **Maintenant** associe dans une même équipe clercs et laics. Chaque livraison vous apporte, onze fois par année, 36 pages de texte. Les articles abordent toute la gamme des sujets qui intéressent l'homme cultivé: politique internationale, actualités canadiennes, arts et lettres, et une grande variété d'articles de spiritualité sur les thèmes éternels de la foi aussi bien que sur les questions les plus controversées.

Maintenant n'est pas un digest, ni un magazine. Ce n'est pas non plus une revue savante, ni une annale pieuse. C'est une revue adulte d'information et de culture, pensée dans une optique chrétienne à l'intention des lecteurs du Canada français.

Ne remettez pas à demain, c'est maintenant qu'il faut vous abonner à MAINTENANT: 2715, Chemin Côte Ste-Catherine, Montréal 26.

Les causeries de la semaine à Radio Sacré-Coeur

(du 29 janv. au 3 fév. 1962)

LUNDI: Emile Muller s.j. **L'intolérance cléricale.** Chant par les élèves du Séminaire des Missions Etrangères Pont-Viau.

MARDI: Emile Muller, s.j. **Le devoir d'intolérance.** Chant par M. J.P. Lainé et Mlle Colette Vincent. Village Huron.

MERCREDI: Wilfrid Girouard, s.j. (texte) **L'homme à la main desséchée.** Chant par les élèves du Pensionnat SS. Anges, St-Jérôme.

JEUDI: Wilfrid Girouard, s.j. (texte) **Le repos dominical.** Chant par la chorale de la paroisse St-Quentin, N.B.

VENDREDI: Fernand Bédard, s.j. **Offrande de grand prix.** Chant par les élèves de l'Institut familial des SS. Grises, Montréal.

SAMEDI: Rosaire Legault, s.j. **La messe dominicale.** Chant par les SS. Grises d'Ottawa.

SAINT PAUL



CONVERSION DE SAINT PAUL

Sur la route de Damas, Saul est renversé de cheval par un violent rayon de lumière; il est le vaincu de la route de Damas. Paul a été conquis de haute lutte par le Seigneur ressuscité. Cet événement capital marquera à jamais sa pensée et son oeuvre. Les textes liturgiques du jour soulignent la force irrésistible de la grâce de Dieu qui peut transformer une vie.

Société Catholique de la Bible

ST-DAMIEN

(D.N.C.) — CENTRALISATION DE NOS ECOLES DE CAMPAGNES: — Lors d'une session spéciale légalement tenue, a été passée la résolution suivante: il est proposé par M. Honorius Fiset, et résolu, de centraliser tous les enfants du cours primaire qui sont sous la direction de la Commission Scolaire, dans une école centrale de 7 classes avec logement, qui sera construite à cet effet. M. le commissaire Rosaire Mondor est dissident.

Résultat de la dernière assemblée des dirigeants de la Caisse populaire. A cette intéressante soirée organisée pour grandes personnes uniquement, on a porté vif intérêt, une assistance nombreuse répondant à l'invitation. Un beau

QUATRIÈME APRÈS L'ÉPIPHANIE

Dans la tempête.



DANS LA TEMPÊTE

Sur le lac, surpris par la tempête les apôtres sont angoissés et demandent au Maître de les secourir.
Dans leur détresse, à Yahvé ils crièrent, et de leurs angoisses il les tira. En brise légère il changea la tempête, et les flots s'apaisèrent. (Ps. 107, 28-29)

Société Catholique de la Bible

12 nord, Place Bourget Tél. PL 3-3752

LUCIEN LECLERC, Ing. P. A.G.

INGENIEUR PROFESSIONNEL
ARPENTEUR GEOMETRE
Joliette, Qué.
ARPENTAGE, AQUEDUC, EGOUTS, PAVAGE, ETC

Obtenez $2074.58
pour $75.00 par mois

LAURENTIDE FINANCE

PRÊTS DE $50. à $5000.

567 rue Notre-Dame
Tél.: PL. 3-7542
G. St-Onge, gérant

V7841-9F



La Page du Foyer

Visière levée en avant, Canada français

Depuis bientôt dix huit ans, j'ai combattu le bon combat. Il y a trois ans, dans une conférence à Québec, présidée par S. E. Mgr Paul Bernier, archevêque-évêque de Gaspé et alors Président de la Conférence Catholique Canadienne, je dénonçais "la démolition intérieure" que je pressentais devoir venir au Canada français. La radio de la ville de Québec avait porté ma conférence sur les ondes.

Mgr Bernier affirmait que je mettais le doigt sur toutes les plaies qui rongeaient le Québec, mais sans blesser les personnes. J'entre résolument dans la bataille, que nos laïcistes forcenés sont certains de perdre. Et je vais dénoncer nommément ceux que je dois dénoncer. Je connais parfaitement le Droit, et toutes les exigences de la charité chrétienne.

Mais ces gueulards impénitents qui ont voulu tout mettre à feu depuis des années, n'ont aucune leçon à donner. Une fois de plus, le Canada français tire de l'arrière, (cinquante ans de retard, toujours, sur le courant universel!). On veut introduire ici le triomphe d'un laïcisme dont la France se libère courageusement après cinquante ans, soixante-quinze ans. J'ai voulu lire et relire les ouvrages les plus marquants qui ont traité de l'avènement du laïcisme, en France, avec Gambetta et Paul Bert. Que ces discoureurs de foire nous paraissent des nains, aujourd'hui, devant l'Eglise plus puissante que jamais, à la veille du prochain Concile oecuménique.

On m'a dit (et je tiens la chose d'un des esprits les plus lucides du Québec, un sage, aucunement imaginatif, comme le sont trop de nos pseudo-intellectuels, actuellement, que je trouve de plus en plus ridicules à mesure qu'ils jouent les Don Quichotte de la liberté de pensée) qu'un de nos meilleurs écrivains de la Cité de Québec avait ânonné une déclaration vraiment stupide sur nos Evêques. Il aurait dit qu'il aime l'Eglise, mais qu'il n'a aucun attachement à des Evêques qui se paient des bagues de $3,000. Et voilà où en sont rendus nos écrivains, certains qui n'arrivent pas à passer leurs frustations, même à quarante ou à cinquante ans. Je dénie à ces gens le droit de juger les Evêques sur de pareils enfantillages. Mais faut-il être retardataire, puéril, enfantin, pour lancer pareille ineptie sur les ondes. Cela me rappelle un souvenir de jeunesse, lors des funérailles du Frère André, à l'Oratoire St-Joseph. Un journaliste qui se prenait pour André Malraux, sans doute, (j'admire le génie de Malraux, malgré son athéisme), ridiculisait un Père de Ste-Croix qui fumait le cigare. Ce Père est aujourd'hui un des plus courageux Evêques missionnaires de l'Eglise, après avoir été Supérieur général de son Institut. Et le monde entier le vénère. Mais faut-il être bête pour lancer semblable sottise qu'un enfant de cinq ans ne penserait pas à dire, et même à penser. Les pharisiens? Mais je les vois de plus en plus dans vos rangs, chers pseudo-intellectuels du Canada français. Les moralisants, les formalistes, ceux qui illustrent le mieux, actuellement, au pays, les condamnations dures que le Christ a faites aux Pharisiens, je les vois dans vos rangs laïcistes. Et je ne me tairai pas. Aucun de vous ne me fait peur. Comme vous êtes grégaires! J'entre dans la bataille à fond, et je sais que NOTRE-DAME DES VICTOIRES va remporter la victoire comme Elle l'a fait à deux reprises au début de notre Histoire.

ROGER BRIEN

La vision et son confort

Le confort visuel est d'une importance majeure dans la réalisation de toute tâche visuelle. Il ne suffit pas de voir clair, il faut aussi voir confortablement et sans douleur.

Ce confort visuel peut être quelque chose de relatif. Un individu peut se sentir à l'aise en regardant la télévision ou en circulant dans la rue, mais la lecture lui donne des douleurs aux yeux et à la tête.

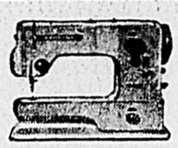
Les tâches visuelles que l'on doit entreprendre sont aujourd'hui si diverses que l'on ne peut les réaliser sans un confort visuel maximum. Le confort visuel est donc cette condition de nos mécanismes visuels qui nous permet de faire toute tâche visuelle d'une manière agréable sans ressentir dans nos yeux et notre tête des douleurs qui vont troubler et réduire notre rendement à l'ouvrage.

L'optométriste sait très bien que le confort visuel peut être une chose très fragile, mais il sait aussi que plus l'on accomplit un travail visuel exigeant plus l'on doit posséder des mécanismes visuels puissants pour le faire.

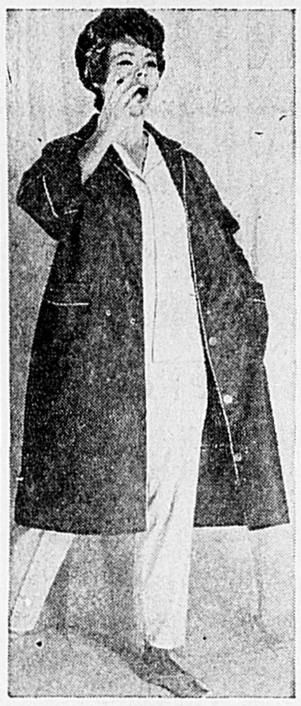
Toute personne peut facilement comprendre que si elle fait un travail sans avoir les habiletés pour le réaliser, les douleurs et les fatigues de toutes sortes feront leur apparition. Les yeux et la vision n'échappent pas à cette règle. Aussi l'inconfort visuel dans toute tâche donnée oblige toute personne à visiter son optométriste. Les lunettes et l'entrainement visuel qu'il va prescrire, représentent pour le patient un bien-être visuel qui va lui donner des facilités d'opération et de travail inconnues jusqu'alors. De plus le bien-être visuel va rejaillir sur tout l'organisme pour le plus grand bien de celui-ci.

Notre vision nous est d'une souveraine utilité. Elle exige de nous que nous prenions les moyens de lui donner d'opérer confortablement. Il faut savoir suivre les conseils de son optométriste en cette matière.

(Publié sous les auspices de la Ligue du Bien-Etre Visuel, Incorporée, de la Province de Québec).



VENTE-SERVICE BERNINA
Réparation sur toute marque
DE MACHINE A COUDRE
PIECES DE RECHANGE
OUVRAGE GARANTI
Philippe Loyer
436, ST-VI[illegible]TEUR JOLIETTE
TEL. PL. 3-5271



De style tailleur, cet ensemble pyjama peignoir plaira à toutes celles qui recherchent le pratique sans sacrifier l'apparence. En fine batiste 65 pour cent "Terylene" 35 pour cent coton, le pyjama est bordé d'un liséré contrastant, de même tissu que le peignoir. Celui-ci, léger comme une brise, est en crêpe 100 pour cent "Terylene" de teinte plus soutenue. Le tout se lave à la machine et ne requiert qu'un léger coup de fer. Une fabrication Molyclaire.

EN CAS D'ACCIDENT
DEBOSSAGE-PEINTURE-LETTRAGE
G. DENOMME
ENSEIGNES NEON
LETTRAGE DE CAMION
167, St-Charles-Borromée N. Joliette PL. 6-4150

GRANDIOSE DEPLOIEMENT D'ART CULINAIRE

Ceux qui auront l'occasion d'être à Montréal du 30 janvier au 2 février prochains devraient réserver une couple d'heures pour visiter une exposition des plus extraordinaire, d'où ils sortiront ravis. Il s'agit du 26e Grand Salon Culinaire de la Province, tenu au Palais du Commerce, sur la rue Berri, à Montréal. Les heures de visite sont: mardi, de 4 à 10 heures; mercredi et jeudi, de 10 h. du matin à 10 h. du soir et vendredi, jusqu'à midi. L'entrée est libre.

Une telle visite est toujours un émerveillement, car l'imagination et l'habileté de nos maîtres-pâtissiers et maîtres-cuisiniers semblent inépuisables.

On y admire des jambons, des poissons, des crustacés et autres plats de cuisine artistiquement décorés et présentés avec un goût exquis. Dans la pâtisserie, la chocolaterie, la confiserie d'art, c'est une féérie difficile à s'imaginer. On y contemple des gâteaux pour toutes circonstance des petits fours, des tableaux symboliques, des allégories, des scènes les plus diverses, où l'esprit créateur éclate de toutes parts.

Ce Salon culinaire, l'un des plus considérables de toute l'Amérique, est sous l'égide du Ministère de l'Industrie et du Commerce, à titre de contribution à l'avancement de l'Art culinaire dans notre Province. Une table de haute tenue est un de nos plus précieux actifs touristiques et les autorités sont déterminées à appuyer fermement tout ce qui contribue à son amélioration. Collaborent aussi à la réussite de cette manifestation annuelle d'importance, les associations professionnelles d'hôteliers, de restaurateurs, de pâtissiers, de boulangers, de confiseurs, de fournisseurs, ainsi que le Service de l'Hôtellerie, l'Institut des Arts appliqués et l'Ecole des Métiers commerciaux (section de cuisine et de boulangerie). Les exhibits viennent d'un peu partout dans la Province.

Pour la première fois, des lignes aériennes internationales et les cuisines des trois forces armées du Canada y exposeront des oeuvres de leurs chefs.

Le patron d'honneur est l'Honorable André Rousseau, ministre de l'Industrie et du Commerce, tandis que le président actif est M. Albert Desjardins, restaurateur renommé et ancien président de l'Association Provinciale des Restaurateurs de Québec.

Le secrétariat du Salon est au Palais du Commerce, suite 3151, 1600 rue Berri, Montréal 24, où l'on peut obtenir tous les renseignements désirée.

POURQUOI ATTENDRE AU PRINTEMPS?

FAITES-LE MAINTENANT
AVEC UN PRÊT POUR L'AMÉLIORATION DES MAISONS
Les prêts pour l'amélioration des maisons sont accordés par l'entremise de votre banque en vertu de la Loi nationale sur l'habitation pour réfection ou réparation à l'extérieur ou a l'intérieur d'une maison, ainsi que pour un grand nombre d'autres travaux d'amélioration. Vous pouvez emprunter jusqu'à $4,000 remboursables en une période allant jusqu'à 10 ans. Ces prêts peuvent également être consentis aux propriétaires d'immeubles en location.

FAITES-LE MAINTENANT
AVEC UN PRÊT POUR L'AMÉLIORATION DES FERMES
Les prêts pour l'amélioration des fermes, garantis par le gouvernement, sont offerts par l'entremise de votre banque, jusqu'à concurrence de $7,500 et remboursables en une période allant jusqu'à dix ans. Ces prêts peuvent être appliqués à l'achat de tout genre d'équipement aratoire et à l'amélioration de la maison ou des bâtiments de la ferme.

FAITES-LE MAINTENANT
AVEC UN PRÊT AUX PETITES ENTREPRISES
Renseignez-vous sur les prêts garantis par le gouvernement, consentis aux petites entreprises par l'entremise des banques à charte, pour fins de travaux d'amélioration, jusqu'à concurrence de $25,000 et remboursables en une période allant jusqu'à dix ans.



Pour obtenir conseils et renseignements, adressez-vous au Service National de Placement.

Autorisé par l'Hon. Michael Starr, Ministre du Travail du Canada.

1022F

ATTENTION:
MAITRESSE DE MAISON
Expérience non nécessaire. Aucun déboursé requis
LA COMPAGNIE DE COSMETIQUES "AVON"
a besoin de représentantes dans les endroits suivants:
St-Ambroise: Village et rangs
Ste-Elisabeth: Rangs
St-Gabriel de Brandon: Rangs
Joliette: Rangs: 1ère et 2e Chaloupes
S'adresser à
MLLE R. HIVON
2500 Benny Cres, Apt. 301, Montréal 28, Qué.

Vous êtes NERVEUX?
Votre instabilité peut PARFAITEMENT se comprendre et DEFINITIVEMENT "se guérir"
Un psychologue et psychanalyste consultant de Montréal, André La Rivière
B.A., M.A.Ps., L.Péd., M.S.A.Ps., M.S.Al.Ps., M.S.Gr.Ps.
a écrit à votre intention 7 ouvrages où il expose plus de 180 cas qu'il a eu l'occasion de suivre durant ses consultations tant à Montréal qu'à Paris.
Faites venir GRATUITEMENT la documentation détaillée en ECRIVANT ou en TELEPHONANT à: Thérèse Godin, direct
EDITIONS PSYCHOLOGIQUES ENRG.,
3426, ave Marcil N.D.G., Montréal HU.8-4312

PLOMBERIE
COUVERTURE
CHAUFFAGE
Brûleurs à l'huile



ENTRETIEN - REPARATION
Latendresse & Pauzé Enrg.
644, RUE ST-TROMAS — Tél. PL 6-6001
JOLIETTE, QUE.

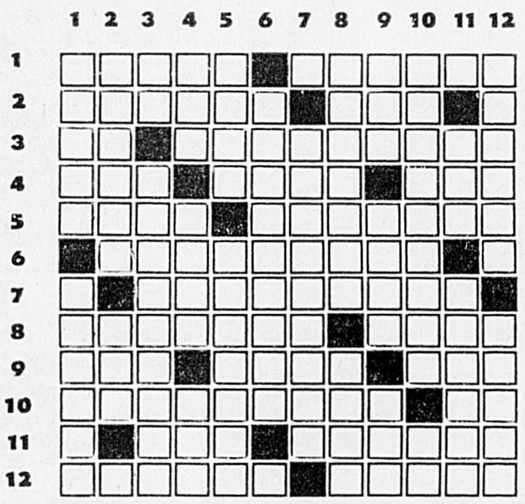
Dernières statistiques sur l'alcoolisme

D'après les chiffres obtenus jusqu'à la fin de 1959, on estime qu'il y avait à cette époque 217,000 alcooliques au Canada, soit 2,100 par 100,000 habitants d'âge adulte. (Le total pour l'année précédente était de 208,000 et le taux légèrement supérieur à 2,000 pour 100,000 adultes.)

En ce qui concerne le taux par régions, l'Ontario vient en tête (environ 2,400 par 100,000 adultes) suivi par le Québec (environ 2,300), la Colombie Britannique (environ 2,100), les Prairies (environ 1,500) et les Provinces Atlantiques (environ 1,200 par 100,000 adultes).

Avez-vous un problème de boisson?
ALCOOLIQUES ANONYMES
ASSEMBLEES TOUS LES VENDREDIS SOIRS
à 8 h. 45 p.m.
161, St-Joseph, Joliette

LES MOTS CROISES DE L'ACTION POPULAIRE



HORIZONTALEMENT

1—Donna les couleurs de l'arc-en-ciel. — Qui a rapport aux lignes.
2—Personne qui entraine. — Il donne un meilleur goût.
3—Argent. — Plaçant à la surveillance de quelque chose.
4—Effet comique. — Epoux d'Eve. — Pied difforme.
5—Alla à l'aventure. — Plante herbacée sauvage.
6—Déchirer, mettre en pièces.
7—Resterai en équilibre à la surface d'un liquide.
8—Mise en terre. — Greffa.
9—Nouveau. — Tordu en spirale. — Ecorce du chêne.
10—Chef d'une troupe de cent hommes. — Une mesure du Chinois.
11—Qui n'est pas vêtue. — Une des jumelles Dionne.
12—Femelle de l'âne. — Amène l'eau de la mer aux marais salants.

VERTICALEMENT

1—Ressemblance — Inclina.
2—Le fait de regarder. — Venue au monde.
3—Préfixe privatif. — Ecris très mal.
4—Dans la charrue. — En prenant le téléphone. — Du verbe "taire".
5—Du verbe "avoir". — Mûries dans le mois d'août.
6—L'ensemble des rédacteurs.
7—Un des sept offices de la "bouche du roi".
8—Terme très employé en chimie. — Met en terre.
9—Du verbe "naître". — Elle a eu des enfants. — D'un verbe gai.
10—Rendant assimilable. — Mesure chinoise.
11—S'oppose à "oui". — Pays renommé pour le choix du pape.
12—Combattre corps à corps. — Il conduisait des ânes.

Jean-Claude Langlois

Solution des mots croisés de la semaine dernière

HORIZONTALEMENT

1—CALPE — DIEPPE
2—HIER — DERNIER
3—EMPESE — ETAIS
4—NAIVETE — ANNE
5—ROLETS — OTA
6—DETERRAS — EU
7—HI — ECRETEES
8—ICA — TENANT
9—ETNA — ENNEIGE
10—METRO — ESCAUT
11—ARETIER — OGER
12—LASSER — GNETE

VERTICALEMENT

1—CHENE — HIEMAL
2—AIMA — DICTERA
3—LEPIRE — ANTES
4—PREVOTE — ARTS
5—SELECT — OIE
6—DETERREE — ER
7—DE — ETRENNER
8—IRE — SATANS
9—ENTA — SENEGON
10—PIANO — ETIAGE
11—PEINTES — GUET
12—ERSEAU — METTRE

STE-BEATRIX

D.N.C. — MAISON INCENDIEE — Dimanche le 14 janvier au cours de la veillée, la maison de M. Roland Rainville, aviculteur, a été complètement rasée par le feu.

Le propriétaire arrivait de rendre visite à son père, M. Calixte Rainville de St-Félix-de-Valois, quand il constata que le feu était devenu incontrôlable: une fumée dense empêchait les gens de pénétrer dans la maison. Juste une TV a pû être sauvée de la proie des flammes. La pompe à incendie n'a pû opérer à cause d'un manque d'eau.

BAPTEME — Dimanche le 14 janvier a été baptisé Joseph, François, Bertrand, Valérien, né le 8 courant à l'hôpital de la Miséricorde à Montréal, enfant de M. et Mme Bertrand Laporte (Gisèle Geoffroy). Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Denis Beaupré (Marie-Berthe Laporte), oncle et tante de l'enfant, de Montréal.

BALLON-BALAI — Samedi soir le 13 janvier, le club de ballon-balai des filles de Ste-Béatrix rencontrait le club de ballon-balai de St-Alphonse.

Il s' est manifesté une grande activité sur la glace, le tout s'est terminé par le score suivant: 3 à 0 en faveur de Ste-Béatrix.

Mlle Nicole Roberge, assistée de Mlles Monique Riopel et Carmelle Beaudry, a enregistré le premier point dans la première période.

A la 2e période, ce fut au tour de Carmelle Beaudry à enregistrer le 2e point.

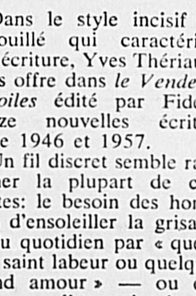
A la 3e période, Mlle Suzanne Roberge, assistés de Monique Riopel a enregistré le point final, pour donner le résultat connu: 3 à 0 en faveur de Ste-Béatrix.

CHEVALIERS DE COLOMB — Nos Chevaliers de Colomb organisent une campagne de charité pour venir en aide aux sinistrés, victimes de l'incendie qui a ravagé la maison de M. et Mme Roland Rainville. Ils ont fait appel à la Croix-Rouge, et ils font un appel aux résidents de la paroisse.

Félicitations aux Chevaliers de Colomb pour leur beau geste de charité.

CONSEIL MUNICIPAL — Nos conseillers font pression sur le contracteur du chemin du Lac Cloutier pour qu'il "charge" le chemin commencé dès cet hiver, ceci pour éviter les ennuis qui se produisent chaque année à l'occasion du dégel.

Espérons que notre maire et les conseillers obtiendront ce qu'ils demandent, dans l'intérêt de la paroisse et des villégiateurs.



BESOIN D'ARGENT? Demandez et vous recevrez!

Besoin urgent d'argent? Téléphonez à "Beneficial." Obtenez *rapidement* l'argent dont vous avez besoin. Un téléphone et une visite au bureau suffiront. Téléphonez ou venez au bureau aujourd'hui!
"LE CLIENT EST ROI" ... CHEZ "BENEFICIAL"
Prets jusqú a $1000
Votre pret peut etre garanti par une assurance-vie.
518 RUE MANSEAU
Téléphone: PL 3-7448
JOLIETTE
BENEFICIAL FINANCE CO. OF CANADA



Yves Thériault

LE VENDEUR D'ÉTOILES

par

Yves THÉRIAULT

Dans le style incisif et dépouillé qui caractérise son écriture, Yves Thériault nous offre dans *le Vendeur d'étoiles* édité par Fides, douze nouvelles écrites entre 1946 et 1957.

Un fil discret semble rattacher la plupart de ces contes: le besoin des hommes d'ensoleiller la grisaille du quotidien par « quelque saint labeur ou quelque grand amour » — ou du moins que l'on croit tels.

Luigi rêve d'un accordéon pour bercer sa nostalgie, son mal du-pays-de-ses-amours.

Le quêteux Midas oublie un moment son état parce qu'il a pour une fois, lui quêteux, un cadeau de roi à offrir: une rose magnifique.

Patrice, qui aime ses frères, rêve de leur vendre des étoiles.

Le fonctionnaire Jérôme en a assez de son travail monotone et songe à un grand bateau blanc qui l'emporterait . . . n'importe où, mais ailleurs.

L'enfant pauvre s'évade un matin du pauvre-village-où-l'on-ne-joue-pas pour « tenir un chat contre lui ».

Il se dégage de ces historiettes, banales en apparence, une tendresse, une sympathie profonde de l'auteur pour les malmenés de la vie. A cause de cela, l'on ne s'étonne pas que *le Vendeur d'étoiles* ait été primé au Salon du Livre à Québec, car l'art ne doit-il pas être humain avant tout ?

Cet ouvrage de **128 pages** est en vente à Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, et dans toute librairie.